

LES CAHIERS DU CEDIMES

Vol. 7 - N°1 - 2013

Dossier:

*Le limites de la
mondialisation*



Les Cahiers du Cedimes

*Publication semestrielle
de l'Institut CEDIMES et de l'Université Valahia de Târgoviște*

Claude Albagli

Président, *Institut Cedimes*

Ion Cucui

Président, *Senat de l'Université Valahia*

Direction de publication:

Marc Richevaux, *Université du Littoral Cote d'Opale, France*

Comité de lecture du numéro:

Claude ALBAGLI, *Institut CEDIMES, France*

André BABEAU, *Université Paris Dauphine, France*

Ion CUCUI, *Université Valahia de Târgoviste, Roumanie*

Abdelaziz CHERABI, *Université Mentouri de Constantine, Algérie*

Gilles DUFRENOT, *Université d'Aix-Marseille 2, France*

Michel DRANCOURT, *Université de Caen, France*

Jean FERICELLI, *Université Panthéon Assas, France*

Abdelhafid HAMMOUCHE, *Université Lille 1, France*

Fredj JAWADI, *Université d'Évry Val d'Essonne, France*

Isabelle LAUDIER, *Institut CDC pour la Recherche, France*

Daniel LABARONNE, *Université Montesquieu Bordeaux IV, France*

Philippe NASZÁLYI, *Université d'Evry, France*

Paul-Valentin NGOBO, *Université d'Orléans, France*

Claude N'KODIA, *Université Paris-Est, France*

Marc RAFFINOT, *Université Paris Dauphine, France*

Elizabeth du REAU, *Université Sorbonne Nouvelle, France*

Jean-Charles SIDA, *Université Paris-Est, France*

Ahmed SILEM, *Université Lyon III, France*

Feubi Pamen ERIC PATRICK, *Université de Yaoundé II-Soa, Cameroun*

Farid YAICI, *Université de Béjaia, Algérie*

Les Cahiers du CEDIMES

Publication Semestrielle

Vol. 7 – N°1 – 2013

Dossier:

Les limites de la mondialisation

Institut CEDIMES

Université Valahia de Târgoviște

© Les Cahiers du CEDIMES

ISSN - L : 1954-3859

« **Les Cahiers du CEDIMES** » est publié par l'**Institut CEDIMES**

Campus de la Mondialisation et du Développement Durable

Site du Jardin Tropical de Paris

45^{bis} av. de la Belle Gabrielle, 94736 Nogent sur Marne, France

www.cedimes.com

en partenariat avec l'**Université Valahia de Târgoviște**

Bd. Regele Carol I, nr. 2, 130024 Târgoviște, Roumanie

www.valahia.ro

Rédaction :

Claude Albagli, Ion Cucui, Laura Marcu, Valentin Radu, Loredana Tănase

Copyright © 2014

Institut Cedimes

ISSN: 2110-6045

SOMMAIRE du Vol. 7, N°1. (2013)

La terre est bleue
Marc RICHEVAUX 7

Place des économies nationales dans le monde
Gérard LAFAY..... 9

Le devenir de l'euro dans l'économie mondialisée
Jean-Claude DISCHAMPS..... 21

La mondialisation fait fausse route – il faut changer de direction
Heinrich BORTIS..... 55

La fin de la zone euro : le nord de l'Europe contre son sud
Maria NEGREPONTI DELIVANIS
(traduction du grec en français par Caroline Luigi)..... 65

La terre est bleue

Marc RICHEVAUX

Université du Littoral Côte d'Opale, France

marc_richevaux@yahoo.fr

Vue de l'espace la terre est bleue. Dans beaucoup de pays cette couleur est celle du bonheur. Celui que nous avaient promis les chantres de la mondialisation. Mais il y a parfois bien loin de la coupe aux lèvres. Comme le savent si bien bon nombre de nos lecteurs et de nos auteurs qui tant dans leur quotidien, que dans leur vie professionnelle et/ou leurs recherches sont confrontés aux aspects négatifs, voire dévastateurs de cette mondialisation caractérisée entre autre par le fait que pour les jeunes le taux de chômage dépassent souvent 50%, comme en Grèce, en Espagne ou en Italie, et des taux identiques dans d'autres pays, ce qui n'est socialement et politiquement pas supportable.

Cette mondialisation là par le dogmatisme de l'idéologie néocapitaliste demande aux États nationaux de subir la loi dictée par les entreprises transnationales (« *La fin de la zone euro: le nord de l'Europe contre son sud* », Maria Negreponi-Delivanis, traduction du grec en français par Caroline Luigi).

Les marchés financiers et les technocraties internationales, bouleversent la théorie économique traditionnelle. Il est pourtant possible de mettre en place des politiques, spécialement non seulement monétaires permettant d'y résister (« *Le devenir de l'euro dans l'économie mondialisée* », Jean-Claude Dischamps, Professeur émérite à l'Université de Paris Panthéon-Assas, Président de l'Association Internationale des Economistes de Langue Française, Président honoraire de l'Institut International de Finances Publiques).

Elle amène aussi peuples, notamment mais pas seulement, ceux de la zone euro à douter de la capacité des responsables politiques à s'imposer face aux marchés. Pourtant au lieu de suivre les injonctions néocapitalistes des technocrates internationaux, qu'ils soient mondiaux ou européens l'état doit mettre en priorité les ambitions de son peuple. ***C'est ce qu'ont compris de nombreux pays émergents qui, principalement en Asie*** (voir « *Les Cahiers du Cedimes* » n°2/2012, Dossier Chine), ***ont trouvé, par la maîtrise de leur destin, le moyen d'assurer un véritable développement en économie de marché*** (« *Place des économies nationales dans le monde* », Gérard Lafay, Professeur émérite à l'Université de Paris Panthéon-Assas).

La mondialisation qui nous est proposée, que l'on cherche à nous imposer, fait fausse route (« *La mondialisation fait fausse route – il faut changer de direction* », Heinrich Bortis, Université de Fribourg, Suisse). En effet, qui échafaudent des théories pour faire face aux défis nouveaux posés par le processus de mondialisation, et ceux qui cherchent à les appliquer oublient que dans une économie de progrès la place centrale ne doit pas revenir au capital ni au profit mais à l'Homme.

Place des économies nationales dans le monde¹

Gérard LAFAY

Université Panthéon Assas, France

glafay@noos.fr

Résumé

La place d'une économie nationale dans le monde dépend de la stratégie des entreprises dont la production s'effectue sur son sol. Mais le rôle principal incombe à la stratégie de l'État. C'est ce qu'ont compris de nombreux pays émergents qui, ont trouvé ainsi, par la maîtrise de leur destin.

Mots-clés

mondialisation, économie nationale, stratégie des entreprises.

Abstract

The place of a national economy in the world depends on the strategy of the companies whose production is carried out on its ground. But the main role falls on the strategy of the State. It is what understood of many emerging countries who, found thus, by the control of their destiny.

Key words

globalization, national economy, strategy of companies.

Classification JEL

A1, R1

Dans le monde, chaque économie nationale doit chercher à optimiser son rythme de croissance intérieure tout en tenant compte de la contrainte extérieure. Si elle ne veut pas dépendre d'un financement étranger, sous forme d'un endettement excessif ou de la prise de contrôle de ses décisions par des capitaux d'autres pays, elle doit par conséquent chercher à trouver un équilibre satisfaisant de sa balance des opérations courantes. Toutefois, cette contrainte extérieure a pris deux formes différentes au cours du temps. Autrefois, l'insertion de l'économie nationale dans le monde se faisait sous la forme traditionnelle du commerce international. Aujourd'hui, elle doit faire face aux défis nouveaux posés par le processus de mondialisation.

1. L'insertion traditionnelle par le commerce international

Le commerce international est la première forme de l'ouverture aux échanges. Il est évidemment utile lorsqu'il permet l'acquisition de produits qu'un pays ne peut pas obtenir en raison de l'insuffisance de ses ressources naturelles, soit parce qu'il ne possède pas les

¹ Présenté à l'occasion du Colloque du quarantième anniversaire de l'Institut Cedimes, Paris, 20-25 novembre 2012.

gisements miniers nécessaires, soit parce que son climat ne permet pas de produire telle ou telle denrée agricole (exemple des produits tropicaux dans des pays tempérés). Mais le commerce international est aussi favorable car il permet de se procurer des biens ou services à l'étranger dans des conditions plus avantageuses que s'il fallait les fabriquer sur place. Tel est l'objectif de ce que les économistes appellent la « spécialisation internationale ».

C'est au XVIII^{ème} siècle qu'Adam Smith a montré qu'un pays disposait d'un « avantage absolu » pour certains produits dès lors qu'il pouvait obtenir une production moins coûteuse que ses concurrents. Au XIX^{ème} siècle, David Ricardo a perfectionné l'analyse en expliquant le concept « d'avantage comparatif », qui distingue les produits où un pays est relativement bien placé et ceux où il est relativement mal placé. Ce concept, purement physique, peut servir à hiérarchiser les activités d'un pays donné. En revanche, il ne permet pas de préciser les conditions de la concurrence internationale, car celle-ci dépend des réalités monétaires. On ne peut comparer les prix des différents pays qu'après avoir les convertis dans la même unité monétaire, en utilisant les taux de change correspondants. Pour que la concurrence soit équitable, les moyennes de prix nationaux doivent ainsi pouvoir s'égaliser, au moins pour les produits échangés internationalement.

La spécialisation s'applique essentiellement à des pays dont les niveaux de développement sont différents. Toute une partie du commerce international échappe à cette analyse, en particulier une large fraction des échanges entre des pays développés, ayant atteint le même stade de développement : elle concerne un commerce réciproque de produits qui, tout en étant comparables entre eux, sont cependant différenciés, par exemple les échanges réciproques entre deux pays pour des modèles différents de voitures. Mais surtout, la théorie de la spécialisation internationale est statique, ne décrivant que la situation des économies à un moment donné. Or les conditions de production ne sont pas immuables, et le jeu de la concurrence va permettre une évolution de la spécialisation internationale.

Si la spécialisation internationale est profitable à tous les partenaires d'un point de vue statique, toutes les formes de spécialisation ne sont pas équivalentes d'un point de vue dynamique. Il n'est pas indifférent de connaître la nature des produits pour lesquels le solde commercial est positif (exportations supérieures aux importations) ou négatif (exportations inférieures aux importations). Les performances d'une économie nationale dépendent alors des effets dynamiques qu'exerce la qualité de sa spécialisation, reflet de ses structures productives. La transformation de sa spécialisation implique à la fois une politique structurelle et une politique industrielle.

1.1. La qualité de la spécialisation

Le premier, Graham a mis en lumière en 1923 la possibilité d'une perte dynamique. Après la seconde guerre mondiale, Hollis Chenery a mis en relief en 1961 le rôle dynamique de la demande. La structure de la spécialisation internationale n'est pas neutre, elle peut être favorable ou défavorable pour un pays selon que ses avantages comparatifs portent sur des produits en forte croissance ou en faible croissance, l'inverse caractérisant les désavantages comparatifs. Maurice Byé en 1965 a ainsi exprimé le fait que « *toute spécialisation, en tous temps et en tous lieux, ne fournit pas aux pays qui l'acceptent une véritable égalité des chances* ».

Dans les années 1970, les taux de change nominaux étaient initialement fixes. Les mouvements de capitaux, qui étaient strictement encadrés et tenus pour exogènes, induisaient le solde nécessaire des transactions courantes, indiquant par conséquent la contrainte extérieure pesant sur l'économie nationale. Le rythme de croissance en volume, compatible avec l'équilibre extérieur, dépendait de la structure de spécialisation, exprimant l'adéquation de l'économie nationale à la hiérarchie de la demande mondiale. Ce mécanisme avait été décrit par nous-mêmes en 1974 selon la théorie des créneaux, puis formalisé par Tony Thirlwall en 1979, mesurant les élasticités des exportations et des importations vis-à-vis de la demande.

Cependant, assez vite, cette influence mécanique était apparue dépassée par les évolutions du taux de change réel. C'est la raison pour laquelle, dans la dynamique de spécialisation, il devenait nécessaire de combiner la croissance en volume et l'évolution du taux de change réel (prix relatifs). Cette « croissance en valeur internationale » était reliée à l'indicateur d'adéquation à la demande, selon notre étude de 1979. Dans ce type de calcul, on supposait implicitement que l'évolution du PIB en volume et celle de son taux de change réel se répercutaient de la même façon sur le solde courant.

La contrainte extérieure s'élargit dans tout pays dont la qualité de spécialisation s'améliore. Lorsqu'il choisit d'élever son rythme de croissance en volume plutôt que le taux de change réel, c'est une dynamique positive qui s'enclenche. De ce fait, il peut modifier ses dotations factorielles et affecter des ressources supplémentaires à la recherche. Le processus peut dès lors se poursuivre, puisque ce pays peut encore améliorer sa spécialisation en trouvant de nouvelles sources. En sens inverse, une dynamique négative est susceptible de s'enclencher dans un pays, développé ou non, dont la qualité de spécialisation se dégrade, engendrant par conséquent son recul sur la scène mondiale.

1.2. Une politique structurelle

Afin de mettre en œuvre une politique structurelle, le rôle de l'État est admis, au moins partiellement, par la plupart des auteurs, à l'exception des libertariens. Ce rôle est généralement reconnu sur le système éducatif de la nation ; il s'applique ensuite à l'effort de recherche ; il concerne enfin la création des infrastructures collectives.

L'apport principal de la théorie néo-classique fut de mettre en évidence la place des facteurs de production dans l'explication statique du commerce international. Si l'accumulation du capital productif est le fruit de la croissance, celle du capital humain résulte de l'élévation du niveau de qualification de la population active. Le rôle de l'État est essentiel dans l'éducation primaire, afin de généraliser l'alphabetisation de la population. Il est également très important dans l'éducation secondaire, non seulement pour élever le niveau général d'instruction, mais aussi pour orienter l'effort éducatif vers des filières d'avenir, en évitant de dévaloriser l'enseignement manuel. Sans que tous les établissements d'enseignement soient fatalement publics, cela veut dire que les établissements privés doivent bénéficier des mêmes programmes et des mêmes crédits que ceux du secteur public, la concurrence jouant seulement sur la qualité des enseignements dispensés. Le plus important est que la nation consacre, dans ses dépenses budgétaires, une part cruciale à l'effort d'éducation.

Le problème se pose en des termes différents pour l'enseignement supérieur. La tradition de l'enseignement universitaire public, qui remonte en France à Napoléon, était adaptée à une

époque où il s'agissait de former une petite élite. On peut se demander si elle n'est pas aujourd'hui dépassée dans un monde où, d'une part, les étudiants sont beaucoup plus nombreux, d'autre part, les coûts de formation sont élevés et exigent un lien toujours plus étroit avec la recherche. Sauf dans certains domaines, tels que la médecine, ne vaudrait-il pas mieux s'en remettre, le plus souvent, à la concurrence entre des écoles payantes, les frais de scolarité étant payés tantôt par des emprunts, tantôt par des bourses affectées en fonction de critères sociaux ?

Il ne suffit pas d'élever le niveau d'éducation, encore faut-il développer sur le territoire national l'effort de recherche, en évitant que les meilleurs cerveaux ne partent à l'étranger. Cet effort de recherche est prioritaire dans une vision dynamique, car le système national d'innovation va permettre de créer sans cesse de nouveaux avantages comparatifs. Ici aussi, il faut trouver un juste équilibre entre le public et le privé. La solution ne se trouve évidemment pas dans des structures bureaucratiques du type soviétique, où les chercheurs bénéficient d'un emploi à vie et sont de moins en moins des « trouveurs ». Mais il n'est pas non plus efficace de s'en remettre uniquement au secteur privé.

Aux États-Unis, pays souvent cité en exemple, règne davantage sur ce sujet le pragmatisme que le dogmatisme. Les principales percées scientifiques ont fréquemment eu leur origine dans les dépenses militaires, qu'il s'agisse des premiers ordinateurs ou de la création d'*Internet*. Généralement, la recherche fondamentale y est publique. Mais on observe aussi que lorsque les inventions sont le fruit de petites entreprises innovantes, celles-ci trouvent non seulement un terrain favorable dans des districts de recherche, comme la *Silicon Valley*, mais obtiennent aussi les financements nécessaires, les banques n'hésitant pas à prendre des risques. Les chercheurs ont les moyens requis, et ils sont largement récompensés lorsque leur recherche aboutit. Si le pourcentage de la recherche dans le PIB est important, en cumulant le public et le privé, il convient donc d'organiser le système le plus performant.

Un réseau efficace d'infrastructures est un facteur structurel d'attractivité des entreprises de toutes origines. Par définition, les infrastructures impliquent des dépenses lourdes, qui exigent le plus souvent une vision du long terme et dépassent, de ce fait, la fonction des entreprises privées. Contrairement au paragraphe précédent, l'exemple américain est ici nettement surpassé par les performances atteintes par les entreprises publiques qui étaient naguère la fierté de la France, qu'il s'agisse de l'électricité, des chemins de fer ou du réseau d'autoroutes. C'est dire qu'il est absurde de se plier aux exigences de la privatisation et d'une pseudo-concurrence, telles qu'elles sont formulées au nom du dogmatisme par la Commission de Bruxelles.

La France continue à avoir des infrastructures attractives. Sauf dans les domaines où les mutations technologiques ont changé la nature des opérations (cas du téléphone mobile), les exemples américain et anglais montrent que les monopoles naturels ont toujours un avenir, plutôt de d'opérer un tronçonnage artificiel des opérations. Cela ne signifie pas que les entreprises publiques « à la française » soient exemptes de reproches : leurs agents seraient d'autant mieux placés, pour refuser de se plier aux diktats bruxellois, qu'ils accepteraient de renoncer à certains avantages exorbitants.

1.3. Une politique industrielle

Autrefois, la politique industrielle était conçue sous la forme d'une intervention directe de l'État dans la vie des entreprises. L'exemple le plus marquant fut la nationalisation massive entreprise, en France, au début du premier septennat de François Mitterrand. Bien que celle-ci ait pu parfois permettre de sauver quelques entreprises en grande difficulté, cette époque est aujourd'hui révolue. Partout, la politique industrielle est devenue indirecte, jouant sur trois registres : l'intelligence économique, des mesures incitatives, la composition de l'actionnariat.

Pour s'insérer dans la concurrence internationale, chaque pays doit savoir ce qui se passe sur le marché mondial. Afin de créer de nouveaux avantages comparatifs, chacune de ses entreprises doit connaître à la fois l'évolution des besoins et l'état de la recherche chez ses principaux concurrents. Même les entreprises les plus mondialisées par leur champ d'action gardent généralement une nationalité, celle de la majorité de leurs actionnaires et de leurs dirigeants. Si elles se battent logiquement entre elles sur le marché national, elles doivent savoir coordonner leurs efforts d'information sur les marchés étrangers. Dans un système performant d'intelligence économique, le rôle de l'État est d'organiser de façon souple cette coordination entre ses propres services diplomatiques et l'information des entreprises. Car la diplomatie d'aujourd'hui se peut plus se limiter à une action purement politique, elle doit faire en sorte que tous les services culturels et commerciaux qui en dépendent soient mis au service de l'économie nationale.

Pour faciliter l'action des entreprises, l'État doit d'abord simplifier les procédures administratives et lutter contre les penchants bureaucratiques auxquels ses propres agents ont tendance à succomber naturellement. Mais il peut aussi utiliser toute une gamme d'instruments fiscaux, qui peuvent jouer un fort rôle incitatif. L'arme la plus ancienne est d'invention française, c'est la Taxe à la Valeur Ajoutée (TVA) créée par Maurice Lauré afin de favoriser l'investissement productif. C'est un élément essentiel pour la création d'avantages comparatifs, qui a été imité par de très nombreux pays. On peut aussi encourager l'épargne. Une question plus controversée est celle de la sélectivité géographique et sectorielle des mesures fiscales.

Au niveau européen, la Commission de Bruxelles a mis en priorité une vision étroite de la politique de la concurrence. A ce titre, elle a autorisé des mesures dérogatoires pour faciliter l'implantation d'entreprises multinationales sur des districts géographiques en déclin, mais en refusant d'exiger des effets d'entraînement ; les dites entreprises s'empressent de quitter ces zones dès qu'elles ne bénéficient plus de ces aides. En revanche, la Commission a prohibé toute sélectivité sectorielle et empêché tout rapprochement entre entreprises européennes, susceptible de créer des positions dominantes sur le marché européen, alors que seul le marché mondial est aujourd'hui significatif. Faut-il rappeler que les seuls succès européens dans les technologies de pointe, tels que l'aéronautique et l'espace, ont été obtenus en dehors des instances communautaires ?

En ce qui concerne l'actionnariat, un pays comme la France se singularise par une faiblesse ancienne. Certes, la vague de privatisations qui a succédé aux nationalisations massives, à partir de la fin des années 1980, a permis de créer un actionnariat populaire. Cependant, il a été nécessaire de créer des « noyaux durs » et des pactes d'actionnaires pour éviter que les

grandes entreprises françaises ne tombent sous la main de prédateurs étrangers. En s'ouvrant aux capitaux d'autres pays, ces grandes entreprises ont privilégié les actionnaires minoritaires, représentés par les fonds de pension anglo-saxons, afin de ne pas succomber à des OPA hostiles. Résultat : dans le capital des entreprises du CAC-40, la part des fonds étrangers atteint souvent plus de 40 %, et le risque d'OPA est toujours présent, surtout lorsque les autorités bruxelloises contrecarrent les efforts cohérents de fusion.

La faiblesse française, que l'on ne retrouve dans aucun des autres grands pays industriels, vient d'une confusion entre la nécessité de créer un actionnariat national et le problème des retraites. On sait en effet que ce dernier est d'origine démographique et que ce sont toujours les actifs qui, sous une forme ou sous une autre, doivent financer les pensions des retraités. C'est la raison pour laquelle, dans tous les pays, les régimes de retraite doivent d'abord reposer sur un solide système de répartition. Cela ne dispense pas pour autant les autorités de développer à grande échelle l'épargne salariale, en créant des systèmes de capitalisation liés à la participation. Cet objectif est vital pour éviter de voir de nombreuses entreprises d'origine nationale changer subrepticement de nationalité, ce qui ne peut à terme qu'appauvrir le tissu productif implanté dans le pays.

2. La nation face aux défis posés par la mondialisation

L'origine de la mondialisation remonte à la troisième révolution industrielle que nous avons décelée, dès 1980, dans la Revue du CEPII. Cette mutation découle de la diffusion de tous les produits qui relèvent de la filière électronique. On observe en effet de fantastiques baisses des coûts de production en raison de la miniaturisation de la microélectronique. Depuis cette date et pour une même performance, la loi de Moore indique que la densité des transistors double tous les deux ans, ce qui accroît dans la même proportion la puissance des machines électroniques. Pour une même performance, les coûts de production baissent régulièrement. Ce phénomène prodigieux se traduit par ce que les mathématiciens appellent une fonction exponentielle. En 20 ans, la puissance de la microélectronique a été multipliée par plus de mille, en 40 ans par plus d'un million.

Cette profonde mutation technologique se répercute, à des degrés divers, sur tous les produits qui relèvent de la filière électronique, dont la demande explose au fur et à mesure que les prix s'abaissent. Il ne s'agit pas seulement de la transformation de tous les appareils grand public, depuis les téléviseurs, magnétoscopes, caméscopes, lecteurs de CD ou DVD, équipements domotiques, jusqu'aux téléphones intelligents. Il ne s'agit pas seulement, non plus, de l'extension de l'électronique dans la production industrielle (robotique, véhicules, aéronautique, etc.) ou dans les services (cartes à puce, distributeurs, lecture optique, etc.). Il s'agit surtout, par la diffusion des ordinateurs, de la mise en réseau de tous ces appareils et de leur connexion à l'échelle mondiale par la création d'Internet (*World Wide Web*), selon les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC).

Ces nouvelles technologies favorisent d'autant plus la mondialisation des entreprises qu'elles se couplent avec la diffusion des conteneurs, qui a permis d'abaisser considérablement les coûts du transport à longue distance. Les conteneurs permettent en effet de supprimer de nombreuses ruptures de charge, car les produits emballés dans ces grosses caisses métalliques

peuvent passer sans difficulté des transports routiers et ferroviaires aux transports maritimes. Les routes du globe sont maintenant sillonnées par d'immenses navires porte-conteneurs.

2.1. L'évolution des échanges internationaux

La mondialisation bouleverse la théorie traditionnelle selon laquelle les économies ne pouvaient échanger entre elles des biens ou des services, leurs facteurs de production demeurant immobiles, restant attachés à chaque économie nationale. Il s'agit d'abord de la main d'œuvre, c'est-à-dire de l'ensemble des travailleurs formant ce que l'on appelle le « facteur travail ». Il s'agit ensuite des moyens de production, c'est-à-dire des usines et des machines formant ce que l'on appelle le « facteur capital ». Or cette immobilité des facteurs de production n'est qu'apparente.

En ce qui concerne le « facteur travail », elle suppose qu'il n'y ait aucun mouvement de main d'œuvre entre les pays. Or ceci est évidemment faux. Sans remonter aux grandes invasions, le XIX^{ème} siècle connaissait déjà de grands mouvements migratoires, partant de l'Europe et se destinant aux pays neufs, notamment aux États-Unis. Aujourd'hui, on assiste à des flux en sens inverse qui se dirigent vers l'Europe, découlant de l'immigration en provenance des pays pauvres, en particulier africains. Certes, les vagues migratoires restent endiguées par certains contrôles, car les nations d'immigration veulent éviter d'être submergées par des arrivées massives qu'elles seraient incapables d'intégrer, cependant que les nations d'émigration veulent éviter de s'appauvrir par le départ de leur main d'œuvre la mieux éduquée et la mieux formée. Il n'en demeure pas moins que ces flux croissants forment l'une des composantes de la mondialisation.

En ce qui concerne le « facteur capital », le problème se pose en des termes différents. Il est clair, en effet, que les moyens de production sont, à chaque moment, attachés à un territoire. C'est évident pour les bâtiments d'usines, ce l'est presque autant pour les machines, encore que l'on ait pu observer, ces derniers temps, que des patrons peu scrupuleux démontaient en catimini certaines d'entre elles d'un pays à l'autre. Mais le terme de capital est une source de confusion car il désigne, en même temps, les fonds qui permettent d'acquérir les équipements productifs.

À cet égard, les mouvements affectant les flux financiers jouent un rôle de plus en plus important. Ils étaient déjà très élevés au cours du XIX^{ème} siècle et au début du XX^{ème}. Après une phase de réduction, à la suite de la crise des années 1930, les mouvements internationaux de capitaux ont repris une phase ascendante à partir des années 1960. Avec la financiarisation des économies, ils forment aujourd'hui un mouvement que l'on peut considérer comme « brownien », suivant le terme appliqué à la physique. Ainsi, selon les estimations habituelles, les flux internationaux de capitaux sont aujourd'hui cinquante fois plus élevés que les échanges courants, c'est-à-dire le total du commerce de biens et services, des revenus et des flux de transfert entre les nations.

Toutefois, il convient de distinguer trois formes parmi ces flux de capitaux. L'énorme majorité concerne des opérations purement financières. Elle correspond à des mouvements de prêts, mais surtout à des flux en tous sens, liés à la prolifération financière. Des opérateurs cherchent ainsi à acquérir un gain spéculatif en jouant sur l'anticipation de la variation de cours des monnaies ou des actifs. Le reste, de l'ordre de 2 millièmes du total, est plus utile car

il correspond à ce que l'on appelle des investissements directs à l'étranger (IDE), c'est-à-dire à l'achat de moyens de production. Encore faut-il séparer la création de nouvelles activités productives (investissement *greenfield*, destiné principalement à des pays émergents), et la recomposition du capital d'entreprises existantes (investissement *brownfield*, représentant la majeure partie des opérations entre les pays développés).

Bien souvent, au départ, les grandes entreprises créaient des filiales à l'étranger en prenant une forme multinationale. Ce fut vrai dans le secteur des mines et du pétrole, pour exploiter les gisements les plus rentables situés à l'étranger. Mais ce fut vrai, également, dans l'industrie manufacturière, lorsque des règles protectionnistes exigeaient de s'y implanter pour pouvoir y vendre. L'ouverture des frontières commerciales a ensuite poussé à des investissements directs à l'étranger, lorsque l'entreprise a pu bénéficier de conditions plus favorables dans le pays d'implantation, soit pour des raisons fiscales, soit en bénéficiant de salaires plus faibles. Mais la création de filiales productives exige des moyens financiers importants et l'expatriation de cadres. Si l'on trouve sur place, dans un pays émergent, une entreprise locale qui dispose des moyens et des compétences requises, il est préférable de passer avec elle un accord de partenariat.

La grande entreprise transnationale peut ainsi contracter une *joint-venture* (JV) avec des entrepreneurs locaux, ou bien elle se contente d'un accord de sous-traitance, en fournissant les spécifications du produit désiré ainsi que le transfert nécessaire de technologie. Elle achète le produit fabriqué à l'étranger, soit en l'incorporant dans un processus de répartition des tâches organisé entre diverses localisations, soit en le commercialisant s'il s'agit d'un produit final. Cette dernière opération est, en particulier, celle qui relève des entreprises de grande distribution.

2.2. La dérive idéologique de la mondialisation

Le processus de mondialisation est la conséquence logique de l'extension de la troisième révolution industrielle. Toutefois, ce processus a été perverti par une dérive idéologique qui a changé notre système économique au cours des années 1980. En effet, depuis la fin du XIX^{ème} siècle, et surtout après 1945, s'était mise en place graduellement, dans tous les pays développés, une économie sociale de marché, pilotée par l'État. Celui-ci assurait un rythme régulier de croissance économique, selon les enseignements de John Maynard Keynes, et il organisait une concertation sociale entre le patronat et les syndicats.

L'économie sociale de marché, fondement de cet âge d'or, est la quintessence d'un libéralisme pondéré. C'est un équilibre subtil que l'on peut comparer à une bonne mayonnaise. Il s'agit de faire tenir ensemble deux ingrédients, d'un côté la dynamique du marché, qui est représentée ici par l'huile, de l'autre la cohésion des forces sociales, qui est représentée par l'alliance entre le jaune d'œuf et la moutarde. Or une mayonnaise est susceptible de se décomposer, et c'est précisément ce qui s'est passé dans notre cas, en raison de deux mouvements opposés. À la fin des trente glorieuses, la mayonnaise libérale se rigidifiait, l'économie perdant sa dynamique de marché par la dérive sociale-démocrate. Depuis la fin des années 1980, au contraire, elle se liquéfie, l'économie perdant maintenant sa cohésion sociale par le tournant néoconservateur.

Celui-ci est très différent du libéralisme, comme l'a montré l'ouvrage magistral de Francis-Paul Bénoit en 2006. Le moteur d'une économie devenue purement capitaliste ne repose plus alors que sur les capitaux, les entreprises doivent être dirigées par les financiers, cependant que le profit devient leur but essentiel. Aujourd'hui, l'idéologie dominante, pensée unique qualifiée de *mainstream*, s'oppose systématiquement au rôle économique de l'État, aux services publics et à la solidarité nationale. En fait, ce courant tend à un retour, sous des formes modernes, vers l'ancien capitalisme. Il s'efforce d'aligner, petit à petit, tous les pays développés sur le modèle anglo-saxon qui tourne le dos au vrai libéralisme. Les institutions internationales essaient également, par la contrainte financière, d'engager les pays en développement dans la même voie, selon ce que l'on a appelé le « consensus de Washington ». Seules y échappent les puissances émergentes qui veulent construire leur propre modèle.

Cette idéologie néocapitaliste s'appuie sur un dogmatisme théorique modélisé. Certes, les mathématiques sont utiles aux économistes dans la mesure où l'élaboration de modèles permet de clarifier les concepts et les relations entre les variables, tout en offrant la possibilité de les quantifier. Mais les mathématiques sont dangereuses si les économistes cèdent à la beauté formelle que figurent de grandioses constructions théoriques, prétendant représenter l'équilibre général de l'économie.

Telle fut l'architecture théorique élaborée dès le XIX^{ème} siècle par Léon Walras, ingénieur de formation qui avait dû s'exiler en Suisse, ayant subi l'ostracisme des économistes purement littéraires. Pour faire face à la théorie marxiste, le modèle néoclassique représentait un équilibre général en économie de marché. Ce modèle mettait les producteurs et les consommateurs en régime de concurrence parfaite, avec rationalité individuelle, dans un espace de biens et services en nombre fini, avec flexibilité des prix. Cette magnifique construction présentait une belle symétrie entre deux facteurs de production indépendants l'un de l'autre, d'un côté le travail rémunéré par le salaire, de l'autre le capital rémunéré par le taux d'intérêt.

Si la séparation entre ces deux facteurs est justifiée pour élaborer des fonctions de production, elle ignore leur origine commune, résidant dans le capital humain. Elle constitue donc une régression par rapport au libéralisme classique. À l'ère du keynésianisme triomphant, la théorie néoclassique fut longtemps négligée, sauf dans le domaine du commerce international où elle inspira le modèle d'Elie Heckscher et Bertil Ohlin, formalisé par Paul Samuelson (théorie dite H.O.S.). Mais il revint à Gérard Debreu et à Kenneth Arrow de revivifier la théorie néoclassique dans les années 1950. Cette théorie se formalisa de plus en plus, la pensée devant se conformer à des normes mathématiques.

C'est dans cet esprit que de multiples travaux furent alors entrepris par l'École de Chicago. Le monétarisme, déjà entrevu au XVI^{ème} siècle par Jean Bodin, puis par différents auteurs, fut remis au goût du jour par Milton Friedman dans les années 1950. La politique monétaire devenait essentielle, la création de monnaie déterminant le rythme d'inflation, cependant que la fixité des taux de change devait inéluctablement céder la place à un régime de flottement généralisé. C'est dans le prolongement du monétarisme que Finn Kydland et Edward Prescott, dans les années 1970, voulurent que les politiques monétaires suivent des règles de comportement plutôt que d'être soumises à la discrétion du pouvoir politique, puis que John Taylor édicta une règle mathématique.

Milton Friedman fut aussi à l'origine de la théorie du taux de chômage naturel. La croissance potentielle d'une économie étant supposée exogène, indépendante de son taux de change réel, il convient d'éviter que le taux de chômage ne puisse tomber en dessous d'un certain seuil, qualifié de taux « naturel ». Telle est la logique du fameux NAIRU (*Non Accelerating Inflation Rate of Unemployment*), qui constitue un guide essentiel pour l'action des Banques centrales, en expliquant qu'il ne faut absolument pas descendre sous ce taux, sous peine d'accélérer l'inflation.

Un autre développement fut celui des anticipations rationnelles. Introduite par Muth, l'idée fut reprise dans les années 1970 par Robert Lucas. Dès lors que les opérateurs privés, les ménages comme les entreprises, anticipent les décisions de politique économique prises par l'État, celles-ci deviennent inopérantes. Cette logique prend l'exact contre-pied de la théorie keynésienne, voulant renvoyer celle-ci au musée. Toute modification de la politique altère systématiquement les règles de comportement, ce qui rend inutilisables les modèles économétriques fondés sur la stabilité des comportements.

Robert Lucas développa dans ce sens une nouvelle macroéconomie néoclassique. Robert Barro poursuivit dans cette voie en reprenant le principe de l'équivalence ricardienne. Suivant cette logique, tout accroissement du déficit budgétaire élève la dette de l'Etat ; les ménages anticipent alors une hausse future des impôts afin de rembourser celle-ci, et ils accroissent par conséquent leur épargne, ce qui annule toute politique de relance. De même, une politique monétaire ne peut réussir que si la Banque centrale parvient à tromper les anticipations des acteurs.

Le dynamitage de la théorie keynésienne fut achevé par James Buchanan et la théorie du *public choice*. Selon ce courant d'idées, les individus se comportent de la même façon sur les marchés et dans la vie politique. Il en résulte que les hommes politiques, les électeurs et les administrations agissent en fonction de leur propre intérêt et non de l'intérêt public. Comme les autres théories de l'École de Chicago, une telle analyse tend ainsi à dévaloriser la politique économique et le rôle des électeurs.

2.3. La maîtrise du taux de change et des échanges

Face au dogmatisme de l'idéologie néocapitaliste, il revient aux États nationaux de réagir pour ne pas subir la loi dictée par les entreprises transnationales, les marchés financiers et les technocraties internationales. Cette réaction passe par la mise en œuvre à la fois d'une politique monétaire réaliste et d'une véritable politique commerciale. Selon les dogmes à la mode, en effet, la monnaie serait neutre et ne constituerait qu'un voile. La politique monétaire devrait ainsi être mise à l'abri des gouvernements, toujours suspectés d'avoir un biais inflationniste, et confiée à une banque centrale strictement indépendante. C'est sur une telle base qu'a reposé le traité de Maastricht, créant la monnaie unique européenne devenue l'euro. Cette vision est fautive, et c'est pourquoi il est nécessaire de réviser la politique monétaire mise en œuvre en Europe.

Dans une économie mondialisée, les entreprises répartissent leur activité productive dans les différents pays, soit directement en créant ou rachetant des filiales, soit indirectement en passant des accords de partenariat avec les entreprises étrangères. En dehors de la perspective des débouchés, le critère essentiel dans leur prise de décision est celui du rapport entre la

qualité et le coût des salariés. Or le monde est segmenté en espaces monétaires distincts, entre lesquels ne s'applique que rarement et fugitivement le principe de Parité de Pouvoir d'Achat (PPA) des monnaies. Les taux de change entre les différentes monnaies jouent par conséquent un rôle décisif pour comparer entre eux les salaires, compte tenu de la qualité des territoires concernés (qualification, infrastructures collectives, environnement fiscal et réglementaire).

Que la décision des entreprises transnationales passe directement par l'investissement productif à l'étranger, ou indirectement par des accords de partenariat, elle a de profondes répercussions sur le pays choisi, que ce soit leur pays d'origine ou un pays étranger. Ces répercussions de l'action des grandes entreprises vont ensuite se diffuser à l'ensemble du tissu économique. Un pays attractif va récolter de l'investissement productif, susceptible d'accroître sa productivité et d'élever ses capacités de production. Il va pouvoir aussi augmenter ses salaires et donc sa consommation. Tant par l'offre que par la demande, sa croissance potentielle va par conséquent entrer dans une dynamique positive. L'inverse est tout aussi vrai pour un pays répulsif, dont la croissance potentielle va stagner puis régresser.

Dans sa politique monétaire, la Banque centrale ne doit donc pas se contenter de lutter contre l'inflation. Elle doit d'abord intégrer réellement la croissance dans ses objectifs : c'est le cas de la Réserve fédérale américaine, mais ceci est absent pour la Banque Centrale Européenne, tant dans ses statuts que dans la pratique. Mais surtout, toute Banque centrale doit être soumise aux autorités politiques en ce qui concerne sa politique de change.

A cet égard, le traité de Maastricht était confus. Certes, la politique de change y était formellement de la responsabilité du Conseil, c'est-à-dire du pouvoir politique. Mais en réalité, ceci ne serait vrai que si le monde fonctionnait en parités fixes, comme sous le régime de *Bretton Woods*. Dans le régime des taux de change flottants, ceux-ci sont déterminés par le marché et dépendent par conséquent des politiques monétaires pratiquées. En interdisant au pouvoir politique de donner la moindre instruction à la Banque Centrale Européenne, le traité de Maastricht s'est trompé et a soumis *de facto* la politique de change au bon vouloir de celle-ci.

Une politique de change est efficace pour empêcher une monnaie de devenir surévaluée, en pratiquant des taux d'intérêt directeurs suffisamment bas et/ou en accumulant des réserves de change. En revanche, elle s'avère inefficace pour lutter contre des monnaies qui sont systématiquement sous-évaluées. A cet égard, la solution a été préconisée par Maurice Lauré : par des « Montants Compensatoires Monétaires », il s'agit d'un côté de taxer de façon uniforme les importations en provenance des pays concernés, de l'autre, de leur restituer un pourcentage équivalent, en subventionnant les exportations à leur destination. Il s'agirait, en fait, de lier les négociations de l'OMC aux questions monétaires, en compensant sur le plan commercial les distorsions de taux de change.

Dès lors que le taux de change réel est normal, une protection générale n'a pas de sens. En revanche, une politique commerciale stratégique peut se justifier dans deux cas. D'une part, il convient d'assurer le repli en bon ordre d'activités en déclin, comme c'était l'objectif initial des « Accords multifibres » dans les produits textiles, dont les activités de bas de gamme étaient inéluctablement condamnées par l'émergence des pays à bas salaires ; on peut seulement regretter que ce type d'accord ait persisté trop longtemps. D'autre part, il peut être opportun de protéger des industries naissantes, selon le schéma proposé autrefois par Friedrich

List, et qui a permis le démarrage de l'industrie allemande, avant que le Japon puis d'autres pays asiatiques l'appliquent à tour de rôle.

Dans les deux sens, défensif ou offensif, une telle protection stratégique devrait être autorisée explicitement par les institutions internationales telles que l'OMC, au lieu de devoir être menée en catimini et à l'aide d'instruments opaques. Toutefois, pour être efficace, elle doit être strictement limitée à la fois dans le temps et suivant les produits, tant pour des raisons nationales que dans le contexte international. Dans le temps, la protection doit être dégressive afin de pouvoir s'achever à une date planifiée dès le départ, les entreprises connaissant d'emblée la période pendant laquelle elles devront faire leurs preuves. Suivant les produits, il faut réserver les « pics tarifaires » à un tout petit nombre de postes de la nomenclature douanière, plutôt que d'étaler la protection sur un grand nombre de produits (une protection généralisée signifie que le taux de change réel n'est pas normal).

Le devenir de l'euro dans l'économie mondialisée¹

Jean-Claude DISCHAMPS

Université Panthéon Assas, France

dischamps.jean-claude@neuf.fr

Résumé

La création de l'euro a été une étape extrêmement importante de la très longue marche de l'Europe vers son unité au sein de la mondialisation. Elle a profondément bouleversé les conditions de fonctionnement des économies qui ont successivement choisi d'accepter les contraintes qu'implique l'appartenance à la zone euro.

Plus d'un demi siècle après le Traité de Rome mais moins d'une décennie après son lancement cette zone a connu une grave crise qui aurait pu l'emporter en donnant raison à ses détracteurs. Le devenir de l'euro est une question qui divise les économistes au moins autant que sa création l'avait fait. Beaucoup jugent son coût social insupportable et ne croient pas sa pérennité possible.

De remarquables avancées politiques, de nature institutionnelle et réglementaire, ont été acquises ces dernières années sous la pression de la crise de la zone euro. Elles n'auraient cependant pas été suffisantes pour assurer l'avenir de l'euro si la BCE n'avait pas annoncé à temps qu'elle ferait tout ce qui serait nécessaire à court terme pour faire face aux conséquences du laxisme budgétaire de la majorité des pays membres de la zone et garantir la crédibilité de son devenir. Celui-ci ne pourra être durablement entretenu qu'au bénéfice d'une avancée continue des intégrations économiques et des solidarités sociales.

Mots-clés

zone euro, interdépendances économiques, Banque centrale européenne, taux d'intérêt, solidarités sociales.

Abstract

The creation of the Euro was an extremely important step in the long process of Europe towards her unity in the very heart of Mondialisation. This has deeply upset the conditions of how worked the economies that had successively accepted the constraints implied by belonging to the Euro area.

Over half a century after the Treaty of Rome but less than a decade after it was launched this area has known a serious crisis that could have blown it away proving their opponents right. The future of the Euro is a question dividing economists as much as it did when it was created. Many of them feel that its social cost is unbearable and don't believe in a lasting future for it.

Remarkable political progress related to institutions and rules have been achieved under the pressure of the Crisis of the Euro area. Yet, they wouldn't have been sufficient to ensure the future of the Euro if the UCB had not announced in time that they would do all that was necessary in the short term to face the consequences of the budgetary laxity among the majority of the member states in the area and guarantee faith in its future. The latter can only be lastingly maintained but with a continuous progress in economic integrations and social solidarities.

¹ Présenté à l'occasion du Colloque du quarantième anniversaire de l'Institut Cedimes, Paris, 20-25 novembre 2012.

Key words

euro-zone, economic interdependence, European central bank, interest rate, social solidarities.

Classification JEL

A1, E5, F4.

Les échanges internationaux ont toujours joué un rôle important dans le développement et la croissance des économies nationales. Après la phase de reconstruction qui a suivi la fin de la seconde guerre mondiale, leurs poids relatifs dans la croissance économique mondiale se sont considérablement accrus dans la plupart des pays avec les progrès de la mondialisation, tant en valeurs absolues qu'en valeurs relatives par rapport aux PIB nationaux.

Depuis la chute du mur de Berlin, le 9 novembre 1989, et l'éclatement de l'ancienne URSS, le 8 décembre 1991, ces progrès ont été renforcés par la monovalence de fait de l'économie de marché.

Il s'y est ajouté les effets positifs des grands mouvements de dérégulation économique et financière des économies développées et de libéralisation des flux de capitaux générateurs d'une financiarisation sans frontières sous la pression des choix idéologiques et politiques conjugués de Ronald Reagan et de Margareth Thatcher.

Il s'y est ajouté aussi ceux qui ont découlé de l'émergence accélérée des nouvelles grandes puissances économiques, notamment des « BRICS ». Celles-ci sont devenues de redoutables foyers concurrentiels à bas coûts de main d'œuvre générateurs de nouveaux courants d'échanges internationaux mais aussi de désindustrialisations ruineuses dans les pays anciennement industrialisés assorties de multiples délocalisations, de fortes augmentations des taux de chômage et de difficiles reconversions des facteurs productifs.

Ces progrès de la mondialisation ont aussi été renforcés par la diffusion extraordinairement rapide et généralisée à l'échelle mondiale des innovations liées aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Les retombées déstabilisantes sur les équilibres économiques structurels nationaux antérieurs qui ont découlé dans l'ensemble des économies de l'Union européenne de toutes ces innovations majeures génératrices de changements fondamentaux, les coûts sociaux corrélatifs qui ont été entraînés par la combinaison des enchaînements de destructions créatrices correspondantes, les mutations économiques et sociétales qui les ont accompagnées et la violence de la crise économique qui, à des degrés divers, a frappé la plupart des économies développées depuis six ans, notamment celles de l'Union européenne, ont été si forts que des courants de pensée politico-économique réunissant des partis extrêmes profondément antagonistes mais se proclamant simultanément partisans d'une remise en cause de la mondialisation, et même de nouvelles politiques de « démondialisation », ont pu rassembler à l'échelle de l'Union, dans un même creuset contestataire de l'ordre économique et social existant, des analystes économiques et des responsables politiques relevant officiellement de bords politiques et doctrinaux opposés. Leurs analyses et leurs rhétoriques radicales mêlées

aux effets de cette crise ne pouvaient manquer de toucher des fractions croissantes des peuples européens.

Elles suscitent de plus en plus d'interrogations et de réactions négatives, au mieux de doutes sur l'efficacité et l'utilité de l'Union européenne et au pire de rejets purs et simples à son endroit. Ces réactions critiques tendent toutes à en faire le bouc émissaire des difficultés actuelles : elles se manifestent plus particulièrement envers sa composante la plus avancée, la zone euro, et envers son symbole le plus emblématique depuis près de quinze ans déjà, à savoir la monnaie unique que l'euro est devenu aujourd'hui pour dix-sept de ses Etats membres.

Des partis politiques nouveaux prônant des idéologies nationalistes sont réapparus ces dernières années dans un grand nombre de pays membres, aussi bien au Nord qu'au Sud de l'Union européenne et de la zone euro. C'est ainsi qu'après les récentes expériences de l'Autriche, de la Finlande, des Pays-Bas ou de la Hongrie, au Royaume-Uni les derniers succès électoraux locaux du « Parti pour l'indépendance du Royaume-Uni » (UK independence party) ne préoccupent pas que le parti conservateur britannique. Ce parti se proclame formellement europhobe. De même, le parti « Alternative pour l'Allemagne » (Alternativ für Deutschland) vient d'apparaître en pleine lumière comme un challenger de la CDU-CSU et du SPD en s'affirmant lui aussi en avril 2013 comme formellement opposé à l'euro et au maintien de la plus puissante des économies des pays membres de l'Union européenne dans la zone euro.

La crise économique qui a frappé les économies développées en général, et plus spécifiquement l'Union européenne depuis l'éclatement de celle des « subprimes » en 2007 aux Etats-Unis, a ainsi particulièrement mis en danger le devenir de l'euro et plus encore celui de la zone euro.

Face à ces redoutables défis résurgents, l'interdépendance du couple décisionnel formé au niveau européen par l'ensemble des institutions et des mesures de nature politique et par l'ensemble des institutions et des mesures de nature économique est plus essentielle et indissociable que jamais pour la reprise de la croissance commune.

Les peuples de la zone euro sont souvent portés à douter de la capacité des responsables politiques à s'imposer face aux marchés. Pourtant la création de l'euro et de la zone euro a été décidée, comme celle de l'Union européenne, par les responsables politiques et eux seuls peuvent s'entendre au sein de cette dernière pour assurer la pérennité de la monnaie unique et de la zone euro ainsi que l'extension géographique de son domaine de couverture.

La dernière péripétie publique de la chaîne des crises à répétition des dettes souveraines et des endettements publics d'au moins un tiers de ses Etats membres, qui ont successivement secoué la zone euro depuis plus de trois ans et failli l'emporter en décembre 2011, vient de se matérialiser à nouveau dans des conditions très spécifiques à Chypre.

Malgré la très petite taille de l'économie chypriote dont le poids n'est que de l'ordre de 0,20% du PIB de la zone euro, soit moins du dixième du poids de l'économie grecque qui en a été le premier maillon en 2010, l'ébranlement causé par cette nouvelle crise a été beaucoup plus que proportionnel. En effet, une fois de plus les lenteurs politiques et les incertitudes des modalités

successives qui ont finalement abouti à permettre sa résolution au moins provisoire en mars 2013 sont même arrivées à profondément altérer la confiance de nombreux citoyens de la zone euro envers la sécurité des dépôts bancaires effectués dans les banques de cette zone.

Depuis la faillite de la Banque Lehman Brothers, une garantie absolue de remboursement de ces dépôts jusqu'à un montant de 100.000 euros par compte avait été assurée aux déposants par les Etats membres dans l'ensemble des banques de la zone euro. Cette garantie constitue une composante essentielle de la confiance accordée à leurs banques par les déposants de liquidités sur leurs comptes bancaires et donc à l'ensemble du système bancaire de la zone.

Dans un premier temps, cette confiance a été inconsidérément foulée aux pieds par l'Eurogroupe, la BCE et le FMI et imposée au gouvernement chypriote pour l'ensemble de ses déposants, quels que soient les montants de leurs dépôts bancaires dans les banques chypriotes. En effet, au terme de la première phase de la négociation relative à l'aide totale de 10 milliards d'euros qui a enfin été accordée au gouvernement chypriote sous conditions, dont 9 milliards prêtés par le Mécanisme européen de stabilité financière et 1 milliard par le FMI, le Président de l'Eurogroupe a annoncé que non seulement les dépôts supérieurs à 100.000 euros seraient amputés de 9,75% mais aussi que ceux inférieurs à 100.000 euros subiraient un prélèvement de 6,50 % dès le premier centime de dépôt.

Face aux immédiates et violentes réactions populaires suscitées par cette annonce, le refus du Parlement chypriote d'en accepter les modalités a permis de corriger une partie des effets désastreux de ce projet initial en épargnant les petits déposants. Mais pour les peuples de la zone euro l'ébranlement de la confiance demeure. Et ceci d'autant plus qu'à peine trouvé un semblant de solution à cette crise de liquidités du système bancaire chypriote pour un total de 17 milliards d'euros, après plus de neuf mois d'attente, de négociations et d'incertitudes, une nouvelle évaluation du gouvernement chypriote intervenue moins de deux semaines plus tard vient de majorer le total du déficit en liquidités à combler à 23 milliards d'euros.

Au même moment, les déséquilibres des systèmes bancaires de la Slovaquie et de Malte apparaissent comme une nouvelle source de besoins de financement à assumer dans la zone euro alors que la proximité des élections législatives allemandes fixées au 22 septembre 2013 vient encore de conduire la Chancelière et son Ministre des Finances à durcir leurs déclarations publiques, résolument hostiles dès le début de la crise des dettes souveraines de la Grèce à toute perspective de mutualisation des dettes publiques, en choisissant de reporter la mise en œuvre des décisions tellement importantes d'union bancaire et d'instauration de procédures de contrôle des 6.000 banques de la zone, sous l'autorité unique de la BCE, qui avaient été élaborées en 2012 par le Commissaire Barnier pour assurer la stabilité du système bancaire européen et sur lesquels un accord de principe avait cependant été formellement acquis au Conseil.

De même, les soutiens conjoncturels que devraient pouvoir apporter à la relance de la croissance économique de la zone euro les économies de ses Etats membres dont les balances commerciales sont largement excédentaires ne semblent pas devoir être prioritaires pour contrer la récession qui la frappe : la Chancelière vient, en effet, d'affirmer que son pays « n'a pas la force d'élaborer une deuxième fois un gros programme de soutien conjoncturel qui minerait la confiance internationale à son égard ».

Pourtant les « Perspectives économiques mondiales » que le FMI vient de publier le 16 avril 2013 pour 2013 soulignent que la zone euro va vraisemblablement connaître une récession moyenne de - 0,3% de son PIB cette année et ne peut espérer qu'une faible reprise de sa croissance de l'ordre de + 1,1 % en 2014.

En outre, les écarts conjoncturels de leurs taux respectifs de récession ou de croissance entre les économies de ses Etats membres par rapport à la moyenne de la zone euro sont très élevés.

En effet, en 2013 la récession de Chypre s'annonce si sévère après l'effondrement de son système bancaire qu'elle n'a pu être estimée assez rapidement et précisément par le FMI ; la récession prévue pour la France serait de - 0,1%, celle des Pays-Bas de - 0,5%, celle de l'Italie de -1,5%, celle de l'Espagne de - 1,6%, celle de la Slovénie de - 2%, celle du Portugal de - 2,3% et la plus élevée, celle de la Grèce, serait de - 4,2%.

En revanche, les croissances des autres pays de la zone euro seraient limitées à + 0,1% pour le Luxembourg et + 0,2% pour la Belgique mais elles s'élèveraient à + 0,5% pour la Finlande, + 0,6% pour l'Allemagne, + 0,8% pour l'Autriche, + 1,1% pour l'Irlande, + 1,3% pour Malte, + 1,4% pour la Slovaquie et + 3% pour l'Estonie.

En outre, les écarts des balances des comptes des Etats membres de la zone pour 2013 demeureront considérables avec, par exemple, pour une balance globale prévue comme excédentaire de + 1,6% de son PIB pour la zone euro, des excédents de balance des comptes de + 8,5% de leur PIB pour les Pays-Bas, de + 6% pour l'Allemagne, de + 2% pour l'Autriche, de + 0,4% pour l'Espagne, de + 0,1% pour l'Italie, mais aussi des déficits de - 0,5% pour la Belgique, de - 0,8% pour la Grèce et de - 1,8% pour la France.

Comme le prévoient désormais les récentes mesures institutionnelles que nous détaillerons infra, l'importance de ces différences de taux de croissance et de situations des balances des comptes des Etats membres de la zone euro devra, notamment, être rapprochée par la Commission européenne de celles des taux des déficits budgétaires, des taux d'endettements publics ainsi que des taux de chômage, pour proposer au Conseil et au Parlement européen l'adoption d'importantes mesures de politique économique coordonnées entre les pays pour pouvoir assurer la pérennité de la zone euro.

Le devenir de l'euro est donc à nouveau un grave sujet de préoccupations pour les responsables des Etats et des entreprises comme pour les économistes de la zone euro face à l'évolution en forme de véritable mutation que connaît l'économie mondialisée. Mais il doit être replacé dans son contexte historique.

L'un des plus grands intérêts des recherches politiques et économiques à caractère historique est d'éclairer le sens profond des mouvements longs qui marquent les évolutions majeures des sociétés, d'en permettre une meilleure compréhension et de nourrir les réflexions, les propositions, les débats et les décisions des responsables politiques et économiques nationaux et internationaux.

Pour tous ceux qui ont vécu les horreurs de la seconde guerre mondiale entre 1939 et 1945, la lenteur de la construction de l'Union européenne, aujourd'hui si largement critiquée, et la multiplicité des crises auxquelles elle a du faire face depuis sa création se comprennent mieux

et prennent un relief beaucoup plus constructif que pour les jeunes générations. Ces dernières ne les ont pas connues directement mais seulement par ouï-dire.

Les avancées de cette construction, pourtant déjà considérables quand on les compare à son point de départ, concrétisées au prix d'efforts collectifs poursuivis avec constance tant de la part de responsables politiques visionnaires que des peuples européens eux-mêmes, apparaissent à tort comme des acquis. Ils perdent une large part de leur valeur pour la jeunesse du fait de leur apparente banalisation.

Il faut se souvenir que le discours de Robert Schuman du 9 mai 1950 demeure le référentiel fondateur du long processus de construction de l'Union européenne. Il a été prononcé à peine cinq ans après la capitulation sans conditions de l'Allemagne nazie et la révélation au monde de l'abomination de la déportation dans des conditions effroyables et de l'assassinat raciste de près de six millions d'êtres humains, essentiellement juifs et tsiganes, dans les camps nazis.

Depuis lors, près de soixante-trois années de paix, de coopérations politiques et économiques sans cesse renforcées et de croissance des niveaux de vie en Europe sont passées, alors que moins de vingt ans après la signature du Traité de Versailles qui avait mis fin à la première guerre mondiale en 1919 le continent européen avait replongé en 1939 dans un suicide collectif.

La signature à Paris, le 18 avril 1951, du traité instaurant la Communauté européenne du charbon et de l'acier entre les six pays fondateurs de l'Union européenne d'aujourd'hui, puis en 1957 celles du Traité créant Euratom et du Traité de Rome établissant la Communauté économique européenne ont été les premières bases juridiques et historiques d'une construction politique sans précédent, ambitieuse et de longue haleine dont la création de l'euro est le plus récent maillon, à la fois potentiellement le plus important mais aussi le plus fragile et le plus menacé.

Elles ont permis à l'Europe de l'Ouest de reconstruire son économie dévastée puis d'asseoir son développement économique d'ensemble dans une paix maintenue et une coopération s'étendant à des domaines sans cesse plus étendus, en approfondissant progressivement les structures institutionnelles devant lui permettre de les organiser et de les réguler au service de sa marche à l'unité, tout en s'élargissant par une série d'étapes successives jusqu'à arriver à réunir les vingt-sept membres actuels de l'Union européenne. Dix-sept d'entre eux sont aujourd'hui membres de la zone euro et huit autres ont vocation à s'y intégrer à terme malgré les difficultés actuelles de la monnaie unique puisque seuls le Royaume Uni et le Danemark ont bénéficié d'une exonération en forme « d'opt-out ».

Après l'abandon par le Président Nixon de la convertibilité en or du dollar, le 15 août 1971, le système monétaire international reposant sur les bases de taux de changes fixes établi en 1944, donc en pleine guerre dans le cadre des accords de Bretton Woods, avait laissé place à un système de taux de change flexibles, générateur d'une plus grande souplesse pour les choix des politiques économiques et financières de chacun des gouvernements du monde, mais aussi à des comportements monétaires et financiers publics et privés plus aventureux, souvent ouvertement spéculatifs et favorisant le développement de plus grandes inégalités dans la répartition des revenus.

Les taux de change flexibles accroissent les incertitudes économiques et financières liées à la propension des responsables politiques soumis à réélection périodique à souvent privilégier des choix économiques dont les effets positifs seront visibles à court terme par les électeurs plutôt que ceux dont les conséquences bénéfiques ne pourraient être perçus qu'à plus long terme.

La disparition des contraintes imposées par le système des taux de change fixes a aussi conduit les partenaires sociaux eux-mêmes à s'affranchir des règles de bonne gestion, à user de la plus grande souplesse permise au plan national par l'introduction des taux de change flexibles, parfois même à en abuser, notamment dans les négociations relatives aux sorties de crises sociales, avec à la clé des dérapages inflationnistes sévères et des stagflations prolongées.

La création de la zone euro est intervenue, près de trois décennies plus tard, comme l'aboutissement d'une série d'expérimentations monétaires successives au sein du lent processus de croissance de l'Union européenne.

Ces expérimentations ont toutes cherché à atteindre le même objectif : obtenir une stabilisation ou au moins une forte réduction de la volatilité des taux de change à l'intérieur des frontières de la Communauté européenne, conformément à la logique de mise en œuvre d'une véritable union douanière entre les économies de ses Etats membres.

En effet, celle-ci implique normalement l'abandon des manipulations des taux de change destinées à procurer un avantage compétitif immédiat aux économies des Etats membres dont beaucoup d'entre eux avaient l'habitude de les pratiquer sous la forme de dévaluations à répétition.

Ce fut d'abord en 1972, à Bâle, la création par les gouverneurs des banques centrales de la Communauté européenne du « serpent monétaire européen » visant seulement à instaurer une stabilisation relative des taux de change intracommunautaires en prévoyant de limiter à plus ou moins 2,25% leurs mouvements autour de taux pivots considérés comme convenables, puis sept ans plus tard le remplacement de ce serpent monétaire européen par un « système monétaire européen » plus ambitieux.

Ce nouveau système avait été élaboré en 1979 au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement. Basé sur la création d'une unité monétaire de compte centrale et commune, l'ECU, ce système monétaire européen ambitionnait aussi de permettre aux neuf Etats membres de la Communauté européenne d'alors de renforcer leurs interdépendances commerciales et financières par la croissance relative et absolue de leurs échanges grâce à la stabilisation de leurs taux de change intracommunautaires.

Le Traité de Maastricht avait prévu en 1992 l'instauration d'une véritable coordination des politiques économiques et monétaires pour contribuer à la croissance économique et au développement de l'emploi dans l'ensemble des Etats membres de l'Union européenne. Sur la base des conclusions du rapport Delors de 1988, les créations de l'euro et de la zone euro ont été retenues par le Conseil européen comme un très important approfondissement politique de cette Union ainsi que le moyen d'instaurer une plus stricte discipline budgétaire et financière collective au sein de cette nouvelle zone monétaire.

En fonction des conséquences de l'adoption en 1986 de l'Acte unique européen, l'instauration de la libre circulation des biens, des personnes, des services et des capitaux est intervenue dès le 1^{er} janvier 1990. Quatre ans plus tard a été créé l'Institut monétaire européen pour préparer la création de la Banque centrale européenne qui est devenue effective le 1er juin 1998.

Enfin l'introduction de l'euro comme monnaie unique des onze premiers Etats membres de cette zone monétaire a pris corps le 1^{er} janvier 1999, l'introduction des billets dans la circulation n'intervenant que trois ans plus tard, le 1^{er} janvier 2002, pour laisser aux populations et aux entreprises le temps de s'y préparer psychologiquement et matériellement.

Seuls onze des dix-sept Etats membres de l'Union européenne d'alors avaient choisi d'y entrer et étaient parvenus à s'imposer les disciplines économiques et financières qui leur avaient permis de satisfaire en 1998 à l'ensemble des critères de convergence toujours en vigueur exigés par le Pacte de stabilité et de croissance de 1997, à savoir : un rapport déficit public/ PIB inférieur à 3% ; un rapport dette publique / PIB inférieur à 60% ; un taux d'inflation ne dépassant pas de plus de 1,5% la moyenne des trois plus bas taux des pays membres ; un taux d'intérêt à long terme ne dépassant pas de plus de 2% la moyenne des trois plus bas taux des pays membres et le respect, au cours des deux années précédentes, des marges de fluctuation fixées par le système monétaire européen.

Les modalités des créations de la zone euro et de la Banque centrale européenne devaient permettre de répondre sur les plans budgétaire, monétaire et financier aux exigences de la logique institutionnelle d'une construction politique et économique devant déboucher sur une véritable union économique et monétaire, elle-même étant considérée comme une étape indispensable à l'aboutissement du processus de transformation de la Communauté économique européenne en une Union européenne de plein exercice.

Le lancement de l'euro comme monnaie unique de ces onze premiers Etats européens le 1^{er} janvier 1999 fut successivement étendu à douze avec l'entrée de la Grèce le 1^{er} janvier 2001, puis à treize avec l'entrée de la Slovaquie en 2007, à quinze avec celles de Malte et de Chypre en 2008, à seize avec celle de la Slovaquie en 2009, puis aux dix-sept Etats membres actuels de la zone euro avec l'entrée de l'Estonie en 2011.

Le lancement de l'euro et l'extension progressive de la zone de couverture géographique européenne de cette monnaie unique constituent l'une des évolutions les plus significatives des profonds changements qu'à impliqué le très long mouvement d'instauration et de mise en œuvre d'une véritable Union économique et monétaire européenne. Elle est encore loin d'être achevée. Nous verrons cependant plus loin qu'au cours de ces deux dernières années son évolution institutionnelle a été remarquablement positive sous la pression de la crise qui a failli emporter la zone euro en 2011.

Le lancement de cette monnaie unique a été choisi après de longs débats sur les avantages respectifs de l'alternative entre monnaie commune et monnaie unique. La monnaie commune aurait préservé l'essentiel des marges de souplesse permises par des taux de change flexibles. Le choix de la monnaie unique a été voulu par les responsables politiques comme un moyen d'affirmer la puissance de cette union, la rigueur de sa gestion imposée par le Pacte de

stabilité et de croissance et les disciplines des taux de change fixes, ainsi que comme devant en faciliter la réalisation grâce à une série d'avantages économiques qui en étaient attendus.

La rigueur de gestion n'a malheureusement pas été respectée par certains Etats membres mais ces avantages ont été effectivement obtenus par tous. Ceci est très important et l'essentiel doit en être rappelé aux populations par les responsables politiques pour lutter contre le scepticisme ambiant envers le devenir de l'euro dans l'économie mondialisée.

Les avantages de l'euro et de la zone euro sont trop souvent perdus de vue, notamment par les jeunes générations.

Le premier d'entre eux tient à l'obtention d'une meilleure transparence des prix permise pour les consommateurs et les entreprises de la zone euro par leur expression en une seule et même monnaie utilisée dans chacun de ses Etats membres. Cette unicité monétaire permet en particulier aux consommateurs de procéder facilement et directement aux comparaisons de prix sans plus avoir à s'encombrer de la lourdeur des calculs correctifs des différences entraînées par les anciens taux de change. Ces consommateurs étaient évidemment moins rompus et bien moins équipés que les entreprises pour procéder à ces comparaisons. Ils en ont donc été les premiers bénéficiaires.

Cet avantage de comparabilité accrue des prix est une fonction croissante du développement quantitatif de l'ensemble des échanges de biens et de services à l'intérieur des frontières des Etats membres de la zone euro. La monnaie unique les facilite et les stimule tant pour les particuliers que pour les entreprises.

En fonction de l'instabilité des taux de change des monnaies de certaines zones géographiques étrangères et de leurs incertitudes politiques, cet avantage de comparabilité et de stabilité favorise, notamment, les campagnes de promotion des échanges touristiques à l'intérieur de la zone euro et leurs choix par les consommateurs individuels.

Grâce à la rapide diffusion et à la banalisation de l'usage des nouvelles potentialités des techniques d'information et de communication permises par les développements mondialisés successifs du réseau internet, des ordinateurs individuels, des téléphones mobiles et des tablettes, les avantages tirés de cette comparabilité accrue des prix deviennent chaque année d'autant plus importants que les montants des achats de biens et services opérés directement en ligne par les particuliers croissent rapidement dans l'ensemble des Etats membres de la zone euro.

La réduction des coûts des opérations de règlement monétaire de toutes les transactions commerciales intervenant à l'intérieur des frontières de la zone euro constitue un autre avantage sur lequel l'accent avait été mis dès avant sa création. En effet, auparavant ces opérations libellées en monnaies différentes entraînaient d'importants coûts bancaires puisqu'elles impliquaient toujours non seulement des coûts de transferts par banques interposées mais aussi des coûts de change d'une monnaie dans une autre, a fortiori lorsqu'elles intervenaient par le canal d'une monnaie commune tierce, comme le dollar.

La création au sein de la zone euro des systèmes de transferts express automatisés transeuropéens Target 1, puis Target 2 en 2007, a permis de réduire les coûts de transaction

qui étaient antérieurement imposés par les banques à leurs clients, qu'ils soient des entreprises ou des particuliers. Cette création a aussi accéléré les opérations de règlements financiers en réduisant les coûts et les délais techniques de leurs apurements entre les banques de la zone euro. Grâce au système Target, ceux-ci interviennent immédiatement par le canal de leurs comptes dans leur banque centrale nationale qui, elles-mêmes, les opèrent, à l'intérieur du système européen de banques centrales, par les mouvements de leurs comptes à la BCE.

La création de la monnaie unique a également automatiquement permis de faire disparaître tous les risques de change qui prévalaient à l'intérieur de la zone euro avant la disparition des monnaies nationales. Elle a donc parfaitement sécurisé les positions des opérateurs commerciaux et financiers voulant procéder à des échanges de biens et de services, y compris financiers, et stimulé leur développement à l'intérieur de la zone. Si elle a entraîné en contrepartie des diminutions de recettes bancaires et la disparition de certaines des officines de petits cambistes opérant sur les anciennes monnaies des Etats membres de la zone ou au moins la réduction de leurs domaines d'activité, l'avantage global de l'euro en termes de créations d'emplois demeure sans commune mesure avec ces réductions marginales.

De même, la création de la zone euro a été suivie, toutes choses égales par ailleurs, d'une diminution générale des taux d'intérêt dans l'ensemble des Etats membres. Elle a bénéficié plus particulièrement aux économies de ceux des Etats membres dont les notations financières antérieures à la création de cette zone étaient les moins bonnes, bien que les mieux notés d'entre eux aient veillé à faire inscrire dans les traités de l'Union européenne l'absence de toute solidarité interétatique envers les dettes publiques contractées par les Etats membres de la zone euro.

Ce mouvement de réduction des taux a été obtenu par la confiance des marchés en sa réussite et par un effet de contagion des excellentes notations du plus haut niveau qui avaient été antérieurement attribuées par les trois grandes agences internationales de notation à ceux des Etats membres dont les situations économiques et financières étaient les plus favorables.

Les effets potentiels bénéfiques de ces réductions de taux d'intérêt publics et privés pour la croissance des flux d'investissements productifs et donc pour la création de nouveaux emplois dans les économies de chacun des Etats membres de la zone euro ont malheureusement été pollués à terme par les conséquences négatives des comportements de certains gouvernements des Etats membres et de dirigeants d'entreprises privées qui ont usé de la complaisance intéressée des agences de notation et abusé de l'aveuglement des marchés financiers.

Leurs responsables ont ainsi pu pratiquer pendant les neuf premières années de fonctionnement de la zone euro des politiques de déficits publics et privés déraisonnables. Elles ont permis, selon les choix de chacun des gouvernements de ces Etats membres, des augmentations excessives des valeurs absolues de leurs dépenses publiques et de leurs parts relatives dans les produits intérieurs bruts de leurs pays.

Ces politiques de promotion des déficits publics, souvent justifiées par des habillages flatteurs de lutte contre le chômage, ont permis dans certains Etats membres de pousser des recrutements publics de nouveaux personnels aux niveaux national et local basés sur des affinités électives plus que sur des compétences réelles, ainsi que des investissements publics souvent redondants et somptuaires, fréquemment stériles ou inutiles. Elles ont même été

parfois accompagnées de phénomènes de corruption s'ajoutant aux gaspillages d'argent public. Il en est résulté des gonflements excessifs des montants des dettes souveraines et de graves déséquilibres des finances publiques dans la zone euro qui sont à la base de ses difficultés actuelles.

Il en a été de même dans plusieurs de ses Etats membres pour les conséquences des surendettements privés engendrés pas les possibilités nouvelles de surinvestissements spéculatifs dans le secteur de la construction immobilière, eux-mêmes provisoirement soutenus et nourris par les bas taux d'intérêt et par l'espoir d'une prolongation indéfinie des perspectives de poursuite des hausses des prix immobiliers, notamment en Irlande et en Espagne. Ceux-ci ont suscité le développement de bulles immobilières artificiellement gonflées par des phénomènes irrationnels d'entraînement collectif.

Lorsqu'elles ont éclaté, elles ont été suivies dans ces Etats membres, comme au Japon vingt-cinq ans plus tôt, d'effondrements des prix des terrains et des biens immobiliers, de blocages des transactions, de faillites d'entreprises de construction, de krachs bancaires menaçant de devenir systémiques et d'apparitions de vagues corrélatives massives de nouveaux chômeurs dont les faibles niveaux de formation d'une forte proportion d'entre eux ne leur permettaient pas d'espérer se reconvertir dans des secteurs plus porteurs.

La réalité et la gravité de ces problèmes sont d'abord brutalement apparues sous une forme explosive en Grèce, à partir de la révélation publique par les responsables de la nouvelle majorité politique issue des élections législatives d'octobre 2009 de la sous évaluation prolongée des énormes montants des déficits publics et de la dette souveraine accumulée par ce pays. Il est alors devenu manifeste que des manipulations statistiques de grande ampleur étaient intervenues dans la présentation de la réalité de ses comptes publics, avant même son entrée dans la zone euro, pour lui permettre de sembler satisfaire aux critères d'entrée. Ces manipulations ont été opérées par les dirigeants grecs avec le concours technique intéressé de la banque américaine Goldman Sachs et de leurs propres services statistiques à la rigueur défaillante, ainsi peut-être qu'avec la bienveillante compréhension de certains responsables politiques et gouvernementaux étrangers désireux de faciliter l'entrée de ce pays dans la zone euro.

Grâce à la création de cette zone et à l'admission de leur pays en son sein, les gouvernements grecs successifs ont été en mesure de financer pendant près d'une décennie les déficits cumulatifs de leurs finances publiques et donc de continuer à accroître la dette publique par des emprunts opérés sur les marchés financiers internationaux à des taux anormalement bas, compte tenu de l'état réel de la situation économique et financière de la Grèce.

Cette perversion des avantages de la création de l'euro par des dirigeants politiques irresponsables s'est retournée contre la stabilité de la zone euro. Sa pérennité en a été gravement ébranlée.

Il en a été de même pour les autres Etats membres de la zone euro qui s'étaient laissé aller à des débordements analogues. Leurs surendettements publics sont devenus si évidents au printemps 2010 que les marchés financiers internationaux se sont refermés eux aussi et que les agences de notation, jusque là trop peu vigilantes, voire complaisantes, ont été conduites à tour à tour se lancer dans un processus cumulatif d'abaissement des notations de leurs dettes

souveraines ; les taux d'intérêt exigés par les marchés financiers pour leur consentir de nouveaux emprunts sont alors montés à des niveaux insupportables.

Ces perversions des comportements publics et privés dans certains Etats membres ont fait replonger leurs économies dans la récession et entraîné la crise de l'ensemble de la zone euro, mais la crédibilité de l'euro lui-même n'a pas été durablement mise en difficulté sur les marchés des changes.

Les taux de change de l'euro sont même aujourd'hui considérés comme trop élevés pour assurer la compétitivité internationale des exportations de la zone par beaucoup de responsables politiques ou d'entreprise comme par beaucoup d'économistes.

La crise actuelle n'est donc pas une crise marquée par une dégradation de la valeur internationale de l'euro. Introduite avec un taux de change de 1,18 dollar par euro le 1^{er} janvier 1999, cette devise s'est dépréciée à 0,82 dollar par euro deux ans plus tard puis la volatilité des marchés des changes s'est renversée et l'a portée à un maximum de 1,60 dollar par euro. Le taux de change actuel de l'euro reste relativement stable depuis le début de la crise de la zone euro autour de 1,30 dollar par euro, avec une volatilité limitée à une fourchette de + ou - 6 % autour de cette moyenne.

En revanche, la crédibilité de la zone euro a beaucoup souffert de ces perversions des comportements publics et privés dans certains Etats membres et la foi en sa pérennité en a été gravement atteinte, malgré tous les avantages qu'elle présente et que nous venons de rappeler.

La création de la zone euro a, en effet, également entraîné pour tous ses Etats membres un accroissement de leurs protections respectives contre les effets des chocs économiques et financiers conjoncturels et structurels susceptibles de les frapper depuis l'extérieur de la zone euro.

Cette plus grande résilience de chacune de leurs économies et de chacun de leurs marchés financiers respectifs a tenu à l'importance, le plus souvent croissante et généralement majoritaire, de leurs échanges commerciaux intra zone opérés de ce fait avec des taux de change fixes ainsi qu'à l'effet de masse découlant des fusions de leurs économies au sein d'une zone monétaire couvrant un ensemble économique et financier réunissant près de 330 millions d'habitants jouissant de niveaux de vie parmi les plus élevés du monde.

La résilience des économies de cette fraction majoritaire de la population de l'Union européenne, représentant plus des trois-cinquièmes de sa totalité, a pu aussi indirectement bénéficier dans l'esprit des marchés internationaux de l'importance du poids économique et financier d'un potentiel total à terme de plus de 500 millions de citoyens européens.

La zone euro a, en effet, juridiquement vocation à intégrer un potentiel humain supplémentaire de près de 200 millions d'habitants. Tous les Etats membres de l'Union européenne peuvent à tout moment juridiquement demander à entrer dans cette zone le jour où ils l'estimeraient conforme à leurs intérêts et où leur situation économique et financière leur permettrait de satisfaire aux critères de convergence rappelés supra.

Même si une large majorité des citoyens de la zone euro ont dit avoir ressenti le contraire après le passage à l'euro, la BCE s'est attachée à prouver, statistiques à l'appui, que l'entrée dans cette zone a entraîné une réduction des taux d'inflation moyens dans chacun de ses Etats membres au cours de la première décennie de son existence.

L'unicité de la politique monétaire de la zone a conduit à une réduction des pressions inflationnistes dans les économies de tous ses Etats membres du fait que le conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne est tenu, de par la lettre de ses statuts, de considérer que sa mission prioritaire enjoint à chacun de ses membres de veiller à imposer aux économies de chacun des Etats membres une politique monétaire non seulement unique mais également vigilante et rigoureuse de façon à assurer la meilleure stabilité des prix possible dans l'ensemble de la zone euro et de l'Union.

Ce conseil des gouverneurs réaffirme régulièrement depuis quinze ans la priorité qu'il attache à ce que les dérives nominales des prix dans la zone euro demeurent en dessous mais les plus proches possibles d'un taux moyen de hausse plafonné à 2% par an.

Cet objectif de stabilité relative des prix est demeuré non seulement strictement prioritaire mais même pratiquement exclusif jusqu'à l'été 2007 et à l'éclatement de la crise bancaire et financière des « subprimes » aux Etats-Unis puis à sa diffusion mondiale.

Les règles de stricte discipline budgétaire et de bonne gestion publique qui étaient juridiquement très précisément fixées et imposées à tous les Etats membres par le Pacte de stabilité et de croissance de 1997 ont cependant rapidement cessé d'être respectées par nombre d'entre eux dans la zone euro sous les pressions exercées sur des gouvernements trop peu rigoureux par des déséquilibres budgétaires consécutifs à des pertes de recettes fiscales et à des accroissements de dépenses publiques entraînés par les tensions politiques, économiques et sociales conjoncturelles du début des années 2000.

Ce fut le cas d'abord du Portugal dès 2003 puis, de façon beaucoup plus grave et significative, des deux plus grands Etats membres de l'Union européenne que sont l'Allemagne et la France. Le premier ayant connu entre 2003 et 2005 des taux de chômage moyens de l'ordre de 10%, le gouvernement allemand n'a pas hésité à pratiquer pendant quatre ans, de 2003 à 2006, des déficits publics supérieurs au plafond de 3% de son PIB, avec un maximum de - 4,2% en 2003 ; ceux du second sont montés à un maximum de - 4,1% en 2003 mais sont redescendus à - 3,6 % en 2004 pour retomber à - 2,9% dès 2005. En revanche, le premier a toujours bénéficié depuis son entrée dans la zone euro d'un considérable excédent de sa balance des comptes tandis que le second a vu le déficit de la sienne s'aggraver depuis 2003.

Face à ces déficits des finances publiques de l'Allemagne et de la France, les gouvernements de la zone euro ont été conduits, sous leurs pressions conjointes, à s'entendre sur une première réforme du Pacte de compétitivité et de croissance. Elle est intervenue dès 2005 afin de permettre un assouplissement des contraintes de bonne gestion qui étaient initialement prévues et qui auraient du théoriquement être respectées par tous les Etats membres, a fortiori par les deux plus puissants.

Ces règles avaient pourtant été jugées rigoureusement indispensables huit ans auparavant par les gouvernements des Etats membres de la zone euro, notamment par celui de l'Allemagne,

la Commission européenne et la Banque centrale européenne étant elles-mêmes chargées d'y veiller, selon la pratique constante de la Bundesbank.

L'exemple de cet assouplissement dans la mise en œuvre de ces règles, plutôt que de devoir s'y plier en acceptant les conséquences économiques et sociales jugées dommageables et politiquement impopulaires qui auraient découlé de leur strict respect, illustre à quel point les gouvernants de grands Etats membres ont été capables de s'entendre pour les fouler au pied. Ils ont constitué un front commun pour faire ensemble apparemment preuve d'un bon pragmatisme conjoncturel immédiat mais dont les retombées négatives réelles pour le devenir de la zone euro ont été désastreuses à terme pour la crédibilité et la durabilité de la zone euro. Elles n'ont été vraiment perçues par les moins prévoyants de ces gouvernements que lors de l'éclatement de la crise des dettes souveraines grecques cinq ans plus tard. Elles ont, en effet, permis de reporter inconsidérément les mesures de rétablissement des finances publiques et de poursuivre des politiques irresponsables de surendettements publics mais aussi privés.

En revanche, dans le même temps, le Chancelier allemand avait cependant pris la responsabilité politique de l'impopularité d'un large programme de réformes d'ensemble, dit de l'Agenda 2010, visant à la restauration la plus rapide possible de l'emploi en Allemagne par un accroissement massif de la compétitivité des entreprises industrielles et de services de son pays au sein de la zone euro. L'excédent de la balance des comptes allemands est ainsi monté de 129,9+ milliards d'euros en 2003 à 194,3 milliards d'euros en 2007.

C'est ainsi, notamment, qu'ont été votées à son initiative, entre 2003 et 2005, les quatre lois Hartz, du nom du directeur des relations humaines de l'entreprise Volkswagen.

Ces lois impopulaires ont profondément réformé les conditions de fonctionnement du marché du travail allemand, en les assouplissant au détriment de la plupart des mesures sociales et des mesures de régulation de la vie économique qui avaient été antérieurement conquises par les syndicats de salariés et qui étaient favorables aux situations des travailleurs en activité ou retraités.

Ces lois ont imposé une remise en cause des acquis de l'économie sociale de marché, un accroissement de la précarité, un gonflement des effectifs de travailleurs pauvres et un durcissement généralisé des mesures d'assistance sans toutefois abandonner les principes fondamentaux de transparence et de bonne compréhension des réalités économiques par les responsables politiques et syndicaux et les règles de cogestion des entreprises qui permettent un efficace dialogue entre les partenaires sociaux.

Le Chancelier Schröder a perdu le pouvoir au profit de la Chancelière Merkel au terme des élections au Bundestag de l'automne 2005, mais ces mesures de rigueur ont rendu sa compétitivité à l'économie allemande ; par rapport aux économies des autres Etats membres de la zone euro qui ne se sont pas imposé les mêmes efforts de rétablissement rapide de leur compétitivité économique, l'économie allemande a pu mieux faire face aux conséquences de la très grave crise bancaire, financière et économique qui a frappé l'économie mondiale en 2008-2009 et entraîné une forte chute du volume et de la valeur de ses exportations.

Au prix de ces durs sacrifices économiques et sociaux, la population de la première économie de la zone euro est ainsi parvenue, en acceptant une aggravation provisoire des déficits

budgétaires et des endettements publics fédéraux, à contenir la hausse du chômage et à maintenir le niveau de l'emploi ainsi que les capacités productives de ses entreprises industrielles en usant d'aménagements provisoires en baisse des rémunérations et des durées effectives de travail. Les potentialités de leurs composantes productives essentielles, comprenant des contingents de mains d'œuvre spécialisées et hautement qualifiée ont été intégralement sauvegardées. Dès la fin de 2009 et le début de 2010 la croissance de l'économie allemande a pu ainsi repartir à la hausse avec la remontée des volumes et des valeurs de ses exportations.

Ces résultats remarquables du rétablissement de l'économie allemande ont été maintenus quelles qu'aient pu être, depuis lors, l'importance des variations de la valeur internationale de l'euro, donc de ses taux de change.

Les options industrielles de long terme des entreprises de ce pays, y compris de celles très nombreuses de taille intermédiaire et d'appropriation familiale, visent toujours à privilégier leur aura internationalement reconnue par une priorité nationale donnée à la qualité et à la fiabilité de leurs productions, à la recherche et à la promotion d'innovations de leurs processus productifs associées à des produits de haut de gamme plutôt que de bas prix, ainsi qu'à la pratique d'un grand dynamisme commercial et d'une forte crédibilité contractuelle assis sur des campagnes publicitaires centrées sur la valorisation et l'exploitation du thème du prestige collectif attaché au « made in Germany ».

En outre, le système fiscal fédéral a veillé à ne pas frapper excessivement les résultats des entreprises et leurs capacités de financement des investissements productifs qui conditionnent le maintien de la compétitivité par une permanente modernisation des capacités industrielles et la croissance de l'emploi.

Il n'en a pas été de même dans la majorité des autres Etats de la zone euro. Face à la crise actuelle de l'emploi qui bloque sa croissance et dont ses peuples souffrent durement, leurs responsables politiques et économiques ont encore de très nombreuses initiatives à prendre pour arriver à mieux expliquer et donc à mieux faire comprendre à leurs opinions publiques l'impérieuse nécessité, dans une économie de plus en plus ouverte et mondialisée, de s'adapter aux nouvelles contraintes qui en résultent mais aussi de se mettre en mesure d'exploiter à terme et à plein les nouvelles potentialités de croissance ouvertes tant par les spécificités de cette zone que par les considérables progrès des économies des principaux pays émergents qui ont été rendus possibles pour eux par les efforts propres de leurs populations et de leurs dirigeants mais aussi par les développements des flux de capitaux et d'échanges de biens et services liés à la mondialisation.

La durabilité de l'euro et la pérennité de la zone euro dépendront de la capacité de tous ses Etats membres à mettre en œuvre prioritairement des politiques de formation et de recherche novatrices ainsi que des choix publics généraux de croissance à long terme, dans les domaines économiques, sociaux, budgétaires et fiscaux, qui favorisent la propension à entreprendre et le développement des investissements productifs publics et privés les plus bénéfiques pour la croissance des entreprises et de l'emploi en entretenant ou en restaurant leurs compétitivités internationales.

Les faiblesses des exportations de leurs entreprises nationales sur les marchés étrangers en dehors de la zone euro ne sont évidemment pas exclusivement dues aux évolutions ascendantes des niveaux des taux de change de l'euro par rapport aux principales devises étrangères utilisées dans les échanges internationaux. Les résultats excédentaires des balances des comptes de pays comme la Finlande, les Pays-Bas, l'Autriche ou l'Allemagne soulignent les limites et le caractère relatif de cette explication moniste par les niveaux trop élevés des taux de change de l'euro et l'importance cruciale du maintien ou du rétablissement de degrés suffisants de compétitivité économique des économies de tous ses Etats membres pour la stabilité de cette zone.

A l'intérieur même de la zone euro, où les taux de change sont fixes depuis près de quinze ans, l'existence de la monnaie unique n'a pas permis de corriger les déséquilibres des balances des comptes des économies les plus déficitaires tant sont devenues grandes les insuffisances de compétitivité de leurs entreprises nationales sur leurs propres marchés face aux concurrences des produits ou services importés depuis d'autres pays plus entreprenants, plus dynamiques et plus compétitifs de cette zone.

La durabilité de l'euro et la pérennité de la zone euro dépendront de la capacité effective de chacun de ses Etats membres à entretenir le dynamisme et la compétitivité de ses entreprises ou à réagir assez rapidement en s'imposant les difficiles mesures correctives nécessaires à leur rétablissement.

Les graves difficultés auxquelles la zone euro a du spécifiquement faire face depuis plus de trois ans, à la suite de la crise des dettes souveraines ayant éclatée en février 2010 en Grèce puis ayant frappé successivement l'Irlande, le Portugal, l'Espagne, l'Italie et maintenant Chypre, avaient été annoncées, dès avant le lancement de l'euro, par les conclusions négatives des analyses de nombreux économistes. Ils jugeaient que cette zone ne pouvait être viable à long terme puisqu'elle ne serait pas en mesure de faire face aux inévitables chocs asymétriques venus de l'extérieur qui sont susceptibles à tout moment de frapper inégalement les économies de ses Etats membres non plus qu'à leur permettre d'éviter d'avoir à corriger seuls leurs déséquilibres internes et externes.

Ces prévisions négatives tenaient fondamentalement au fait que cette zone ne correspond pas à une zone monétaire optimale telle que Robert Mundell en avait mis les caractéristiques en évidence dès 1961. En s'appuyant sur la représentation du triangle d'incompatibilité, il avait souligné, trente-huit ans avant le lancement de l'euro, qu'au sein d'une zone monétaire assortie de taux de change fixes, dès lors que les capitaux circulent librement dans la zone ses Etats membres ne peuvent plus pratiquer des politiques monétaires autonomes. Ils perdent donc intégralement l'usage du premier des deux leviers d'action qui sont attachés normalement à l'exercice de leur pleine souveraineté économique, à savoir la politique monétaire et la politique budgétaire.

La politique monétaire de la zone euro est déterminée globalement par la BCE et elle est unique par définition pour tous ses Etats membres. Au sein du SME, elle ne peut être ajustée isolément par chacune de leurs banques centrales nationales aux besoins spécifiques des économies de chaque Etat membre tels que chacune d'elles pourrait les apprécier, si elles étaient indépendantes, ou que chacun de leurs gouvernements respectifs pourrait les leur imposer, si elles ne l'étaient pas, puisqu'elles sont toutes intégrées dans le même système

européen de banques centrales et sont donc subordonnées aux décisions indépendantes, souveraines et globales du conseil des gouverneurs de la BCE.

Il est par conséquent fondamental pour la durabilité de l'euro et de la zone euro que les politiques budgétaires de tous ses Etats membres soient adaptées en permanence par leurs gouvernements respectifs aux multiples conséquences concrètes de leur renoncement collectif à l'utilisation des possibilités d'ajustement cachées, et politiquement indolores au moins à court terme, liées à un recours aux anciennes pratiques inflationnistes des financements publics et des amortissements de dettes par le recours à des émissions monétaires de leur banque centrale ainsi qu'aux marges de souplesse des dévaluations autonomes antérieurement permises par leurs politiques monétaires indépendantes.

L'évidence de ce constat explique pourquoi les économistes, notamment espagnols, partisans d'un retour à la discipline de l'ancien étalon or sont portés aujourd'hui à estimer que la zone euro correspond à un substitut de ce dernier. Ils prônent la restauration pure et simple d'un système international des paiements reposant sur des taux de change fixes, comme c'était la règle au dix-neuvième siècle et jusqu'à la première guerre mondiale sous le régime de l'étalon or, en s'appuyant sur les analyses théoriques et pratiques de Von Mises et de l'école économique autrichienne.

La zone euro n'en est par définition qu'un substitut imparfait mais la fixité absolue de ses taux de change interne l'y apparente. Elle est tellement plus proche de leurs préférences pour les contraintes que l'étalon or imposerait aux choix des responsables politiques et économiques qu'un système de taux de change flexibles dont ils dénoncent les tares. Ce dernier autorise de fait toutes les perversions déstabilisantes des politiques publiques dont le Pacte de stabilité et de croissance aurait normalement du pouvoir protéger les Etats membres de la zone euro.

Cette zone présente toujours de fortes disparités entre les niveaux de développement et les caractéristiques structurelles des économies de ses dix-sept Etats membres. Les écarts des niveaux de revenu par tête d'habitant entre chacun d'eux ont été globalement réduits depuis l'introduction de l'euro. Ils sont cependant encore aujourd'hui trop importants pour que la gravité de la crise actuelle, qui les frappe inégalement depuis plus de quatre ans, ne conduise pas les populations de la zone euro à s'interroger sur l'intérêt de l'appartenance de leur pays à cette zone monétaire dont il est tentant pour des responsables politiques de faire un bouc émissaire, et qu'elles puissent être incitées par ses adversaires à en mettre en doute les avantages ou même à la rejeter purement et simplement pour les plus extrêmes.

En outre, les progrès économiques qui ont été réellement enregistrés au cours des dix années précédentes au sein de l'Union européenne et de la zone euro ont généralement été vite oubliés par les populations des Etats membres qui en ont le plus bénéficié.

Ces acquis antérieurs à la crise sont devenus naturellement des bases de départ nouvelles pour les jugements individuels à porter sur les situations présentes et leurs évolutions à venir, en fonction de la généralisation des effets-cliquets. Ceux-ci sont automatiquement d'autant plus marqués dans les jeunes générations en recherche d'emploi que les difficultés d'insertion sur le marché du travail les touchent le plus durablement et le plus gravement. Leurs taux de chômage dépassent souvent 50%, comme en Grèce, en Espagne ou en Italie, ce qui n'est socialement et politiquement pas supportable et se retourne contre l'objectif d'une perception

d'ensemble positive de la zone euro par les diverses populations de ses Etats membres. Ces évolutions psychologiques et sociologiques négatives ne peuvent que nuire à sa pérennité.

Depuis près de quinze ans, les disparités structurelles et de niveaux de vie entre les Etats membres économiquement les moins avancés de la zone euro ne sont pas ressenties par leurs opinions publiques comme ayant été suffisamment diminuées, malgré les importantes mesures de convergence mises en œuvre au titre de la politique structurelle de l'Union européenne dès avant ses élargissements successifs.

Elles ont beau avoir été poursuivies depuis lors avec constance pour l'avantage prioritaire des populations des moins développés d'entre eux, leurs effets positifs sont chroniquement sous estimés partout sous l'effet de la dureté de la crise de l'emploi. Les tensions sociales sont ainsi devenues explosives dans un grand nombre de pays de la zone euro et menacent directement sa pérennité.

A la différence de l'expérience positive des économies de chacun des cinquante et un Etats de la Fédération américaine, les mesures de convergence dans la zone euro sont assorties de bien plus faibles niveaux d'adaptabilité aux exigences unitaires. Ainsi le degré d'acceptabilité de la mobilité des travailleurs des Etats membres entre eux varie beaucoup de l'un à l'autre par suite de la force historique des enracinements locaux, nationaux et culturels des populations de la zone ainsi que sous l'effet des barrières supplémentaires entraînées par le pluralisme linguistique de l'ensemble des peuples de l'Union. Ce degré d'acceptabilité y est partout relativement beaucoup plus faible qu'aux Etats-Unis dont les populations ont conservé les valeurs de dynamisme et d'adaptabilité ainsi que les comportements psychosociologiques caractéristiques d'une terre de forte immigration nourrie de puissants mythes de conquête de nouvelles frontières qui contribuent à en faire une zone monétaire optimale.

De même, l'hétérogénéité économique de l'Union européenne elle-même est une fonction croissante de ses multiples élargissements successifs intervenus entre 1972 et 2007, avec la vague de l'entrée massive en 2004 de huit nouveaux Etats membres d'Europe de l'est, à savoir les trois Etats Baltes, la Pologne, la Tchéquie, la Slovaquie, Malte et Chypre, et de deux Etats supplémentaires en 2007, la Bulgarie et la Roumanie, sans omettre celui qui va intervenir avec la prochaine entrée de la Croatie dans l'Union en 2013.

Cette hétérogénéité croissante de l'Union européenne retentit sur celle de sa partie zone euro et indirectement, à travers elle, sur la perception qu'en ont les populations de cette zone. Celle ci constitue le noyau dur de l'Union et seule elle répond à la lettre comme à l'esprit unitariste qui est à la base des deux grands traités qui la régissent aujourd'hui, le Traité de l'Union Européenne, d'une part, et le Traité de Fonctionnement de l'Union Européenne, d'autre part.

L'unicité des marchés des services est loin d'être atteinte dans l'Union. Elle demeure imparfaite, même dans la zone euro, par suite du maintien d'un ensemble de réglementations juridiques nationales particulières, voire antagonistes, impliquant des cloisonnements géographiques générateurs de frais et de délais administratifs freinant les échanges. Il en est de même pour les conséquences de la persistance de multiples normes nationales ainsi que de caractéristiques techniques des grands équipements structurants différentes et souvent rigoureusement incompatibles, de l'existence de réseaux de transport préexistants physiquement intangibles à long terme et de multiples infrastructures collectives elles-mêmes

très difficiles ou très onéreuses à simplement rapprocher, à supposer que les gouvernements des Etats membres et leurs habitants en aient vraiment et sincèrement la volonté.

Les résultats négatifs du référendum français de mai 2005 et du référendum hollandais de juin 2005, tous deux relatifs à l'adoption du projet de Traité constitutionnel européen qui avait été élaboré en 2004, ont été fortement impactés par les effets des campagnes politiques hyper médiatisées menées par les opposants à son adoption. Elles ont été centrées, plus particulièrement en France, sur les conséquences inquiétantes à attendre par les entreprises des secteurs artisans nationaux, en termes de concurrence jugée déloyale, du projet de Directive Bokelstein concernant les prestations et services que pourrait y proposer librement un prestataire venant de l'Union et qui ne serait pas soumis aux mêmes charges salariales et sociales qu'eux !

De même encore, depuis son élargissement de 1972, l'Union européenne dans sa globalité n'est pas parvenue elle-même à promouvoir une meilleure harmonisation de l'ensemble de ses politiques sociales non plus que de ses politiques fiscales.

La zone euro souffre plus particulièrement de ces blocages qui ont été maintenus depuis quarante ans sous la pression constante d'un Royaume-Uni particulièrement attaché au principe de subsidiarité.

Les unes comme les autres de ces politiques sociales et de ces politiques fiscales, dont une meilleure harmonisation serait importante pour permettre d'atteindre une meilleure homogénéité de la zone euro, demeurent encore à ce jour de compétence nationale avec les pouvoirs de veto et donc les pratiques de blocage qui en découlent.

La durabilité de l'euro et la pérennité de la zone euro dépendront beaucoup de la capacité de ses Etats membres à parvenir enfin à s'imposer les rapprochements indispensables de leurs régimes de protection sociale de façon à mettre un terme aux incitations aux pratiques anormales de moins disant social qui sont largement et abusivement utilisées par les gouvernements et par les dirigeants d'entreprises pour renforcer artificiellement les niveaux de leurs compétitivités économiques nationales dans la zone, au détriment des intérêts des franges de leurs populations économiquement les plus fragiles.

La durabilité de l'euro dépendra aussi de la capacité des Etats membres de la zone euro et de l'Union à s'imposer les réductions non moins indispensables des disparités de leurs régimes fiscaux. Ces disparités engendrent des distorsions de concurrence qui sont contraires à l'esprit de l'Union et à la finalité du marché unique des biens et services. Ces distorsions sont d'autant plus fortes qu'elles sont doublées, grâce à l'appui très onéreux de conseillers fiscaux hautement spécialisés, de pratiques systématiques de recherche d'optimisation fiscale par les entreprises multinationales en utilisant toutes les opportunités de réduction de leur charge fiscale globale qui leur sont ouvertes par l'existence et le maintien de ces disparités.

Ces disparités suscitent des choix d'implantation géographique à l'intérieur de l'Union et de la zone euro qui peuvent être commandés principalement par les différentiels de leurs modalités et de leurs taux d'imposition, tant pour les individus que pour les entreprises, notamment lors des choix d'implantations d'investissements étrangers nouveaux envisagés dans les Etats membres de l'Union ou de la zone euro.

Malgré leur importance et leur intérêt non moins fondamental pour la promotion de politiques compensatoires des déséquilibres nationaux dans la zone euro et de réduction des écarts de niveaux de vie et de taux de croissance entre les Etats membres, les politiques communautaires de convergence butent elles-mêmes sur la limitation du budget de l'Union à des plafonds très bas, à peine supérieurs à 1% de son PIB.

Malgré les votes négatifs du Parlement européen envers les propositions budgétaires qui avaient été élaborées par la Commission et retenus par le Conseil à des niveaux en légère baisse au terme de marchandages tendus, il était à craindre que les crédits globaux qui seront finalement arrêtés dans le budget européen pour la période 2014-2020 ne soient en diminution ou au mieux stagnants sous les pressions conjointes des réactions critiques des gouvernements et des populations des Etats membres dont les gestions sont les plus rigoureuses ou les plus hostiles, comme choquées qu'elles sont par le laxisme chronique des politiques budgétaires des nombreux gouvernements aux gestions financières durablement les moins rigoureuses.

Cependant, les récessions économiques constatées depuis des mois dans la plupart des Etats membres, les prévisions inquiétantes quant à leur poursuite en 2013 et même en 2014 et la chute de la production industrielle et des exportations, notamment allemandes, devraient infléchir en hausse les décisions budgétaires en cours de discussion.

La confirmation de la poursuite de la récession moyenne prévue par la Commission, le FMI et l'OCDE pour l'Union et la zone euro en 2013, selon des niveaux variables dans la plupart de leurs Etats membres, vient d'entraîner une révision coordonnée du rythme moyen et des calendriers des politiques de rétablissement des équilibres budgétaires nationaux qui étaient imposés jusque là. Ainsi des reports de un à trois ans viennent d'être décidés par la Commission et annoncés par son Vice-président Oli Rehn, pour le retour à l'objectif de 3% de déficit public des Etats membres les plus affectés par la chute conjoncturelle présente. De même, des initiatives communes destinées à faciliter une relance de la croissance de la zone en 2014 sont en cours de discussion alors que jusque là plusieurs Etats membres se refusaient purement et simplement à les envisager.

Les pressions complémentaires à la réduction du budget de l'Union exercées par le gouvernement du Royaume Uni, qui trente ans plus tard les poursuit opiniâtement dans le droit fil Thatcherien du fameux «I want my money back», continuent cependant à compromettre la durabilité de l'euro en réduisant les possibilités de renforcement des solidarités budgétaires au sein de la zone euro.

La construction de l'Union européenne elle-même est loin d'être achevée. Elle aussi traverse aujourd'hui de grandes difficultés économiques, notamment au Royaume Uni, bien que ses membres qui n'appartiennent pas à la zone euro aient conservé la maîtrise de leur politique monétaire et de leurs taux de change, ce qui relativise, là aussi, les résultats positifs à attendre par leurs partisans d'éventuelles sorties de la zone euro de certains de ses Etats membres alors que leurs coûts seraient très élevés pour chacun d'eux.

Le taux de chômage moyen a augmenté à plus de 12 % pour l'ensemble de la zone euro. Son évolution, rapidement ascendante depuis l'éclatement de la crise mondiale en 2008, a été marquée par d'importants écarts de vitesse et d'amplitude selon ses Etats membres,

l'Allemagne, l'Autriche, la Finlande et la Hollande restant à des taux inférieurs à 7% alors que la France et l'Italie sont au dessus de 10%, le Portugal et l'Irlande proches de 15% et que la Grèce et l'Espagne ont largement dépassé 25%.

Les leçons tirées de la crise bancaire et financière qui avait éclatée dès l'été 2007 aux Etats-Unis avec celle des crédits immobiliers, demeurent tout à fait significatives. Cette crise des subprimes s'est étendue l'année suivante en une crise générale de l'économie américaine à la suite du choix de la FED, malgré le risque d'une crise systémique du système bancaire mondial, de laisser tomber en faillite la banque Lehman Brothers le 15 septembre 2008.

Cette crise, qui était initialement essentiellement bancaire et financière mais qui aurait pu devenir systémique sans les puissantes interventions étatiques complémentaires du gouvernement américain et de la FED, s'est alors très rapidement transmise à l'économie mondiale et s'est transformée en une très grave crise économique.

La zone euro, comme l'Union Européenne dans son ensemble et la plupart des grandes économies mondiales, se sont lancées, à la suite de la Chine et des Etats-Unis, à l'automne 2008 dans une cascade de politiques de relances conjoncturelles. D'inspiration classiquement keynésienne et plus ou moins bien coordonnées au sein du G20, ces politiques étaient destinées à freiner la diffusion de cette crise d'origine américaine d'une ampleur proche de celle de 1929 et à en combattre les conséquences sociales les plus graves pour les populations des Etats de ce groupe.

La reprise économique qui était attendue de ces politiques massives d'augmentation des dépenses publiques s'est effectivement produite dans la zone euro comme dans la plupart des autres économies développées du G20 dès l'été 2009. Elle s'est affirmée en 2010 en paraissant donner pleine raison au bien fondé de leur choix collectif.

Mais cette reprise qui avait été initialement espérée classiquement en forme de « V » s'est rapidement dégradée dans la zone euro. Elle a été suivie d'une rechute en forme de « W » dès l'été 2011, à partir cette fois de l'aggravation de la crise des dettes souveraines assortie de la forte rechute corrélative des marchés boursiers en aout 2011, notamment dans la zone euro.

Ces mouvements se sont produits sous les effets des anticipations de plus en plus défavorables des investisseurs qui ont été renforcées par une meilleure prise de conscience par les marchés du poids réel de la conjonction des fortes dettes publiques antérieurement accumulées, dont les poids ont été partout aggravées par l'accumulation des déficits publics générés par les politiques de relance menées depuis la fin de 2008, et des surendettements publics massifs qui en ont découlé, notamment là encore dans les plus surendettés des Etats membres de la zone euro.

Les Etats membres de l'Union dans son ensemble ont fait preuve de très inégaux degrés de sensibilité et de vulnérabilité aux chocs économiques extérieurs entraînés par les contractions plus ou moins fortes de leurs marchés d'exportation.

Ils ont aussi fait preuve d'inégales capacités de réaction collective, qu'ils appartiennent ou non à la zone euro, face aux déséquilibres économiques et budgétaires à relever selon les degrés de

vulnérabilité à ces rechutes des composantes différenciées de leurs recettes publiques et selon les niveaux de leurs taux respectifs de surendettements publics et privés.

De même, les économies de chacun d'entre eux ont montré, pendant cette phase de rechute dans la crise, de très différentes capacités de résilience et d'adaptabilité de leurs entreprises et de leurs structures économiques à ces nouvelles tensions conjoncturelles, soulignant ainsi à nouveau l'absence d'optimalité de la zone euro.

Au sein de la zone euro, la grande fragilité des économies de sa partie sud s'est traduite par des montées soudaines des taux d'intérêt de leurs emprunts publics. Leurs différentiels potentiels qui avaient été masqués depuis l'introduction de la monnaie unique jusqu'à la fin de 2009, ont éclaté lorsque cette rechute conjoncturelle s'est brutalement traduite dans la zone euro par un enchaînement de crises corrélatives des dettes souveraines.

Leurs conséquences en termes de coûts d'emprunt sont rapidement devenues insupportables et insoutenables pour ceux des Etats membres qui en ont été successivement les victimes. Initiée en Grèce dès le mois de janvier 2010, voici déjà plus de trois ans, ces crises des dettes souveraines ont frappé successivement le Portugal, l'Irlande, l'Espagne, l'Italie et Chypre qui sont tous des Etats membres de la zone euro.

En effet, les autres gouvernements de la zone euro tout comme la Commission et la BCE ainsi que les dirigeants du FMI ne sont pas parvenus à s'entendre assez vite, dans un véritable esprit de solidarité unitaire, pour y faire face à temps en Grèce.

A fortiori ne sont-ils pas parvenus à prévenir la série d'effets domino sur les taux d'intérêt qui a suivi et à éviter les conséquences de leur diffusion dans ces cinq économies de la zone euro souffrant des plus grands déséquilibres de leurs finances publiques et des plus forts taux de surendettements publics.

Cette grave crise des dettes souveraines a conduit les marchés financiers à rationnellement refuser de continuer à consentir de nouveaux prêts aux Etats membres les plus exposés au risque de défaut ou à leur imposer des taux d'intérêt usuraires et léonins dont le service ne pouvait que devenir très rapidement insoutenable pour eux. Ces taux sont successivement montés à près de 30% par an pour la Grèce, à plus de 15% pour le Portugal et l'Irlande, à plus de 10% pour l'Espagne et l'Italie !

Face à l'intransigeance de la chancellerie et de l'opinion publique allemande, sous la pression conjointe du Conseil européen, de la Commission et du FMI, après de longs débats internes, des politiques de rigueur ont brutalement été imposées à tous les Etats membres de la zone euro. Elles ont été à la fois mal conçues et mal dosées, trop courtes dans les choix de leur termes temporels d'ajustement, excessives dans leurs montants immédiats et pratiquement presque simultanées quant aux effets récessifs globaux prévisibles de leurs mises en œuvre.

Après une décennie de pratiques laxistes dans la gestion des finances publiques de plusieurs de ses pays membres, qui ont été permises en son sein par les taux d'intérêt relativement bas autorisés par une sorte de mutualisation de fait des emprunts publics dans un marché financier perçu à tort comme pratiquement unifié, l'économie de la zone euro a basculé vers des politiques inconsidérément simultanées d'austérité budgétaire.

Ces politiques nationales uniformisées et conjointes, imposées par la troïka composée de la Commission, de la BCE et du FMI, ont été marquées par des augmentations trop rapides et déraisonnablement généralisées des prélèvements publics ainsi que, dans ceux dont les déséquilibres étaient les plus prononcés, par des réductions par trop excessives, simultanées et prolongées des montants de leurs dépenses publiques pour ne pas aboutir en Grèce, au Portugal, en Irlande, en Espagne, en Italie et à Chypre à de fortes récessions de leurs économies et à créer les conditions d'une stagnation conjoncturelle durable de l'ensemble des économies de la zone euro, outre les effondrements de PIB durement vécus par les populations les plus touchées. En Grèce, cette chute a même atteint en 2012 près de 25% du PIB de 2007, avec des conséquences sociales insupportables pour la population.

Outre les récessions prévues pour 2013 dans nombre d'Etats membres, la zone euro est exposée aujourd'hui du fait des excès de politiques d'austérités générateurs de vraies misères sociales à des risques élevés de retombées politiques antidémocratiques dans plusieurs de ses Etats membres et à des affrontements violents pouvant la détruire en emportant avec elle l'ensemble de l'Union.

L'économiste en chef du FMI lui-même a récemment reconnu que son organisation avait sous estimé gravement les effets multiplicateurs récessifs de ces politiques de réductions des dépenses publiques et d'augmentations des prélèvements publics sur les PIB nationaux. Alors que le FMI avait tablé dans ses prévisions sur des coefficients multiplicateurs de l'ordre de 0,5 seulement, comme cela avait été constaté jusque là dans les économies développées dans des situations analogues, ils ont été de deux à trois fois plus élevés selon les pays.

Ces constats témoignent une fois encore de la nécessité pour les dirigeants politiques de ne jamais laisser les déséquilibres budgétaires et de leurs balances des comptes dériver dans leurs pays pour ne pas avoir ensuite, pour les rétablir sous la pression des marchés financiers internationaux, à faire payer des prix insupportables aux catégories les plus vulnérables de leurs populations. Plus que jamais, la responsabilité de gouverner doit conduire les gouvernements à prévoir à long terme les conséquences de leurs choix de politique économique.

La durabilité de la zone euro ne peut que pâtir gravement des insuffisances constatées dans la coordination des choix conjoncturels de ses Etats membres. Ceux dont les économies sont les plus compétitives ont pu accroître durablement leurs exportations dans les autres pays de la zone euro en profitant de la fixité de ses taux de change sans que leurs excédents de balance des comptes ne puissent être corrigés par des relèvements de leurs taux de change et de leurs taux d'inflation.

Alors qu'elle aurait du être animée dès son apparition par une volonté générale de réduction des facteurs d'inégalités économiques et une meilleure prise en compte des interdépendances économiques de ses Etats membres, la gestion de la crise des dettes souveraines dans la zone euro a abouti à des résultats choquants et paradoxaux. Les économies les plus puissantes et aux niveaux de vie les plus élevés en ont indirectement bénéficié.

En effet, ils ont pu emprunter sur les marchés financiers internationaux à des taux d'intérêt à long terme anormalement bas, s'apparentant à des subventions à rebours qui leur auraient été

versées par les économies des Etats membres plus surendettés. L'Allemagne et la France ont, par exemple, pu emprunter à des taux nettement inférieurs à 2% pour des emprunts à 10 ans, et même à des taux négatifs à court terme du fait des effets d'éviction entraînés par les risques de défaut des Etats membres de la zone euro les plus surendettés.

Les refus de toute forme de mutualisation des emprunts publics des pays membres de cette zone par la plupart d'entre eux n'ont pas permis d'éviter que les pays en difficulté ne puissent plus emprunter ou alors à des taux prohibitifs et que les Etats les moins surendettés et les plus puissants puissent bénéficier des avantages relatifs supplémentaires de ces très bas taux d'intérêt.

La durabilité de l'euro et la stabilité de la zone euro sont aussi dépendantes de la division de l'Union européenne elle-même en trois catégories distinctes d'Etats membres : ceux qui ont fait le choix d'y entrer en acceptant de payer les avantages qu'elle leur procure au prix des contraintes qu'elle leur impose d'accepter, ceux qui ne satisfaisant pas encore à ses critères d'entrée aspirent néanmoins à s'y intégrer et enfin ceux qui affirment l'exclure durablement. Les choix négatifs de ces derniers, notamment du Royaume-Uni, nuisent à cette stabilité.

Malgré tous les facteurs d'incertitudes qui l'assaillent, l'Union elle-même n'a pourtant jamais manqué de se renforcer au fil de chacune de ses crises et a toujours réussi jusqu'ici à les surmonter. Depuis ces dernières années d'importantes avancées institutionnelles sont intervenues dans ce sens. Elles sont susceptibles d'améliorer profondément la durabilité de l'euro et la pérennité de la zone euro. Plusieurs d'entre elles concernent explicitement l'ensemble de l'Union européenne, d'autres exclusivement la zone euro.

Au titre des premières, soulignons le renforcement de la crédibilité de l'appareil statistique de l'Union. A partir du code des bonnes pratiques établi en 2005 et des travaux du Conseil consultatif européen pour la gouvernance statistique créé en 2008, Eurostat a été chargé officiellement en 2009 de la responsabilité de produire, de développer, de contrôler et de diffuser les statistiques relatives à l'ensemble de ses Etats membres. La transparence statistique à l'intérieur de la zone euro elle-même en a été ainsi améliorée et, en fonction des exigences et vérifications complémentaires de la troïka (Commission, FMI et BCE), les déboires causés par les manipulations délibérées des statistiques officielles qui ont pu trop longtemps y être pratiquées ne devraient plus pouvoir se reproduire.

Le 17 juin 2010, le Conseil a adopté un nouveau renforcement de la surveillance budgétaire et macroéconomique des Etats membres de l'Union. Il a été permis par l'instauration de la procédure dite du « Semestre européen ». Sa mise en place est intervenue le 1^{er} janvier 2011. Destiné à permettre une meilleure coordination des politiques budgétaires et macroéconomiques des Etats membres, il se veut facteur d'assainissement des finances publiques de l'Union, en introduisant une vraie supervision budgétaire de leur ensemble par la Commission.

Ce semestre européen comprend désormais les cinq étapes successives suivantes : en janvier, la Commission notifie à chacun des Etats membres les conclusions de son examen des priorités à retenir pour promouvoir la croissance et l'emploi pendant l'année prochaine; en mars, le Conseil arrête ses avis relatifs aux défis économiques à venir et les meilleurs moyens de les surmonter. Dorénavant, les Etats membres doivent tenir compte de ces orientations pour élaborer leurs budgets de l'année suivante et arrêter les grandes lignes de leurs autres

politiques économiques nationales ; en avril, ils présentent leurs programmes de stabilité devant garantir la viabilité de leurs finances publiques et leurs programmes de réformes favorables à la croissance de leurs économies ; en juin, la Commission, après les avoir tous évalués, soumet ses recommandations au Conseil qui en débat ; fin juin, début juillet ce dernier les arrête et la Commission les transmet à chacun des Etats membres.

L'introduction de ce semestre européen, très précoce et aux exigences plus précises, devrait permettre d'améliorer sensiblement l'efficacité de la coordination des dispositions des anciennes grandes orientations des politiques économiques européennes.

Le 1^{er} janvier 2011, l'Union européenne a aussi créé un « Système européen de surveillance financière » pour permettre un renforcement de la supervision des intervenants financiers. Il comprend un Comité européen du risque systémique, trois autorités européennes de surveillance financière, chacune d'entre elles étant respectivement spécialisée dans le secteur bancaire, dans le secteur des assurances et dans le secteur des valeurs mobilières, ainsi qu'un comité mixte pouvant regrouper les travaux de ces autorités européennes de surveillance. Ces nouvelles autorités de surveillance de l'Union européenne vont devoir travailler en étroite liaison avec les autorités nationales de surveillance préexistantes afin de renforcer leur efficacité commune.

Le 13 décembre 2011 est entré en vigueur un nouveau « paquet » législatif, dit « six-pack », qui avait été préparé par la Commission et présenté par elle dès le 29 septembre 2010, soit plus de quatorze mois plus tôt. Ce relativement long délai de gestation n'a rien d'exceptionnel. Il illustre une nouvelle fois la lourdeur et la lenteur des prises de décision politiques et économiques dans l'Union.

Ce paquet est composé de cinq règlements du Parlement européen et du Conseil en date du 16 novembre 2011 et d'une directive. L'actuel Commissaire aux affaires économiques et monétaires de l'Union européenne, Mr Olli Rehn, a estimé que « ce paquet va radicalement changer la surveillance économique et budgétaire dans les 27 Etats membres ». Son important contenu réglementaire a effectivement considérablement amélioré la gouvernance économique et la surveillance budgétaire permises par le « semestre européen » pour l'ensemble de l'Union en approfondissant une nouvelle fois le Pacte de stabilité et de croissance. La durabilité de l'euro et la stabilité de la zone euro en sortent directement renforcées.

Ces mesures comprennent un volet préventif et un volet correctif. Tous deux sont contraignants pour les Etats membres de la zone euro. Le volet préventif introduit des plafonds de dépenses publiques à moyen terme assortis, si ces plafonds sont dépassés, de sanctions sous forme de dépôts en euros ne portant d'abord qu'un très faible taux d'intérêt de 0,2% puis ne portant plus d'intérêt du tout pour l'Etat déposant. Le volet correctif comprend la possibilité de l'application complémentaire d'une amende pouvant atteindre 0,2% de son PIB. Les intérêts nets qui seront tirés du placement de ces dépôts par la Commission et les montants des amendes alimenteront les ressources du Mécanisme européen de stabilité.

Les règles de vote de ces sanctions sont aussi durcies en ce sens que dorénavant le Conseil ne pourra plus s'opposer à la mise en œuvre des sanctions financières qui seraient recommandées par la Commission qu'à la condition de réunir une majorité qualifiée de ses membres qui leur soit hostile, alors qu'auparavant la mise en œuvre des sanctions proposées par la Commission

nécessitait un vote positif de la part d'une majorité prête à se déclarer favorable à leur application. Cette nouvelle règle de vote, dite à la majorité inversée, accroît fortement la probabilité de mise en œuvre effective des propositions de sanctions financières recommandées par la Commission.

Ce durcissement se marquera désormais aussi par l'imposition d'un meilleur respect du critère de plafonnement des montants des dettes publiques : si la dette publique d'un Etat membre dépasse 60% de son PIB, il sera soumis à la procédure du déficit excessif même si son déficit budgétaire ne dépasse pas 3% et il devra réduire sa dette de 1/20^{ème} chaque année. Si son déficit budgétaire dépasse 3%, la priorité sera cependant donnée à la réduction de ce déficit jusqu'à son retour au niveau de 3%.

Outre ce durcissement du Pacte de stabilité et de croissance, ce six-Pack a introduit une nouvelle procédure de déséquilibre excessif. Elle vise à prévenir ou à corriger les déséquilibres macroéconomiques excessifs qui sont susceptibles de se produire dans chacun des Etats membres, sous l'effet de pertes de compétitivité économique prolongées entraînant des déficits de leurs balances des comptes, ou sous la forme de développements de poussées inflationnistes et de surendettements privés accompagnés de bulles boursières et immobilières.

Le six-pack a ainsi imposé la mise en place d'un système d'alerte préventif dont le but est de permettre à la Commission et au Conseil d'adopter des recommandations destinées à corriger ces déséquilibres avant qu'ils ne deviennent trop forts et donc qu'ils ne soient potentiellement dommageables pour l'euro et la stabilité de l'ensemble de la zone euro.

Ces nouvelles possibilités de réaction collective interviendront dans les mêmes conditions de vote à la majorité inversée. La mise en œuvre de ces recommandations sera directement et régulièrement surveillée par la Commission sur la base des rapports successifs d'avancement qui devront lui être périodiquement soumis par chacun des Etats membres ayant été placés dans la situation de déséquilibre macroéconomique excessif.

Afin de permettre une action préventive efficace, permettant de prévenir la survenance de ces déséquilibres plutôt que d'avoir à les guérir, ce six-pack a aussi instauré la création d'un tableau de bord normalisé pouvant être considéré comme une illustration opérationnelle jugée suffisamment représentative de la situation effective de chacune des économies des Etats membres, de leurs évolutions prévisibles et des risques qui en découlent pour chacun d'eux, pour protéger la stabilité des économies de l'Union et donc a fortiori pour la durabilité de l'euro et la stabilité de la zone euro.

Ces tableaux devront comporter un ensemble de dix indicateurs qui ont été choisis et retenus comme les plus significatifs pour juger des principales sources d'un déséquilibre macroéconomique à venir dans chacun des Etats membres et des meilleurs moyens d'y parer. Les suivants sont particulièrement représentatifs des évolutions de leurs économies et de leurs risques potentiels : évolution de la moyenne de la balance des opérations courantes des trois dernières années par rapport au PIB ; variation des parts de marché des exportations des cinq dernières années ; variation des coûts salariaux des trois dernières années ; variation des taux d'échanges effectifs réels des trois dernières années avec les autres pays industrialisés ; évolution des taux de chômage des trois dernières années ; évolution annuelle des prix

immobiliers ; évolution du taux d'endettement public ; évolution du taux d'endettement privé ; évolution du flux annuel de croissance des crédits privés.

En fonction des conclusions qui seront tirées par ses services de l'étude approfondie de ces bases analytiques élargies fournissant un système d'alerte rapide, en liaison avec ceux de la BCE, la Commission devra, le cas échéant, proposer des recommandations préventives au Conseil pour que celui-ci puisse les retenir comme susceptibles de permettre de corriger les déséquilibres ainsi constatés avant qu'ils ne deviennent trop importants. Là encore, des sanctions sont prévues si ces recommandations n'étaient pas assez rapidement prises en compte par chacun des Etats membres concernés.

Pour pouvoir mieux et plus rapidement répondre aux besoins spécifiques de surveillance des politiques budgétaires et de coordination des politiques économiques à l'intérieur de la zone euro, le Conseil européen du 26 octobre 2011 a institutionnalisé la tenue de sommets réunissant ses dix-sept chefs d'Etat et de gouvernement pour leur permettre de débattre librement entre eux de toutes les questions qui les concernent seuls directement. Ces sommets devront dorénavant se tenir au moins deux fois par an à la veille des sommets de l'Union. Ils pourront être plus fréquents et se tenir chaque fois que la nécessité s'en fera sentir. La spécificité des problèmes de la zone euro se trouve ainsi mieux reconnue et la durabilité de l'euro ne peut qu'en être renforcée.

Le 23 novembre 2011, la Commission a proposé l'adoption d'un nouveau règlement, dit « two-pack », devant compléter les nouvelles mesures introduites par le « six-pack », en vue d'accroître encore le respect des règles de la discipline budgétaire et de garantir la réduction des déficits budgétaires nationaux dans la zone euro. Les deux nouveaux règlements qui constituent ce « two-pack » ont été adoptés le 12 mars 2013 par le Parlement européen au terme de près de seize mois de longues négociations avec le Conseil et la Commission. Il va entrer en application dès le 15 octobre 2013 et permettra effectivement de renforcer encore le Pacte de stabilité et de croissance pour les pays de la zone euro pour l'élaboration de leurs projets de budget 2014.

Les projets de budget de ses Etats membres devront à l'avenir être soumis par chacun d'entre eux à la même date à la Commission, donc en principe le 15 octobre de chaque année, avant qu'ils ne puissent être soumis à discussion au sein de leurs Parlements nationaux. Ceux-ci resteront, bien entendu, seuls officiellement souverains mais la Commission pourra émettre à l'égard de ces projets des avis motivés qui leur seront communiqués avant l'ouverture des débats.

Les avis de la Commission pourront être rendus publics, ce qui est évidemment un élément très important pour leur prise en compte par les gouvernements et par les parlementaires. Ces avis seront fondés sur les prévisions économiques de conseils réunissant des experts à la qualification scientifique hautement reconnue et totalement indépendants des gouvernements.

Cette novation s'est largement inspirée de la pratique allemande visant à éviter des prévisions de croissance excessivement optimistes permettant aux gouvernements en charge de la préparation des budgets de surestimer les recettes publiques à venir et de sous estimer les dépenses publiques, notamment les dépenses d'assistance qui sont directement dépendantes de la conjoncture.

Ce « two-pack » va permettre de renforcer la surveillance budgétaire de l'ensemble des Etats membres de la zone euro et, plus particulièrement, celle de ceux d'entre eux qui ont fait l'objet d'un programme d'ajustement budgétaire en contrepartie d'une aide financière de la part des instances spécialisées de la zone.

Mais ce renforcement des pouvoirs de contrôle de nouvelles autorités technocratiques s'appliquant au moins indirectement sur l'exercice des pouvoirs démocratiques reconnus aux organes élus, qui sont seuls responsables devant leurs électeurs dans chacun des Etats membres comme dans l'ensemble de la zone euro, va automatiquement exiger l'élaboration et l'adoption de mesures nouvelles d'approfondissements institutionnels complémentaires.

Ainsi, la Commission a été conduite à s'engager à constituer un groupe d'experts devant préparer un rapport d'ici au printemps 2014, à la veille du renouvellement du Parlement européen, sur la faisabilité d'un projet de création d'une Caisse communautaire d'amortissement des dettes souveraines en vue d'obtenir une réduction des taux d'intérêt imposés par les marchés financiers aux Etats membres en situation de déficit excessif.

Le fond de cette étude repose évidemment sur le projet de mutualisation partielle des dettes souveraines dans la zone euro auquel sont particulièrement attachés les Etats les plus endettés et auquel, réciproquement, les Etats en meilleure position financière sont les plus opposés.

Ce groupe devra « approfondir l'analyse sur les mérites éventuels, les risques, les exigences et les obstacles à une substitution partielle de l'émission au niveau national de dette à travers des émissions communes sous la forme d'un fonds d'amortissement et d'eurobills ».

Le Conseil européen des 8-9 décembre 2011 a adopté un nouveau pacte budgétaire encore renforcé, cette fois sous la forme d'un nouveau projet de traité devant simultanément permettre d'élever la stabilité des finances publiques, la croissance économique et la gouvernance macroéconomique des Etats membres.

Ce traité TSCG a été signé le 2 mars 2012 par vingt-cinq des vingt-sept Etats membres de l'Union ; seuls le Royaume-Uni et la Tchéquie ont refusé de l'adopter. Il est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2013 après son adoption par le plancher qui avait été fixé à au moins douze Etats membres.

Ces vingt-cinq Etats membres se sont engagés à transposer dans leur Constitution, ou au moins dans une loi organique de niveau constitutionnel, des règles budgétaires nationales qui soient aussi contraignantes que celles définies par ce nouveau traité.

Du fait des deux refus du Royaume-Uni et de la Tchéquie, ce traité n'a pu avoir qu'un caractère intergouvernemental, même si son application déborde les seules frontières de la zone euro, alors que le Pacte de stabilité et de croissance s'impose à l'ensemble des Etats membres de l'Union européenne.

Ce nouveau traité marque une évolution profonde de la foi de ses vingt-cinq Etats signataires, dont huit n'appartiennent pas encore à la zone euro, en la durabilité de l'euro et en la pérennité de cette zone.

En effet, le traité TSCG correspond à un véritable bond en avant de la volonté d'intégration politique de ses vingt-cinq Etats signataires puisqu'il est beaucoup plus réducteur du degré de liberté, jusque là en principe absolu, de l'exercice de leurs souverainetés budgétaires nationales ainsi que des niveaux d'autonomie effectives de leurs politiques économiques et financières.

Ce nouveau traité marque une importante avancée nouvelle dans la voie du comblement des manquements institutionnels qui auraient dû être adoptés avant le lancement de l'euro pour garantir la stabilité ultérieure de la zone euro et lui éviter la crise qui l'a frappée voici près de trois ans.

Par ce traité, les vingt-cinq Etats membres qui l'ont ratifié se sont engagés à se fixer un objectif à moyen terme de gestion équilibrée de leurs finances publiques. Pour l'atteindre, ils se sont aussi engagés, outre l'adoption de cette commune « règle d'or » d'équilibre budgétaire, à suivre la discipline supplémentaire du suivi d'une trajectoire pluriannuelle d'ajustement leur permettant de converger le plus rapidement possible vers cet objectif de moyen terme.

Par rapport aux contraintes du Pacte de stabilité et de croissance, ces vingt-cinq Etats membres se sont également engagés, si leurs dettes publiques dépassent le plafond de 60% de leurs PIB, à ce que leurs déficits budgétaires structurels ne dépassent pas 0,5% de leur PIB au lieu des 1% de déficit permis à ceux d'entre eux respectant ce plafond.

Au-delà de ce seuil de 0,5% de déficit structurel, des mécanismes correctifs seraient enclenchés, sous le contrôle de la Cour de justice de l'Union européenne. Les sanctions suivant l'ouverture d'une procédure de déficit excessif qui seraient proposées par la Commission ne pourraient elles aussi être refusées par le Conseil qu'à la majorité inversée.

Elles deviendraient quasi automatiques en cas de dépassement du maximum annuel de 3% de déficit budgétaire nominal, c'est-à-dire du déficit public non corrigé des variations conjoncturelles. Les Etats membres se trouvant dans cette situation devraient mettre en œuvre un programme de partenariat budgétaire et économique approuvé par le Conseil et surveillé par la Commission.

En complément de l'adoption du traité TSCG et des nouvelles contraintes des règles de fonctionnement économique et financier qu'il impose aux Etats membres de la zone euro, ceux-ci ont créé un Mécanisme européen de stabilité (MES) dont le caractère permanent lui permettra de contribuer durablement à la stabilisation financière de cette zone.

Ce MES est une institution financière internationale qui va se substituer au Fonds européen de stabilité financière (FESF) et au Mécanisme européen de stabilisation financière (MESF) qui avaient été instaurés dans l'urgence en 2010 avec de trop faibles moyens financiers pour pouvoir assez rassurer les marchés et faire face durablement à la crise des dettes souveraines en liaison avec le Fonds Monétaire International.

Ce nouveau Mécanisme européen de stabilité est destiné à mettre, sous de rigoureuses règles de conditionnalité, les 700 milliards d'euros, qu'il a vocation à mobiliser en cas de besoin, à la

disposition des Etats membres de la zone euro qui connaîtraient des difficultés financières suffisamment graves pour pouvoir compromettre la stabilité de l'ensemble de cette zone.

Le MES pourra intervenir au profit des Etats membres qui auront ratifié la nouvelle règle d'or budgétaire imposée par le TSCG et qui se seront engagés à respecter de strictes exigences en matière de politique économique afin de pouvoir sortir de leurs difficultés financières et retrouver un équilibre macroéconomique durable.

Les interventions du MES peuvent prendre des formes variées en fonction de la nature et de la gravité des difficultés en cause dans ces Etats, telles que l'octroi d'une simple ligne de crédit de courte durée, de prêts à plus long terme, d'interventions sur le marché secondaire de leurs titres ou d'aides à la recapitalisation de leurs banques nationales en difficulté.

Toute cette série de mesures réglementaires nouvelles destinées à permettre un renforcement du respect par les Etats membres de l'Union européenne et, plus spécifiquement, par ceux d'entre eux appartenant à la zone euro, des disciplines budgétaires et financières et une meilleure coordination de leurs politiques économiques de croissance et de leurs gouvernances collectives, ne peut qu'augmenter la crédibilité et la durabilité de l'euro ainsi que la stabilisation de la zone euro.

La gestation lente, difficile et regrettamment trop tardive de toute cette série de mesures successives met en évidence le fait que l'application effective par les Etats membres des réglementations auxquelles ils ont souscrits est au moins aussi importante que les réglementations elles-mêmes.

Les incertitudes qui pèsent encore aujourd'hui sur le devenir de la zone euro comme sur l'avenir de l'Union européenne tiennent pour beaucoup au manque de rigueur dans leurs mises en œuvre dont ont fait preuve pendant trop longtemps la plupart de leurs Etats membres, notamment les deux plus importants d'entre eux moins de cinq ans après le lancement de l'euro.

La propension de certains d'entre eux à les violer délibérément, en faisant prévaloir leur intérêt national à courte vue sur l'intérêt collectif communautaire à long terme, était pourtant une donnée prévisible dont il aurait dû être mieux tenu compte avant la création de l'euro et le lancement de la zone euro. Les constats relatifs à la mauvaise gestion de leurs finances publiques et à leurs comportements de passagers clandestins en sont une illustration.

Malgré les réductions volontaires de près de 50% des valeurs de leurs créances qui ont été imposées au début de l'année 2012 aux créanciers privés de la Grèce et les soutiens financiers qui lui ont été consentis par les Etats membres et le FMI, ses efforts de consolidation demeurent très lourds.

De même, les dettes souveraines encore à apurer par plusieurs Etats membres de la zone euro du fait de ses carences institutionnelles originelles sont si élevées pour les plus endettés d'entre eux que l'on peut douter de la capacité de ces débiteurs souverains dont les finances publiques ont été les plus mal gérées à y faire face sans un nouveau renforcement des solidarités financières à l'intérieur de cette zone.

De même encore, les Etats membres dont les déséquilibres des balances des comptes sont les plus élevés ne pourront les surmonter sans des mesures prolongées de réduction de la charge de leurs dépenses publiques et sans des politiques novatrices et déterminées d'accroissement de la compétitivité internationale et de redressement productif de leurs entreprises industrielles. Ils auront aussi besoin d'une plus grande coopération économique et financière de la part de ceux des Etats membres dont les balances sont durablement en état de suréquilibre pour parvenir à stabiliser la zone euro.

Les nouvelles mesures de refinancement annoncées le 8 décembre 2011 par le gouverneur Mario Draghi l'ont permis en renforçant la liquidité du système bancaire de la zone euro. Elles ont porté sur l'ouverture pour trois ans de larges possibilités d'emprunt, dont 489 milliards le 21 décembre 2011 et 530 milliards supplémentaires en février 2012, soit plus de 1000 milliards d'euros au total. Une partie de ces crédits a été utilisée par les banques de la zone pour renforcer leurs politiques d'achats sur le marché secondaire de titres de dettes publics des Etats membres les plus surendettés et subissant les plus fortes augmentations de leurs taux d'emprunt.

Ces mesures ont été complétées le 6 septembre 2012 par l'annonce par ce même gouverneur de la BCE d'un nouveau programme dit « outright monetary transactions » consistant en la possibilité de rachats d'emprunts des Etats membres de la zone par cette banque centrale sans limitation quantitative.

Ce programme OMT de transactions monétaires illimitées a frappé les marchés par son ampleur inattendue. Il pourra porter sur des achats de titres de dettes publiques, d'une durée de maturité limitée de un à trois ans, émis par des Etats membres de la zone bénéficiant, après en avoir accepté les strictes conditionnalités, d'un concours exceptionnel octroyé d'abord par le FESF, puis par le nouveau Mécanisme européen de stabilité.

Voici dix-huit mois à peine, comme les marchés financiers, de nombreux éditorialistes économiques mettaient l'accent sur les grandes difficultés de l'euro. Certains annonçaient que la zone euro allait éclater avant les fêtes de Noël 2011. Grâce aux nouvelles décisions politiques et institutionnelles qui ont été prises par l'Union européenne et la zone euro depuis ces derniers trente-six mois ainsi qu'aux mesures de politique monétaire non conventionnelles qui ont été pratiquées par la BCE, la tonalité de leurs prises de position a sensiblement changé et la zone euro s'est stabilisée. Est-elle pour autant sortie du gué où elle peut encore s'embourber ou disparaître ? Nul ne peut en être certain.

En fonction de leurs analyses théoriques et de leurs constats pratiques de nombreux économistes continuent à penser que l'euro ne peut avoir un avenir durable, malgré ce redressement spectaculaire de la stabilité apparente de la zone euro. Il a été essentiellement du au concours de la BCE et à toutes ces très importantes mesures institutionnelles nouvelles qui ont été prises au cours des trente derniers mois. Leurs effets conjugués ont permis de mettre un terme au moins provisoire à la crise de la zone euro.

L'avenir de l'euro ne pourra cependant devenir durable que si ses responsables politiques poursuivent leur marche à l'unité dans un esprit de responsabilité et de solidarité. Le passif des dettes accumulées est, en effet, terriblement lourd pour la plupart des Etats membres et atteint des niveaux qui vont souvent bien au-delà de leurs capacités à les rembourser.

La construction de l'Union européenne est une beaucoup plus longue marche que celle qui a permis à Mao Tsé Toung de prendre le pouvoir en Chine continentale en 1949. Mais soixante-quatre ans plus tard les résultats de l'émergence de ce pays sont d'autant plus impressionnants qu'ils ont été essentiellement acquis au cours des trente dernières années.

Les histoires des peuples de l'Europe ont montré que les volontés successives d'établissement d'une hégémonie européenne par les dirigeants des plus puissants de ses Etats n'ont jamais pu s'établir de façon définitive par la seule force des armes. Tout ce qui se fait par l'épée périt par l'épée rappelle l'Ecriture ! Le projet d'Etats-Unis d'Europe, avancé dès le milieu du dix-neuvième siècle par Victor Hugo, ne concernait toujours, lors du discours fondateur de Robert Schuman du 9 mai 1950, qu'un « agrégat inconstitué de peuples désunis », selon la définition de la France donnée par Mirabeau en 1789.

Le lancement de l'euro a été conçu comme une formidable tentative de novation politique devant permettre de dépasser la douloureuse ère historique des anciennes monnaies drapeaux au sein d'une aire géographique pouvant être un jour élargie à l'ensemble des Etats membres de l'Union européenne.

Les transformations des données politiques et économiques mondiales, les nouvelles exigences environnementales du caractère soutenable de la croissance mondialisée, en particulier au plan de la préservation du climat de la planète, de la lutte contre les pollutions et du caractère renouvelable des ressources énergétiques, ainsi que les nouvelles menaces militaires à attendre des bouleversements géopolitiques en cours dans l'ensemble du monde, avec tant de structures terroristes de dimension individuelle ou constituées en réseaux internationaux et de nouveaux rapports de force entraînés par la rapide croissance économique et financière de nouvelles grandes puissances, sont, sans doute et bien malheureusement, les meilleurs alliés extérieurs sur lesquels l'euro peut compter pour durer et sur lesquels la zone euro peut s'appuyer pour surmonter les obstacles internes encore nombreux qui demeurent sur le chemin de la crédibilité, de la durabilité et du devenir de l'un comme de l'autre.

A l'exception notable de celles ayant permis la réussite du sesterce, du franc suisse, du dollar ou du mark, les échecs successifs des tentatives d'unions monétaires connues dans l'histoire du monde et les conclusions mêlées des analyses des économistes universitaires justifient le scepticisme profond qui demeure envers l'euro.

Malgré tout, les sacrifices déjà consentis par les peuples de l'Union et les progrès des récentes évolutions institutionnelles que nous venons d'examiner qui étaient indispensables à la confiance que l'on doit avoir en la durabilité de l'euro, au sein d'une zone euro qui restera encore longtemps assez hétérogène mais ayant au moins vocation à confédérer, à défaut de pouvoir espérer les fédérer à moyen terme, des Etats membres conservant leurs caractères culturels nationaux, paraissent en valoir largement la peine et les risques à l'échelle de l'histoire de l'Europe comme de celles de chacun d'eux.

L'avenir de l'euro ne pourra devenir durablement enraciné dans la lente histoire de la construction de l'Union européenne qu'au prix de nouvelles évolutions institutionnelles, de nouveaux abandons de souveraineté et de la promotion de nouvelles solidarités économiques et financières permettant de relancer équitablement la croissance des économies de tous ses Etats membres.

La poursuite de ces novations communautaires devra aussi permettre d'entraîner dans les peuples de la zone euro, notamment dans la jeunesse, un dépassement des égoïsmes nationaux naturels et traditionnels, sans pour autant avoir à renier la permanence originelle fondamentale des particularismes historiques et culturels propres à chacun de ses Etats membres non plus que des sentiments prioritaires profonds d'appartenance nationale de chacun de leurs citoyens.

Seule la volonté politique des peuples de l'Union européenne, éclairés par des hommes d'Etat de la trempe des pères fondateurs qui s'étaient réunis autour de Robert Schuman et de Jean Monnet en 1950, aura le pouvoir d'en décider démocratiquement.

Dans le cadre de cette suprématie démocratique fondamentale, l'euro ne pourra s'affirmer durablement comme la deuxième devise internationale, en même temps que le yuan, ou renminbi, poursuivra son ascension inéluctable dans le monde, que dans la stabilité dynamique d'une zone euro dont tous les Etats membres veillent en permanence à respecter strictement l'ensemble des règles de fonctionnement que l'Union s'est enfin donnée et qui devront être encore renforcées par de nouvelles décisions politiques génératrices d'une plus grande intégration solidaire.

Ces deux conditions seront déterminantes pour le devenir de l'euro et de la zone euro et la relance de sa croissance économique au sein d'une Union européenne et d'une économie internationale qui paraissent désormais devoir demeurer durablement, sinon irréversiblement, mondialisées.

L'avenir de la zone euro et de l'euro est entre les mains des décideurs politiques plus encore que dans celles des décideurs économiques. Il dépendra d'abord de ce que les responsables politiques de ses Etats membres auront la volonté commune inébranlable et la capacité de s'entendre durablement entre eux pour en faire le liant fédérateur par excellence du devenir de l'Union européenne elle-même.

La mondialisation fait fausse route – il faut changer de direction¹

Heinrich BORTIS

Université de Fribourg, Suisse
heinrich.bortis@unifr.ch

Résumé

Après la chute du Socialisme autour de 1990, une véritable euphorie a gagné l'Occident. Le (neo-)libéralisme, moyennant la théorie économique néoclassique, semblait définitivement la seule possibilité d'organiser le monde. Toutefois, les résultats socio-économiques du (néo-)libéralisme sont décevants: chômage a augmenté et la répartition des revenus est devenue plus inégale. L'économie politique classico-keynésienne, basée sur la doctrine du libéralisme social, permet de formuler des conceptions de politique économique nationales et globales alternatives, aptes à diriger les économies nationales et l'économie mondiale dans une toute autre direction que celle qui prévaut actuellement.

Mots-clés

Europe, économie mondiale, (neo-)libéralisme et théorie économique néoclassique, alternative sociale-libérale et économie politique classico-keynésienne.

Abstract

After the downfall of Socialism around 1990, a true euphoria has overwhelmed the Western world. (Neo-) liberalism and neoclassical economics seemed definitively the only possibility of organizing the modern world. Hopes were high but have not materialised. Unemployment has increased considerably and income distribution has become markedly more unequal. On the basis of classical-Keynesian political economy, emerging from the doctrine of social liberalism, alternative socio-economic policies may be set up, directing national economies and the world economy into a direction entirely different from that actually prevailing.

Key words

Europe, world economy, (neo-)liberalism and neoclassical economics, social liberal alternative and classical-Keynesian political economy.

Classification JEL

E11, E12, E13, O11, P51

I. La mondialisation a fait fausse route, l'Europe aussi

Après la chute du Socialisme autour des années 1990, une véritable euphorie a gagné l'Occident. Le (neo-)libéralisme et son incarnation historique, le capitalisme, semblaient définitivement la seule possibilité d'organiser le monde très complexe qui s'est mis en place à la suite de la Grande Transformation (Karl Polanyi) de la deuxième moitié du 18^{ème} siècle, la

¹ Version modifiée d'une communication faite à l'Association Internationale des Economistes de Langue Française lors de son 58^{ème} congrès à Valladolid du 19 au 22 mai 2013.

révolution industrielle anglaise et la révolution politique française (Polanyi 1977). En théorie économique, le modèle Walrasien, ses développements et ses applications Marshalliennes sont quasiment devenus pensée unique en théorie économique. Sur la base de cette théorie néoclassique, libre cours a en effet été donné à la globalisation. Ainsi en Europe un grand espace économique et une monnaie unique ont été créés. En effet, la théorie néoclassique favorise la création de grands espaces économiques et la mondialisation dont on espère une compétition plus intense, une accélération du progrès technique, plus de croissance et un bien-être accru.

Ces espoirs ne sont pas réalisés en ce qui concerne la mondialisation et aussi l'Europe. On a au contraire l'impression d'assister à un mouvement vers une stagnation permanente avec des niveaux de chômage élevés, accompagné d'inégalités croissantes des revenus et des fortunes. La situation en Europe a été aggravée par des politiques d'austérité. Les conséquences sociales sont très sérieuses. La pauvreté augmente et une nouvelle classe sociale fait son apparition rapide: le *précarariat* (Standing 2011). Et la situation socio-économique est particulièrement dramatique en Grèce. Maria Negreponi-Delivanis, une économiste éminente et grandement respectée, parle de génocide socio-économique; le titre de son nouveau livre (2014) confirme cette proposition. La mondialisation et l'Europe semblent avoir fait fausse route.

Que faire dans cette situation contradictoire? Des méthodes empiriques et historiques ne suffisent pas. En effet, il faut interpréter les résultats d'investigations économiques et les situations historiques, par exemple la crise des années 1930. *Les faits sont muets, seulement une théorie les fait parler* (Erich Schneider, économiste allemand). Et encore, faudrait-il la théorie la plus appropriée, la plus plausible, qui serait le fruit d'investigations intenses en matière d'histoire des théories; il faut effectuer des classifications approximatives, traiter de différences entre les théories et surtout de contradictions entre elles. Il est en effet important d'essayer de clarifier la situation de la théorie économique, à grands traits au moins, parce que cet effort de clarification conduit à la pensée indépendante. Keynes a toujours maintenu que c'est précisément l'étude approfondie de l'histoire des théories économiques qui menait à la pensée indépendante et représentait donc l'émancipation de l'esprit, rendant possible une clarification accrue dans la théorie économique et ainsi son application à la réalité socio-économique qui est la tâche la plus importante actuellement.

Les économistes néoclassiques ne font pas ce travail ardu de clarification et de recherche de la théorie la plus plausible en tenant compte de l'histoire des théories; la mise en question permanente de sa propre position fait souvent place à l'arrogance de prétendre connaître la vérité absolue, attitude mise en question par l'éminent économiste néoclassique Ricardo Caballero du MIT, là où a œuvré Samuelson (Caballero 2010). Les néoclassiques considèrent en effet que le modèle d'équilibre général de Walras, ses développements et ses applications Marshalliennes représentent la seule façon de raisonner en théorie économique. On ne peut même pas imaginer que l'on puisse raisonner en termes autres que néoclassiques-Walrasiens. En effet, Schumpeter considérait déjà le modèle d'équilibre général de Walras comme la Magna Charta de la théorie économique (Schumpeter 1954, p. 242). Dans cette vision de progrès absolu, l'histoire des théories économiques devient superflue. Pourquoi s'occuper des théories dépassées et mêmes fausses? Ainsi, l'histoire des théories se transforme en sorte de branche culturelle. C'est toujours impressionnant si, lors d'un apéritif au champagne, on peut mentionner et peut-être même citer une phrase d'Adam Smith, de Marx ou de Keynes. Cela

montre une certaine ouverture d'esprit et indique la présence de culture. «Marx pour Managers» était en effet le titre d'un petit volume publié en Allemagne il y a quelques années.

Heureusement, au début des années 1930 une alternative à ce modèle d'échange néoclassique commence à se dessiner. En 1933, Keynes écrit qu'il faut dépasser le modèle d'échange dans lequel la monnaie est neutre et développer une théorie monétaire de la production, ici la monnaie devait jouer un rôle essentiel, ceci pour essayer de venir à bout de la grande crise des années 1930 (Keynes 1933). Par la suite un système théorique complet d'une théorie monétaire de production a été élaboré sur la base de Maynard Keynes et Piero Sraffa par leurs successeurs, en particulier Pierangelo Garegnani et Luigi Pasinetti: l'économie politique classico-keynésienne (Bortis 1997, 2003a, 2003b, 2012, 2013a, 2013b). La *monoculture* ou la *pensée unique* en théorie économique est mis en question.

II. Développements en Europe et théorie économique

La question se pose : Quelle théorie est plus plausible pour expliquer les développements en Europe depuis l'effondrement du Socialisme autour de 1990, la science économique néoclassico-Walrasienne ou l'économie politique classico-keynésienne ? Pour répondre à cette question il faut d'abord présenter les postulats de base de ces deux groupes de théorie.

A la base, le modèle néoclassique est fondé sur l'échange, la loi de l'offre et de la demande associés au principe du marginalisme lié à des rendements décroissants de production et de l'utilité, le comportement rationnel des individus et la notion d'équilibre, et surtout une tendance vers un équilibre de plein emploi si le degré de compétition est suffisant.

Tous les grands problèmes économiques sont résolus par les marchés. La répartition des revenus et le niveau de l'emploi sont déterminés sur les marchés des facteurs de production, les prix et les quantités des divers biens et services sur les marchés des biens finaux. Les principes de politique économique, associés au modèle néoclassique sont tout simples: flux libres de biens et de capitaux, compétitivité, finances publiques en principe équilibrés et dette publique gérable. Il est évident que gouverner est relativement facile quand les marchés compétitifs se chargent de tous les grands problèmes économiques, le niveau de l'emploi et la répartition en premier lieu.

Toutefois, les économies modernes ne sont *pas* des économies de marché, mais des économies monétaires de production (Bortis 2003a). Le secteur monétaire et financier – la banque centrale et le système bancaire - rend possible de financer l'acquisition de moyens de production pour les entreprises: engagement d'ouvriers et d'employés, achat de machines ainsi que de produits intermédiaires, qui sont transformés en biens finaux par les entreprises dans le cadre du processus de production. Dans une économie moderne, le processus de production est essentiellement un processus circulaire et social: les diverses entreprises se fournissent en biens et en achètent d'autres entreprises (Leontief); dans cadre de ce processus se forment aussi les prix de production [Sraffa (1960)]; ces prix de production sont les prix fondamentaux dans une économie monétaire de production; ils nous indiquent comment le calcul des coûts et des prix normaux se fait en principe à l'intérieur des entreprises. Le principe de valeur travail représente l'essence des prix de production.

Dans une considération positive, la répartition des revenus est essentiellement un problème de pouvoir social; dans une perspective normative la répartition est un problème de justice distributive qui est au cœur de l'éthique sociale. La demande effective détermine la quantité de biens finaux qui peuvent être vendus. Donc, la demande effective, déterminée dans une large part par la répartition des revenus, peut s'avérer insuffisante pour atteindre le plein emploi: le chômage involontaire causé par le fonctionnement du système socio-économique est donc possible [Bortis 1997, p. 146, relation (7) et Bortis 2003a, p. 464, relation (19.40)]. Le volume du trend output peut en effet se situer bien au dessous du trend de plein emploi [Bortis 1997, p. 150, fig. (3)]. La répartition des revenus (fonctionnelle et personnelle) est certainement le facteur le plus important déterminant la position du trend PIB. Une répartition plus inégale réduit la demande effective, c.à.d. la consommation, et pousse le trend PIB vers le bas et vice versa (Bortis 1997, pp. 158-75).

La monnaie et la finance joue un rôle essentiel dans une économie monétaire de production parce que la production prends du temps et il y a toujours échange de biens et de monnaie, mais jamais d'échange de bien avec d'autres biens, facilités par la monnaie comme c'est le cas dans le modèle néoclassique. La financiarisation, c.à.d. la domination du secteur financier sur le secteur réel, peut avoir de conséquences graves en termes de chômage involontaire accru et d'inégalités de répartition grandissantes. Les achats d'entreprises par des groupes financiers amènent une tendance vers la maximisation de profits et une pression constante sur les salaires. Ainsi le secteur réel nourrit le secteur financier par le transfert de profits du secteur réel vers le secteur financier. La répartition devient plus inégale, le trend PIB est poussé vers le bas et le chômage systémique et involontaire augmente (Bortis 2013a, pp. 346-52).

Finalement, le commerce extérieur libre, basée sur le mécanisme (keynésien-mercantiliste) de développement extérieur peut causer des inégalités croissantes entre régions et pays, les raisons principales étant la loi de production de masse, basée sur les économies d'échelle croissantes, et des disparités technologiques permanentes et grandissantes. La capacité de transformer des inventions en innovations est actuellement indispensable pour assurer un volume d'exportations, surtout de biens et de services haut de gamme, important et croissant (Bortis 2003b, pp. 74-77 et Bortis 2013a, pp. 355-62).

Donc, dans une économie monétaire de production il n'y a pas de tendance vers un équilibre harmonieux mais vers des inégalités croissantes. Le chômage involontaire permanent au niveau mondial exerce une pression constante sur les salaires rendant la répartition plus inégale ce qui à son tour augmente le chômage involontaire. Ce processus cumulatif conduit au niveau mondial à une véritable guerre entre ouvriers et employés.

La mondialisation fait fausse route parce que le modèle de base néoclassico-Walrasien, basé sur la loi de l'offre et de la demande, nous fournit des conceptions de politique économique complètement inappropriées au monde moderne. Dans une économie monétaire de production l'activité économique, donc aussi l'étendu du chômage involontaire sont déterminés par la demande effective et non pas par l'offre. L'économiste italien Pierangelo Garegnani a toujours maintenu que loi de l'offre et de la demande était incompatible avec le principe de la demande effective. En effet, si le processus de production est un processus social et circulaire l'investissement, c.à.d. l'accroissement de capital réel (machines etc.) ne peut, *en principe*, pas s'ajuster au volume de l'épargne, parce qu'il n'y a pas toujours de relations normales (*well-behaved*) entre taux d'intérêt et volume d'investissements dans le long terme comme l'a

montré la discussion sur la théorie du capital (Harcourt 1972). En effet, si le taux d'intérêt baisse, le volume d'investissements peut diminuer ce qui agrandit la différence avec le volume d'épargne existant au niveau de plein emploi au lieu de diminuer cette différence (Garegnani 1978-79). Par contre, selon le principe keynésien de la demande effective l'investissement (I) doit toujours être égal à l'épargne (S); ($S = I$) est en effet la condition d'équilibre fondamentale de la théorie macroéconomique keynésienne. Or, la condition d'équilibre nous mène directement au multiplicateur (Keynes 1936) ou le super-multiplicateur qui détermine le volume de l'emploi et donc du chômage involontaire dans le long terme (Bortis 1997, chapitre 4 et Bortis 2013a, pp. 460-67).

Donc pour des raisons théoriques et empiriques la globalisation et l'Europe sous l'égide néolibérale semblent être une voie sans issue. En effet, l'éminent économiste classico-keynésien Nicholas Kaldor a toujours maintenu que la libéralisation des marchés et une monnaie unique pour des larges zones de libre échange, avec des niveaux de développement très différents à l'intérieur de la zone, conduiraient à des processus cumulatifs engendrant des inégalités accrues et des niveaux de chômage involontaire plus élevés; les conséquences sociales seraient un affaiblissement des classes moyennes, une pauvreté plus étendue et la formation d'oligarchies très riches. D'après Kaldor, il y a deux raisons principales à cela: premièrement, les économies d'échelles ou la réduction des coûts moyens quand la quantité produite augmente et deuxièmement, le dynamisme technologique ou l'habileté d'introduire de nouveaux produits afin de conquérir de nouveaux marchés. Ainsi, du au mécanisme externe de développement par les exportations, les pays forts deviennent plus fort et les pays et régions faible continuent à s'affaiblir (Bortis 2003b, pp. 74-77 et Bortis 2013a, pp. 355-62). Dans ce contexte darwinien, les économistes néolibéraux suggèrent que les pays du Sud de l'Europe, même la France et l'Angleterre, devraient effectuer des réformes afin de rendre leurs économies plus compétitives. En fait, ces pays devraient finalement ressembler le plus possible à l'Allemagne, la Suisse et aux pays scandinaves. Si cela devait se réaliser, l'Europe et le monde deviendraient littéralement fous. En effet, dans une perspective kaldorienne, la compétition deviendrait féroce, vu la demande effective limitée au niveau mondial, et la lutte pour des parts de marché s'intensifierait d'une façon dramatique. En effet, le mécanisme externe de développement - créer des places d'emploi par les exportations -, ne peut fonctionner pour tous les pays, puisque l'économie mondiale est un système fermé ce qui implique qu'au niveau mondial les exportations sont nécessairement égal aux importations. En effet, si tous les pays essaient de se développer par les exportations, la répartition des revenus tend à devenir plus inégale et les dépenses de gouvernement tendent à baisser au niveau mondial, réduisant ainsi la demande effective mondiale. Par conséquent, la lutte pour des parts de marché s'intensifie et la compétition devient plus féroce (Bortis 2003b, pp. 74-77 et Bortis 2013a, pp. 355-62).

La théorie monétaire de production, synthèse de l'économie politique classique (ricardienne) et keynésienne, représentée par l'économie politique classico-keynésienne, permet donc d'expliquer les effets souvent néfastes de la mondialisation de façon satisfaisante et aussi les problèmes existants actuellement en Europe. Cela nous amène à la troisième partie.

III. Quelques observations sur le changement de direction des économies nationales et de l'économie mondiale

1. Considérations économiques

L'économie politique classico-keynésienne permet aussi de formuler des conceptions de politique économique nationales et globales alternatives, aptes à diriger les économies nationales et l'économie mondiale dans une toute autre direction que celle qui prévaut actuellement [pour la formation et une brève présentation de l'économie politique classico-keynésienne voir Bortis (2013a)]. En effet, il faut se diriger vers un nouvel ordre politique et économique au niveau mondial, ordre qui, en principe, peut être réalisée assez facilement puisqu'il est basé sur la notion traditionnelle de l'Etat-Nation.

En premier lieu, il faudra reconsidérer les propositions faites par Maynard Keynes à Bretton Woods en 1944: chaque pays doit avoir sa propre monnaie et les transactions internationales devraient être effectuées dans une monnaie mondiale supranationale, le Bancor, qui deviendrait ainsi la seule monnaie de réserve internationale. La Banque Mondiale et ses filiales continentales deviendraient la banque des Banques Centrales nationales. Ces institutions auraient comme tâche permanente de faciliter les règlements commerciaux et financiers internationaux et surtout de soutenir les efforts de chaque pays d'assurer l'équilibre à long terme de la balance courante.

Deuxièmement, l'équilibre extérieur assuré permet de créer un système institutionnel adapté à la mentalité de chaque peuple. Pour ce faire Keynes propose deux champs d'action dans le dernier chapitre (ch. 24) de sa *Théorie Générale*. D'abord il s'agit de stabiliser les investissements afin d'éviter des fluctuations cycliques trop prononcés. Harrod, Hicks et Kaldor ont constaté que les variables autonomes comme les exportations, ou les dépenses du gouvernement sont le meilleur moyen pour fixer les investissements qui deviennent maintenant une variable dérivée! Ce procédé nous conduit directement au super multiplicateur qui nous dit comment, *en principe*, le volume du produit social et le niveau de l'emploi sont déterminés dans le long-terme par le système technico-institutionnel (Bortis 1997, chapitre 4, Bortis 2003a, pp. 460-67 et Bortis 2013a, pp. 338-63). Ensuite, Keynes met en évidence le lien très étroit entre répartition et emploi au début du chapitre 24. Une répartition plus égale amène en principe un niveau d'emploi plus élevé. Cette conclusion résulte du multiplicateur keynésien et du super multiplicateur classico-keynésien (Bortis 1997, pp. 158-75 et Bortis 2003a, pp. 464-67).

Le super multiplicateur nous procure les principes qui doivent guider la politique sociale et économique dans le long terme (Bortis 2013, pp. 355-62). Dans ce contexte, fixer le volume des dépenses du gouvernement par rapport au produit intérieur et la structure de ces dépenses est d'une importance capitale. Ce n'est pas un problème purement technique. Il faut une vision de la société et de l'Etat. Ce sont les dépenses du gouvernement qui mettent l'économie en marche et créent ainsi les impôts nécessaires à assurer le financement réel des dépenses du gouvernement; le taux d'imposition doit être telle que le budget de l'Etat soit équilibré au niveau du plein emploi. Parallèlement, l'Etat, en collaboration avec la société, doit poursuivre une politique de répartition permanente afin de renforcer le pouvoir d'achat de la société et ainsi augmenter le coefficient de consommation. Au niveau du plein emploi le taux d'épargne,

qui est un résidu, doit être égal au taux d'investissement. Réaliser cette simple exigence keynésienne est évidemment d'une complexité politique immense dans une économie monétaire de production dans laquelle il n'y a pas de tendance inhérente vers le plein emploi. C'est la raison pour laquelle Keynes et Aristote ont considéré la politique, y compris naturellement la politique économique, comme la plus difficile de tous les arts.

Le plein emploi et une répartition des revenus socialement acceptables sont des conditions indispensables pour la paix sociale à l'intérieur de chaque pays et pour la paix entre Etats Nations.

2. Une nouvelle vision de l'économie et de la société est nécessaire

L'Europe et le monde ont besoin d'une théorie économique alternative à la théorie néoclassique actuellement dominante. En fait, il faut un système de politique économique classico-keynésien (Bortis 1997, 2003a et 2013a) qui doit fournir les conceptions pour adapter les institutions existantes et créer de nouvelles institutions, ainsi que pour mener une politique socio-économique appropriée dans des économies monétaires de production. Mais, il faut aussi un renouvellement de l'Etat. On ne peut mener à bien ces projets sans une vision de l'homme et de la société. En effet, comme Joseph Schumpeter l'a dit, chaque système de théorie économique émerge d'une vision de l'homme et de la société, vision qui, dans une forme élaborée, devient philosophie sociale. Le système théorique néoclassique constitue la théorie économique du (néo-)libéralisme, philosophie sociale basée sur l'individu autonome. Le *libéralisme social*, développé par Keynes et présenté dans une forme élaborée dans Bortis (1997, chapitres 2, 3 et 7), est la philosophie sociale sous-jacente au système d'économie politique classico-keynésien.

Le libéralisme social conçoit l'homme comme étant *essentiellement* un être social. De plus, dans une considération globale et intégrale l'homme et la société sont considérés comme des entités très complexes. Toutefois, cette perspective ne cache pas du tout un totalitarisme inhérent qui conçoit l'individu comme une partie échangeable de la machine sociale. Tout au contraire: la société et l'Etat sont indispensables pour que les individus sociaux puissent prospérer en développant leur potentiel *basés sur* la société et *par* la société. *Basé sur la société* veut dire qu'il faut des fondements sociaux pour que *tous* les individus sociaux puissent développer leurs facultés et acquérir des capacités: le plein emploi, une répartition équitable des revenus, un système d'éducation entièrement public et librement accessible pour tous afin d'assurer l'égalité des chances; un système légal approprié et un large éventail d'institutions culturelles; les traditions et l'histoire commune aux habitants d'une nation font également partie de ces fondements sociaux. *Par la société* veut dire que le degré de perfectionnement des individus sociaux est augmenté par des activités sociales, dans le sens propre d'abord: des buts communs peuvent être atteints par la coopération et la coordination comme c'est le cas dans une entreprise, une équipe de football ou encore un orchestre. De plus, des institutions sociales forment les individus sociaux, par exemple les écoles primaires, les universités et les apprentissages de métiers. En effet, le social est partout: lire un livre peut produire de nouvelles idées par une interaction entre auteur et lecteur. Finalement, la société et la Nation-Etat constituent une entité sociale, composée d'institutions complémentaires et ayant un but morale: la société bien conçue permet aux individus sociaux de prospérer.

Nous pouvons ajouter ici que cette vision sociale libérale, humaniste, de l'économiste politique Maynard Keynes rappelle très clairement l'humanisme profond du Général de Gaulle qui s'exprime par l'inscription gravée dans le monument en son honneur à Colombey-les-Deux-Eglises: *En notre temps la seule querelle qui vaille est celle de l'homme. C'est l'homme qu'il s'agit de sauver, de faire vivre et de développer.*

Cette vision sociale libérale de la société et de l'Etat a des implications très importantes concernant la conception de l'Europe. En effet, le libéralisme et le socialisme sont des doctrines universalistes; par exemple, avec le libéralisme, le marché, donc aussi le marché global, est supposé de résoudre tous les grands problèmes de l'économie politique, en premier lieu la répartition et l'emploi; par conséquent, l'étendu de l'entité politique est indéfini et peu importante, la *Communauté Européenne* étant un excellent exemple. Par contre, le libéralisme social implique un *territoire clairement défini* pour chaque Etat-Nation. En effet, chaque Etat-Nation représente un système d'institutions afin de réaliser des buts culturels et éthiques; et au cours de la réalisation historique des diverses sociétés les valeurs fondamentales – p. ex. justice sociale, recherche de la vérité, valeurs culturelles – se réaliseront de manière spécifique à chaque pays. De plus, le niveau et la structure des dépenses du gouvernement, le système de taxation et la répartition des revenus doivent être telles que le système technico-institutionnel approche un équilibre de prix et de quantités au niveau de plein emploi (pour les principes voir Bortis 2013a, pp. 355-62). Donc, *chaque Etat-Nation est une entité socio-économique, politique, culturelle est historique très complexe existant dans des frontières bien définies*. Par conséquent, comme le marché n'est pas autorégulateur, gouverner devient une tâche extrêmement complexe. Donc, comme déjà Aristote l'avait vu, l'Etat ne devrait pas être trop large pour être gouvernable. Les petits et moyens Etats européens qui se sont formés par un long processus historique remplissent cette exigence de façon admirable. Finalement, avoir une identité et être fier de son pays, ne veut pas du tout dire isolation et vanité; tout au contraire, l'ouverture complète au monde rend possible l'enrichissement mutuel entre pays et civilisations.

Dans une perspective classico-keynésienne, les politiques d'emploi et de répartition deviendraient de nouveau d'une importance capitale parce que dans les économies monétaires de production il n'y a pas du tout de tendance vers le plein-emploi. Pour atteindre des niveaux d'emplois élevés et pour assurer une répartition équitable des revenus chaque pays a besoin de sa propre monnaie; pour les états plus large des monnaies régionales peuvent s'avérer nécessaires afin de pouvoir mener des politiques régionales; par exemple, au Royaume Uni, des banques écossaises peuvent émettre des livres écossaises à parité avec la livre anglaise, mais valable en Ecosse seulement. Donc le mécanisme de développement et d'emploi interne deviendrait de nouveau fondamental. La demande effective qui détermine le niveau de l'emploi dans le court et le long terme dépendrait principalement des dépenses du gouvernement et de la consommation privée; cette dernière est déterminée par le pouvoir d'achat de la population qui, à son tour, augmente si les revenus sont répartis d'une façon plus équitable.

Le mécanisme interne d'emploi et de développement est parfaitement compatible avec un commerce extérieur intense: les exportations et les importations peuvent être en équilibre à n'importe quel niveau. Pour effectuer les paiements internationaux il faudrait une monnaie *supranationale*, le *Bancor* de Keynes au niveau mondial, l'Euro au niveau européen; donc, selon le Professeur Sergio Rossi (Université de Fribourg en Suisse), l'Euro ne serait plus

monnaie *unique* en Europe puisque chaque pays aurait sa propre monnaie, mais monnaie *commune* supranationale. Une monnaie supranationale pour régler les paiements internationaux proprement mis en place, forcerait les pays déficitaires et excédentaires à faire des efforts en vue de créer un équilibre approximatif dans la balance courante de chaque pays. Ce système monétaire international – très simple ! – permettrait sans aucun problème une Europe solidaire: les pays plus riches transférerait des ressources réelles, financées par des prêts ou des dons en Euro (et/ou en *Bancor*), aux pays économiquement moins développés.

IV. Conclusions

Le libéralisme social et l'économie politique classico-keynésienne impliquent donc des changements importants pour l'ordre politique et économique en Europe et dans le monde. En premier lieu, il s'agit de pleinement restaurer la souveraineté nationale dans tous les pays et de réduire le pouvoir de l'économie. En effet, l'économie, les sciences et la technologie doivent de nouveau devenir des *moyens* pour ériger dans chaque Etat-Nation des institutions ayant comme but de réaliser le mieux possible les grandes valeurs de l'éthique, surtout la justice sociale, de la recherche commune de la vérité et les valeurs de la beauté associé au désir de perfectionnement inhérent à tout homme. Il semble évident qu'un système d'éducation traditionnel, mais sous forme moderne, à tous les niveaux sera à l'avenir d'une importance fondamentale. Cela ne sont pas des phantasmes: Maynard Keynes et Jacques Maritain, pour ne mentionner que deux auteurs éminents, ont maintenu fermement que la primauté du matériel qui s'est successivement établie depuis le 16^{ème} siècle devait laisser la place à la prééminence de la culture dans le sens large, reléguant l'économie, le matériel et le technique en général, à sa place auxiliaire et subordonnée. Maynard Keynes et Jacques Maritain ont vu dans ce changement fondamental dans la hiérarchie des valeurs une condition indispensable pour la survie de la civilisation moderne. Il est significatif que Maynard Keynes, tout comme Jacques Maritain, aient vécu l'âge apocalyptique en Europe, 1914-1945, avec une intensité particulière. La vision de Maynard Keynes et de Jacques Maritain est aussi en accord avec celle de Jean Monnet qui a prononcé ces mots forts: *Si c'était à refaire je bâtirais l'Europe sur la culture*. En effet, il n'est jamais trop tard pour bien faire.

L'Europe et le monde doivent devenir une famille de nations. Donc, il faut une *Europe des patries* comme Adenauer et de Gaulle l'ont envisagée. Une telle Europe serait aussi une Europe diversifiée; chaque pays aurait son propre mode de vie (*way of life*); les Français doivent pouvoir jouer à la pétanque et les Anglais au *cricket* sans avoir mauvaise conscience causée par une compétitivité réduite. La diversité est d'une importance capitale, parce que la diversité donne lieu à des heurts et des discussions animés et à l'enrichissement mutuel dans tous les domaines. Bref, il faut une Europe vivante. Une standardisation à l'Américaine serait la mort de l'Europe culturellement diversifiée et dynamique. Dans une Europe basée sur la culture, la Grèce, aujourd'hui écrasée et maltraitée comme d'autres pays, prendrait de nouveau une place d'honneur parce que sans la Grèce antique il n'y aurait ni Europe ni monde moderne.

Bibliographie

- Bortis Heinrich (1997), *Institutions, Behaviour and Economic Theory – A Contribution to Classical-Keynesian Political Economy*, Cambridge (UK) and New York, Cambridge University Press, paperback edition 2006.
- Bortis Heinrich (2003a), “Keynes and the Classics: Notes on the Monetary Theory of Production”, in Rochon Louis-Philippe and Rossi Sergio (eds), *Modern Theories of Money – The Nature and Role of Money in Capitalist Economies*, Cheltenham, UK and Northampton, MA, USA, Edward Elgar, pp. 411-74.
- Bortis Heinrich (2003b), “Thomas Mun and David Ricardo - The Origin of two Approaches in the Theory of International Trade”, *L'espace économique mondial et régional en mutation – Hommage au Professeur Gaston Gaudard*, sous la direction de Philippe Gugler et Remigio Ratti; Zurich-Genève-Bâle, Schulthess Médias Juridiques SA, pp. 61-80.
- Bortis Heinrich (2012), “Toward a Synthesis in Post-Keynesian Economics in Luigi Pasinetti's Contribution”, Richard Arena et Pier Luigi Porta, *Structural Dynamics and Economic Growth*, Cambridge, Cambridge University Press, pp. 145-80.
- Bortis Heinrich (2013a), “Post-Keynesian Principles and Economic Policies”, en Harcourt Geoffrey et Kriesler Peter, *Handbook of Post-Keynesian Economics*, volume II, chapter 16, USA, Oxford University Press, pp. 326 – 365.
- BORTIS Heinrich (2013b), “Piero Sraffa and Shackle's 'Years of High Theory' - Sraffa's Significance in the History of Economic Theories”, *Sraffa and the Reconstruction of Economic Theory*, 3 volumes, Levrero Enrico Sergio, Palumbo Antonella, Stirati Antonella, volume 3, Stirati Antonella, “Sraffa's Legacy: Interpretations and Historical Perspectives”, London, Palgrave-Macmillan, pp. 55 – 83.
- Caballero Ricardo J. (2010), “Macroeconomics after the Crisis: Time to Deal with the Pretense-of-Knowledge Syndrome”, *Journal of Economic Perspectives*, volume 24, number 4, Fall, pp. 85 – 102.
- Garegnani Pierangelo (1978/79), “Notes on consumption, investment and effective demand”, *Cambridge Journal of Economics*, vol. 2, pp. 335-53 & vol. 3, pp. 63-82.
- Harcourt Geoffrey (1972), *Some Cambridge Controversies in the Theory of Capital*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Keynes Maynard (1933), “A Monetary Theory of Production”, *Collected Writings*, Vol XIII, 1973 edition, London, Macmillan, pp. 408-11; orig. in Festschrift für Arthur Spiethoff pp. 123-25.
- Keynes Maynard (1973/1936), “The General Theory of Employment, Interest and Money”, *CW*, vol. VII, London, Macmillan.
- Polanyi Karl (1977), *The Great Transformation – Politische und ökonomische Ursprünge von Gesellschafts- und Wirtschaftssystemen*, Wien, Europa Verlag; original anglais 1944.
- Negrepointi Delivanis Maria (2014), *L'Assassinat Économique de la Grèce et l'ultime recours: la drachme*, traduit du grec par Caroline Luigi, Paris, L'Harmattan.
- Schumpeter Joseph A. (1954), *History of Economic Analysis*, London, Allen & Unwin.
- Sraffa Piero (1960), *Production of Commodities by Means of Commodities*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Standing Guy (2011), *The Precariat – The New Dangerous Class*, London, Bloomsbury Academic.

La fin de la zone euro : le nord de l'Europe contre son sud¹

Maria NEGREPONTI DELIVANIS

Université Macédonienne, Grèce

delimar@uom.gr

Résumé

La dégradation en chaîne de la situation au sein de la zone euro, ces deux dernières années a abouti à un fossé de plus en plus profond entre l'Europe du Nord riche et son Sud, pauvre et surendetté et ne laisse plus aucun espoir de rapprochement. En cause, la rudesse avec laquelle la Commission Européenne a entrepris d'affronter le problème des économies endettées qui révèle surtout l'absence totale de toute forme de cohésion et de solidarité entre les Etats-membres. Dans cette introduction il est montré comment le programme appliqué mène à un impossible « sauvetage », les objectifs occultes de la pseudo-opération de sauvetage, la fin de l'Etat-providence, le génocide économique grec et finalement la destruction de l'Europe.

Mots-clés

Nord de l'Europe, Sud de l'Europe, Pacte de stabilité, austérité, génocide grec.

Abstract

The dramatic events taking place during the last two years within the EU and the eurozone, led to a breach between the rich European North and the poor and indebted South, which is constantly growing and leaves no hope for convergence. This is because the bluntness with which the EU headquarters treat the indebted economies indicates a total absence of cohesion and solidarity among the member states. In this paper it is analyzed the program applied towards an impossible "salvation", the obscure objectives of the alleged rescue, the end of the welfare state, the Greek economic genocide and finally the destruction of Europe.

Key words

European North, European South, Stability Pact, austerity, Greek genocide.

Classification JEL

E6, F4, F6, O1

La dégradation en chaîne de la situation au sein de la zone euro, ces deux dernières années et plus encore ces derniers mois, ne permet plus d'occulter la terrible réalité. Le fossé se creuse de plus en plus entre l'Europe du Nord riche et son Sud, pauvre et surendetté et ne laisse plus aucun espoir de rapprochement. En cause, la rudesse avec laquelle la Commission Européenne a entrepris d'affronter le problème des économies endettées qui révèle surtout l'absence totale de toute forme de cohésion et de solidarité entre les Etats-membres. Mais plus triste encore, c'est d'avoir cru qu'un tel projet était possible. L'enthousiasme des années 50 et 60, surtout chez les jeunes, pour une Europe des peuples unie, et toutes ces belles promesses autour de sa création, tout cela n'était soutenu par aucune base solide. C'était en fait une façon séduisante

¹ Traduction du grec en français par Caroline Luigi.

de détourner les populations de la vraie visée des principaux artisans de l'Union lesquels, notons-le, étaient de même nationalité que leurs successeurs d'aujourd'hui. Ainsi l'Allemagne, qui voyait dans l'Union Européenne la concrétisation enfin de son rêve ; ce rêve qui avait échoué à deux reprises, à savoir la domination de l'Europe. D'ailleurs, la réunification allemande¹ ne se fit pas sans concessions puisqu'il lui fallut abandonner le Mark en échange de la monnaie unique. Quant à la France, l'autre pays à l'origine de la création de l'Europe unie, ses préoccupations étaient dès le début - et continuent d'être - de moindre envergure. Ce qu'elle voulait, c'était juste s'assurer une position stable de leader en Europe. Or, la France a un problème, qui explique en partie sa totale identification aux choix de l'Allemagne², c'est sa position géographique. Mais, que son économie appartienne à l'Europe du Sud ou à l'Europe du Nord, son désir ardent est de faire partie de celle du Nord.

La situation toutefois n'était peut-être pas aussi cynique dans les premiers temps. Les fondateurs de l'Union Européenne avaient probablement les meilleures intentions et ils croyaient même l'accomplissement de leur projet possible. Pour ma part, je veux croire que les pères de l'Europe³ s'étaient démenés pour y garantir paix, démocratie, égalité, prospérité pour tous, croissance rapide et plein emploi, et qu'ils seraient atterrés de voir comment leur œuvre grandiose a dégénéré⁴. Ils verraient avec effroi que non seulement leur projet initial ne s'est pas concrétisé, mais qu'en plus une guerre larvée et ravageuse sévit en son sein, entre le Nord et le Sud. Un conflit terrible et original dans sa forme, sans armes de destruction massive mais dont les moyens s'avèrent plus drastiques, plus efficaces et plus délétères que les armes traditionnelles⁵. En effet, l'Allemagne, utilisant comme cheval de Troie la dette, semble être entrée dans la phase accélérée de concrétisation d'un plan d'assujettissement du Sud, nouveau type de colonisation, et dont elle serait le chef incontestable. En dehors des vues ostensiblement expansionnistes de l'Allemagne, ce projet démoniaque trouve un appui dans l'évolution rapide de l'économie mondiale qui menace de marginaliser l'Europe et l'Occident tout entier. Il s'agit surtout de la concurrence intensifiée avec les économies émergentes,

¹ D'après le célèbre économiste Max Keiser, comme on a pu récemment le constater dans le journal télévisé de la chaîne satellite *Russia Today*.

² Du moins sous la présidence de Nicolas Sarkozy

³ L'acte fondateur de l'Union européenne est la *Déclaration du 9 mai 1950* de Robert Schuman, ministre français des Affaires Etrangères. Sous l'impulsion de personnalités politiques surnommées « Pères de l'Europe », comme Konrad Adenauer, Jean Monnet et Alcide de Gasperi, six États créent en 1951 la Communauté européenne du charbon et de l'acier. Après l'échec d'une Communauté européenne de défense en 1954, une Communauté économique européenne est instaurée en 1957 par le traité de Rome. La coopération économique est approfondie par l'Acte unique européen en 1986 (Wikipedia)

⁴ Je fus parmi les premiers étudiants à participer aux rassemblements du début, en Hollande, dans les années 60 en faveur de l'Europe unie.

⁵ L'actualité de l'article paru dans *Eleftherotypia* il y a 17 ans, daté du 9 septembre 1995 et signé MAR. POL, fait froid dans le dos : « Les peuples oublient vite, déclarait un haut responsable Nazi il y a 50 ans. C'est d'ailleurs ce qui les différencie d'une nation qui entretient le souvenir, comme la race supérieure allemande. L'Allemagne recevra beaucoup d'argent pour sa reconstruction, et même ceux qui jusqu'ici nous ont combattus viendront travailler pour nous. Nous sommes une race travailleuse et nous allons recréer l'Allemagne puissante et unie. Vous verrez que nous deviendrons le pays le plus fort économiquement. Et alors, Goebbels se réveillera et de sa tombe il s'exclamera: Nous avons gagné ! »

notamment la Chine. Il s'agit de la compétitivité de l'Allemagne¹, sérieusement mise à mal et qui pour s'en sortir a besoin, semble-t-il, de main d'œuvre en abondance et bon marché. C'est exactement ce que peut lui assurer l'Europe du Sud², si celle-ci finit par se soumettre à son hégémonie.

Dans ce rapport, je vais tenter de montrer dans quelle mesure l'heure de la fin est venue pour l'Europe du Sud, victime d'une union économique dont les lignes directrices avaient été tracées, dès le début, pour servir avant tout ses partenaires les plus puissants. Pendant des dizaines d'années, le Sud a vu s'éroder et se désorienter ses capacités de développement, il a pâti d'une exploitation cachée et constante des pays riches du Nord³, et doit être sacrifié sur l'autel des projets réactivés de l'Allemagne.

La première partie de ce rapport portera sur l'attaque ouverte particulièrement violente menée par les pays du Nord de l'Europe contre le Sud, Allemagne en tête évidemment. Dans la deuxième partie, on se penchera sur les conséquences de cette mise à sac, pour la Grèce surtout, première de la série qui s'étend déjà au reste des pays du Sud européen.

Partie I. Attaque ouverte contre le Sud

L'Allemagne, qui veut à tout prix mettre en place des réformes tout autant tyranniques qu'inefficaces, est allée trop loin, elle ne peut plus faire croire qu'elle vise le sauvetage de la Grèce. Je voudrais néanmoins rappeler, avant d'aborder ce qui ressemble à la phase terminale de cette tragédie, que les attaques contre le Sud sont loin d'être un phénomène nouveau. L'Europe du Sud subit ainsi, depuis les premiers temps, les conséquences négatives de la coexistence, dans la même union économique, d'économies peu développées avec des économies plus développées. Et ce qui a porté un coup dur aux pays européens les plus vulnérables, c'est à n'en pas douter le Pacte de Stabilité⁴, imposé par l'Allemagne en contrepartie de l'abandon de sa monnaie nationale forte et stable pour l'euro. Or, il apparaissait déjà en 2004⁵, que ce ne sont pas les économies les plus faibles du Sud qui ne pouvaient supporter les conditions asphyxiantes et récessives du Pacte de Stabilité, mais bien le pays qui en fut l'inspirateur, l'Allemagne. Celle-ci n'a pas hésité en effet, le 25 novembre 2003, avec la France et la Grande-Bretagne, à suspendre le Pacte de Stabilité pendant à peu près quatre ans, parce qu'il « limitait dangereusement son rythme de croissance ». Ce qui est scandaleux dans cette décision, ce n'est bien sûr pas la suspension du Pacte, qui s'avérait de

¹ L'agence indépendante de notation *Egan Jones* vient d'abaisser la note de l'Allemagne de A + à AA – estimant que l'intensification de la crise de la dette dans la zone euro touchera les exportations allemandes.

² Le nombre d'immigrés Espagnols et Grecs en Allemagne a augmenté respectivement de 84% et 49% au cours du premier semestre 2011. Voir l'enquête d'Olivier Cyran « L'effroi du retraité allemand face à l'épouvantail grec » (2012), *Le Monde Diplomatique*, No 700-59e année, Juillet.

³ D'une part, le Nord qui tire parti de la balance commerciale excédentaire de l'Allemagne et qui contraint le Sud à lui acheter du matériel de guerre, et de l'autre les conséquences fortement négatives, sur les économies les plus faibles, du Pacte de Stabilité.

⁴ Véritable entrave à la croissance des Etats-membres mais soutien indispensable de l'euro à cause des graves problèmes liés à sa mauvaise conception.

⁵ Voir M. Negreponi-Delivanis (2004), *Le sort de l'euro*, édité par la Fondation Delivanis et Kornilia Sfakianaki, Thessalonique, p. 32.

toute façon néfaste à l'Europe, mais le fait qu'elle n'incluait pas les pays du Sud. En effet, l'Allemagne et la France exigèrent qu'ils continuent à s'y soumettre, sans conditions¹.

En substance, la décision prise ce jour de novembre 2003, rendait la stabilité de l'euro dépendante de l'Europe du Sud qui, prise au piège, voyait s'éteindre ses perspectives de croissance. Ce n'est que maintenant, neuf ans après cette décision, que le magazine *Spiegel*² révèle que l'Allemagne « a construit l'euro à sa mesure » et qu'elle a ainsi pu se préserver aux dépens du Sud : « La Chancelière a commencé en secret au milieu de l'été 2003. L'économie allemande stagnait, son rythme de croissance était presque nul, tandis que le chômage et le déficit augmentaient constamment ».

Ajoutons à cela les effets particulièrement défavorables de l'énorme et permanent excédent commercial de l'Allemagne sur les pays du Sud, et combien pour ces derniers, le niveau commun des taux d'intérêt, indépendamment des différences importantes de rythme d'inflation de chacun des pays membres, a été néfaste. Ce taux commun est pour beaucoup responsable du recours excessif à l'emprunt des pays du Sud³. Or, ces questions essentielles, l'Allemagne les a délibérément ignorées. Aux commandes d'un pogrom sans précédent contre le Sud, elle s'est d'abord attaquée au maillon le plus faible mais aussi le plus symbolique de l'Europe, à savoir la Grèce⁴. A ce pogrom, le FMI a été appelé à participer, ce qui n'est pas sans susciter des questions jusqu'à maintenant restées sans réponses concernant son rôle exact dans les affaires strictement européennes.

1. Mesures de sauvetage ou mesures de pillage⁵?

A partir des années 70, les idées de Margaret Thatcher et de Ronald Reagan s'imposent partout, y compris en Europe. Mélange barbare, fait d'ultra néolibéralisme et de croyance inébranlable que la libéralisation des échanges profite à tout le monde. L'absolutisme de ce régime macroéconomique a créé un environnement aux antipodes de l'héritage de John Maynard Keynes, même si on lui doit le rythme de croissance très rapide de l'économie occidentale après la Seconde Guerre Mondiale, et une répartition plus juste des fruits du progrès. C'est dans cette Europe du néolibéralisme effréné que la Troïka et les banquiers ont lancés une campagne de pillage de la Grèce. Voyons-en de plus près les deux grandes étapes :

A. La préparation

Cette sorte de génocide des Grecs d'un genre nouveau¹ a donc commencé il y a à peu près deux ans et entre manifestement dans le cadre d'une restructuration progressive du Sud de l'Europe.

¹ Ibidem.

² <http://olympia.gr>, le 18-7-2012.

³ M. Negreponi-Delivanis (2011), Une analyse plus détaillée existe dans son livre (en grec) : *Toute la vérité sur la dette et le déficit et comment nous en sortir*, édité par la Fondation Delivanis et les Editions Ianos.

⁴ Avec l'asservissement de la Grèce, ce sont les fondations de l'Europe toute entière qui sont ébranlées.

⁵ Le pillage de la Grèce par la Troïka et les banques à travers les Mémoires et les accords de prêt est parfaitement décrit par le *New York Times*, http://www.defencenet.gr/defence/index.php?option=com_content&task=view&id=43278&Itemid=139

L'entrée en matière s'est faite de façon très habile, l'accent a été mis sur la singularité du cas grec, en aucun point comparable bien sûr aux autres pays du Sud², même si par ailleurs ils présentent des faiblesses similaires. Cette façon, tout à fait consciente, d'inspiration goebbelsienne, de chercher à isoler la Grèce de son environnement « familial » géoéconomique a permis d'exclure d'emblée toute réaction immédiate, évitant ainsi la formation d'un front commun des économies de l'Europe du Sud qui aurait permis de tenir tête au fléau allemand. Ainsi, jusqu'à ces derniers temps, les déclarations officielles de pays du Sud soutenant qu'ils « ne sont pas comme la Grèce et ne le seront jamais » étaient chose courante. Et c'est comme cela qu'un rideau de légitimation est tacitement venu voiler les horreurs en série infligées à cet infortuné pays de lilliputiens, puni exemplairement pour ses « crimes » par une Angela Merkel intransigeante. Et comme au Moyen Age, les autres, tout autour, assistaient au spectacle du supplice, bien contents de ne pas être à leur place. Voilà pourquoi les peuples du Sud ont mis si longtemps à prendre conscience de la gravité de la situation ; trop tard pour éviter le pire. Les Espagnols viennent enfin de réaliser ce qui les attend et ils descendent eux aussi massivement dans la rue aux cris de « Voleurs », « Mains en l'air, c'est un hold-up ».

L'attaque contre la Grèce a commencé avec de basses marques de mépris lancées surtout par des dignitaires Allemands et une partie de la presse allemande. Une ironie incroyable qui laisse apparaître le sentiment d'absolue supériorité du peuple Allemand sur les autres. Tout un tas de moqueries, d'insultes et de menaces d'une envergure inconcevable, le tout évidemment ponctué de mensonges énormes. C'est ainsi que les Grecs sont « paresseux », bien que de source officielle, ils travaillent plus hebdomadairement³ que la moyenne européenne ; ils sont « fraudeurs », ce qui n'est pas faux, à mettre néanmoins sur le compte de la spécificité structurelle de la Grèce qui, avec presque trois fois plus de travailleurs indépendants par rapport à l'emploi total, favorise la fraude fiscale effectivement importante, couvant un secteur public prétendument démesuré qu'il faut donc absolument réduire et ce, au mépris des données officielles qui attestent exactement le contraire ; ils sont « corrompus », à quoi l'on peut répondre que les activités scandaleuses de Siemens en Grèce, ou celles de Ferrostaal⁴ devraient décourager ce genre d'assertions⁵. Les génocides du passé ont montré que lorsqu'on veut faire disparaître un peuple - physiquement, économiquement, géopolitiquement, culturellement - on commence par lancer une campagne de dénigrement, l'accusant des pires péchés - bon à rien, alcoolique, arnaqueur, etc. - et l'opinion publique finit peu à peu par accepter l'idée de sa disparition comme inévitable. C'est exactement ce qui est en train de se passer avec la Grèce⁶ depuis deux ans et demi, avec une constance impressionnante. Et les résultats sont spectaculaires, puisqu'une grande partie des Grecs eux-mêmes sont convaincus

¹ *Greece is a crime scene* (2011), Vidéo CNBS tirée de l'émission *Dylan Ratigan Show*, 15.11.

² Sous-entendu que des pays de l'ex-bloc soviétique font aussi partie de cette catégorie, à un degré différent.

³ *Eurostat*.

⁴ Où, comme il ressort du dossier judiciaire de Munich, le chef de Marine – filiale de Ferrostaal en Grèce – a déclaré: « Nous savions tous que si cela s'avérait nécessaire, il faudrait que nous avancions de l'argent aux personnes qui décident et que c'est ce que nous ferions ». Mais aussi, toujours d'après le dossier, la société allemande cherchait en Grèce, à partir des années 1996-97, les personnes les plus aptes à promouvoir une commande de sous-marins.

⁵ M. Negreponi-Delivanis (2012), « Lettre ouverte à Madame Christine Lagarde », *Le Monde électronique*, 18.06.

⁶ N. Klein (2010), *La Stratégie du choc*, (trad. Lori Saint-Martin, Paul Gagné), Babel.

de leur incapacité invétérée... même pas bons à remettre sur les rails le processus de croissance.

Et pourtant, la Grèce n'est pas le seul Etat à présenter des irrégularités financières. Au sujet des manipulations statistiques qu'elle a faites pour être autorisée à intégrer la zone euro, je n'alléguerai pas comme circonstance atténuante le fait avéré que presque aucun Etat-membre n'a résisté à la tentation de quelque « artifice d'embellissement comptable ». J'alléguerai par contre que dans cette affaire, les commissaires de l'Union Européenne sont tout aussi responsables que la Grèce, puisque leur rôle était de contrôler les finances publiques des Etats-membres, notamment ceux qui étaient candidats à l'euro. Ils auraient dû signaler les activités acrobatiques de Goldman Sachs dans le cas grec, car il ne fait aucun doute qu'ils le savaient. On imagine d'ailleurs très bien que, pour ne pas perturber le cours tranquille de l'achat de matériel de défense militaire - sous-marins, frégates, avions de chasse, etc. - à la France mais surtout à l'Allemagne, ils préféreraient fermer les yeux lors de leurs visites à Athènes. Et face à ce flot incoercible d'accusations à l'encontre de la Grèce, à qui soit dit en passant, la fin de la zone euro est également imputée, il est bon de rappeler certains aspects essentiels du problème que l'on a tendance à oublier.

Premièrement, la Grèce n'est pas le seul Etat-membre à être confrontée à des problèmes financiers, presque tous les pays du Sud de l'Europe sont dans une position peu enviable. Deuxièmement, la dette grecque ne représente qu'à peu près 2,5% de l'ensemble européen, qui est évalué à 8,215 trillions d'euros, tandis que l'Allemagne, la France, l'Espagne et l'Italie enregistrent des dettes trois fois plus élevées que celle des treize autres Etats-membres de la zone euro, avec une dette de 6,44 trillions d'euros. Troisièmement, on reproche au Sud de vivre inconsidérément au-dessus de ses moyens, de vivre aux crochets du Nord. Les faits montrent toutefois que rien ne permet d'affirmer, statistiques officielles à l'appui, que la gestion financière du Nord soit particulièrement vertueuse. Exemple caractéristique, la dette de l'Allemagne représente 81,2% de son PIB en 2011, celle de la France 85,8%, celle de l'Italie 120,1%. Alors, compte tenu des critères allemands pour le moins sévères, ces pays-là ne devraient-ils pas être promptement exclus de la zone euro ? La moindre des choses donc, ne serait-ce pas de mettre un terme à cette triste farce ? Et le comble du ridicule, n'est-ce pas cette vindicte enflammée à l'encontre de la Grèce, jugée responsable des épineux problèmes financiers de l'Union Européenne ? Et puis, n'oublions pas le nœud du problème : les économies du Sud qui sont en fait les otages des fameux marchés financiers, ne sont pas libres de réagir efficacement, puisqu'elles ne disposent pas d'une monnaie nationale.

Dès le début de la crise grecque, la Troïka a pris les rênes, qu'elle brandit avec suffisance, du « sauvetage » de la Grèce, et auquel les Allemands sont « généreusement » mis à contribution. Or, la réalité est tout autre : depuis deux ans et demi le peuple grec est saigné à blanc, tandis que la totalité des prêts qui pèsent sur la dette, retournent tels quels aux créanciers, c'est-à-dire pour l'essentiel aux banques. Citons pour cela quelques éléments particulièrement significatifs :

- ♦ Pour l'année 2012, les dépenses publiques de la Grèce s'élèvent à 170 milliards d'euros. Or, seulement 21 milliards couvrent les dépenses nettes de l'Etat, tandis que 149 milliards retournent à ses créanciers.
- ♦ Des éléments officiels ont été publiés selon lesquels l'Allemagne a gagné 55 milliards d'euros depuis le début de la crise, tirant bénéfice de la différence du taux avec lequel elle emprunte et du taux avec lequel elle prête ensuite à la Grèce.

♦ Les banques empruntent à la BCE à un taux de 1% et prêtent ensuite à la Grèce à 7%. La différence, naturellement, pèse sur la population.

♦ La BCE elle aussi spéculé aux dépens de la Grèce, achetant des obligations grecques sur le marché secondaire, décotées à 25% de leur valeur nominale, mais ensuite rechigne sur la « coupe » de 50%, bien que là encore, elle tirerait un bénéfice de l'ordre de 100% par rapport au montant de leur achat¹.

♦ Au cours de ces quinze dernières années, la Grèce a dû payer 265 milliards d'euros d'amortissements et 156 milliards d'euros d'intérêts à ses créanciers. Comme le rappelle la rédactrice économique de BBC, Stéphanie Flanders, dans son analyse de la dette grecque pour le compte du site britannique de la chaîne², le pays a déboursé en 2011 23% d'intérêt en plus par rapport à 2010, et ce, malgré les prêts « à un taux bas » concédés par l'Europe et le FMI (les guillemets à caractère ironique sont de la journaliste). Rappelons aussi que le capital a été largement remboursé et que maintenant, le pays paie les intérêts.

♦ La fameuse restructuration de la dette, tant vantée par ses défenseurs et sensée soulager l'économie, a été en réalité un véritable fiasco. La dette n'a été réduite que de 30 milliards d'euros mais en même temps, l'opération a « coupé » dangereusement dans les caisses de retraites, les hôpitaux et les universités. Etant donné que la Grèce a reçu une nouvelle aide financière, qui est venue s'ajouter à la précédente, sa dette s'alourdit constamment, et de 250 milliards d'euros au début de 2012, elle est aujourd'hui de € 303,527³ milliards.

B. L'imbroglia de « l'opération de sauvetage »

La deuxième phase de cette opération criminelle de sauvetage de la Grèce, ce sont les Mémoires, les accords de prêt, les réactualisations, les plans à moyen terme et tout ce ramassis indescriptible qui sucent le sang du peuple et du pays. Même s'il s'est trouvé des gouvernants pour les signer alors qu'ils auraient mieux fait de descendre dans la rue et de s'inviter dans les chaînes de télévision internationales – ce que font les Espagnols – pour alerter l'opinion publique, cela ne change en rien le caractère odieux de ces plans. La Grèce pourrait essayer de s'en affranchir, elle pourrait recourir à la Cour Internationale de Justice⁴, évoquer l'état de nécessité, car rien ne justifie le fait que ses créanciers imposent leurs intérêts au mépris de la vie de la population entière.

L'idée qui régit le plan du prétendu sauvetage de la Grèce – tout comme celui, à quelques variations près de la presque totalité de l'Europe du Sud – repose sur deux thèses, qui non seulement sont impossibles à soutenir, mais qui en plus sont totalement erronées :

♦ D'une part, Angela Merkel, malheureusement soutenue par ses alliés politiques qui décident avec elle, n'en démord pas : pour elle, trop dépensiers et pas sérieux, les pays du Sud

¹http://news.kathimerini.gr/4dcgi/_w_articles_politics_2_01/07/2012_487609

² <http://www.bbc.co.uk/news/business-18099336>

³ According to the Bank of Greece, juillet 2012.

⁴ En 1936, le Gouvernement grec fit appel à la Cour Internationale de Justice car sa situation budgétaire et monétaire le mettait dans l'impossibilité de rembourser l'emprunt contracté à la Banque Commerciale de Belgique. Dans son Mémoire, Métaxas expliquait que « les intérêts du peuple grec en ce qui concerne l'administration, l'économie, l'état de santé et la sécurité intérieure et extérieure du pays ne laissait pas d'autre choix ». La Cour rendit l'appel, créant ainsi un précédent légal dont l'Argentine se servira plus tard, en 2003 pour demander la cessation de paiement

sont entièrement responsables de tous les problèmes et doivent être punis exemplairement, ils doivent se sacrifier et payer en conséquence¹. D'où cette remarque, très juste : « le débat sur la crise fait parfois penser à une croisade des chevaliers blancs contre les infidèles »². N'oublions pas que depuis le début de la crise et jusqu'à aujourd'hui les dépenses publiques réelles ont été réduites de 25%, contre toute logique et d'une façon tout à fait arbitraire, par des mesures prises dans l'urgence et n'en prévoyant naturellement pas les effets dramatiques sur la population³. Rien à faire, les partenaires européens soutiennent que... « les Grecs ne font rien ».

♦ D'autre part, Berlin fonctionne comme s'il pensait que les réductions continues des dépenses publiques ouvrent la voie de la croissance⁴. Or, cette politique de l'austérité n'est pas provisoire, Berlin la voit plutôt comme une réforme définitive, qui s'insère dans le nouveau Pacte de Compétitivité, est inscrit obligatoirement dans les constitutions des Etats-membres et prévoit de lourdes sanctions pour ceux qui ne s'y soumettent pas.

La cure imposée à la Grèce – et qui s'étend aux économies du Sud contraintes, l'une après l'autre, de faire appel à des plans d'aide – est une « première mondiale »⁵. La politique de la dévaluation interne est en effet destinée à remplacer la politique disons, classique de dévaluation externe et concerne les économies qui ne disposent pas d'une monnaie nationale, comme celles de la zone euro. Les conséquences en Grèce de cette politique sont dramatiques. D'ailleurs, l'ensemble des experts en économie du monde entier dignes de ce nom mais aussi les revues économiques⁶ s'accordent sur le fait que ce plan est un imbroglio désastreux qui doit absolument être remplacé de toute urgence par quelque chose d'autre. Or l'Allemagne ne fléchit pas et persiste. Dans le cas présent, elle demande en plus une intensification progressive de cette politique. Les effets sont déjà visibles et cette petite économie qu'est la Grèce présente les symptômes de la tiersmondialisation. Le FMI quant à lui, a adopté la même attitude. Il apparaît clairement alors que l'insistance de la Troïka, tout aussi inexplicable qu'absurde, et ses efforts pour se montrer convaincue du bien-fondé de ce plan, s'expliquent par le fait qu'elle n'a aucune solution alternative. Ainsi ne lui reste-t-il qu'à continuer d'accuser la Grèce d'être fautive du désastre, qu'elle a elle-même en fait provoqué.

La dévaluation interne concerne les économies soumises à ce plan et consiste en une réduction massive des salaires, des retraites et des dépenses publiques en général. Notons au passage qu'aucune étude préalable n'a été effectuée. Ce sont d'abord les salaires du secteur public qui ont été touchés, puisque le public se trouve dans l'œil du cyclone, puis les salaires du privé pour rétablir, paraît-il, la compétitivité perdue, car l'augmentation des exportations est soi-disant synonyme de relance économique. La réduction des dépenses concerne aussi l'Etat-providence⁷, c'est-à-dire l'éducation et la santé, l'administration publique, la défense. Nous

¹ P. Krugman (2012), « Europe's great illusion », IHT, 5.6.

² B. Fehrie (2011), « Pourquoi Mme Merkel a raison de douter », *Frankfurter Rundschau*, publié dans *Courrier International* du 6 au 12 octobre.

³ Basés sur le dernier rapport du FMI sur la Grèce : <http://blogs.mediapart.fr/blog/mehdi-zaaf/05.02.12/la-grèce-en-panne-de-democratie>

⁴ J. Ewing (2012), « Berlin clings to austerity despite pleas », IHT, 9.1.

⁵ Le terme est de l'ex-représentant de la Grèce au FMI, M. Roumeliotis (http://www.epikaira.gr/epikairo.php?id=41095&category_id=88)

⁶ Y compris *The Economist*, néolibéral par excellence.

⁷ Je dirais même surtout l'Etat-providence car il représente ce que les ultralibéraux détestent le plus.

avons donc affaire, comme on le voit, au démantèlement pur et simple de l'économie, de la société, de l'éducation, de l'administration publique, pour un schéma qui n'a absolument aucune base théorique et n'a encore jamais été appliqué nulle part avec succès¹. Dans le cas de la Grèce notamment, il est évident qu'un tel schéma est irréaliste. Jamais le pays ne parviendra à redresser son économie par la dévaluation interne, et ce, pour deux raisons. D'abord, parce que la part des exportations dans son PIB est faible, moins de 20%, et puis parce que plus de la moitié de ses exportations est concurrencée par des produits provenant d'économies émergentes. Il est complètement farfelu de penser que le niveau des salaires dans les économies européennes pourrait s'aligner très bien sur celui des pays émergents².

Ce qui arrive en Grèce et tend à se généraliser au reste des pays de l'Europe du Sud est décrit avec beaucoup d'humour et d'acuité dans l'excellent article de Slavoj Zizek, paru dans *Le Monde*³, citant un journaliste de CNN. Les décideurs européens sont comparés à « des jongleurs d'assiettes chinoises » pour qui « la difficulté est bien sûr de continuer de préserver le mouvement, sans quoi les assiettes tombent et se cassent ». Et il continue avec une scène du film *Nitotchka*, d'Ernst Lubitsch (1939). « Quelqu'un commande un café sans crème, et se voit répondre par le serveur : « Désolé, mais nous n'avons plus de crème, nous n'avons que du lait. Puis-je vous apporter un café sans lait ? ». En d'autres termes, « ce ne sont pas les Grecs qui bénéficieront des épreuves qu'ils traversent » mais les Banques.

Même Dominique Strauss-Kahn a déclaré depuis Pékin⁴: « La recette du FMI n'a pas été correctement mise en œuvre en Grèce, c'est dommage ». Paul Krugman⁵, le prix Nobel d'économie, est sur la même longueur d'onde.

La dette grecque n'est pas gérable, au même titre que n'importe quelle dette quand elle dépasse 90% du PIB⁶. Et la « coupe » qu'elle a subie n'a rien changé à la dure réalité. Bien au contraire. Alors que la dette, au début de la crise représentait 115% du PIB, elle est de 165% en 2012 et en 2020 on espère qu'elle ne sera plus que de 120%, mais déjà cet objectif semble impossible à satisfaire⁷. La cure d'austérité qui a conduit l'économie à une profonde récession, augmente toujours plus la dette, dans un PIB qui se réduit à un rythme effrayant. Ainsi, les discussions sur un défaut de la Grèce, quand et comment il se fera, sur son retour ou non à la drachme, sur les intentions de la Troïka, etc. visent tout simplement à gagner du temps. Quant à la dette, il ne fait aucun doute qu'elle n'est pas gérable et qu'elle ne le sera jamais, même en 2020. La politique mémorandienne s'avère donc être un échec monumental, confirmé par la récente déclaration du FMI qui menace de ne plus apporter de fonds d'aide à

¹ Les pays baltes sont dernièrement présentés comme une réussite de cette politique. Or, le rythme de croissance satisfaisant de ces économies s'accompagne d'un taux élevé de chômage.

² Bien que cette tendance se confirme, à un rythme accéléré.

³ « Lamentable fiction, l'austérité continue de servir et de servir les Banques », 13.07- 2012.

⁴ Malgré son aventure, il reste l'un des économistes les plus mondialement connus et connaît très bien les rouages du FMI, <http://www.ethnos.gr/article.asp?catid=22769&subid=2&pubid=63592023>

⁵ « Sans logique les scénarios de Troïka » (2012), article paru dans le journal électronique du *New York Times*, 7.2 (en anglais).

⁶ D'après les travaux de Carmen M. Reinhart et Kenneth S. Rogoff.

⁷ C'est-à-dire que dans le meilleur des cas, tous ces efforts pour « sauver » la Grèce l'auraient amenée, au bout de onze longues années de sacrifices inhumains, à un niveau pire qu'il ne l'était initialement. Pauvre Sisyphe !

la Grèce au mois de septembre prochain¹. En effet, la charte du FMI ne permet pas le financement des dettes non gérables. Alors, les tentatives maladroites pour démentir cette réalité constituent une duperie supplémentaire à l'encontre de la Grèce.

Et pourtant ! Les envoyés spéciaux de la Troïka, avec l'accord discret des responsables grecs, continuent de se rendre régulièrement à Athènes. Imperturbables et distants vis-à-vis de « l'imbroglia mémorandien grec », ils soutiennent que « c'est la faute des Grecs si les objectifs ne sont pas atteints », et qu' « une renégociation du plan de sauvetage est hors de question tant que les engagements, déjà reportés, ne seront pas mis en œuvre ». Ceux, en d'autres termes, qui poussent la Grèce tout droit à la catastrophe.

2. Les objectifs occultes de la pseudo-opération de sauvetage

Cette politique des Mémoires, des accords de prêt etc., et ses conséquences tragiques incite naturellement à chercher les vrais motifs, au-delà de ceux mis officiellement en avant. Car, aussi invraisemblable que cela puisse paraître, les économistes du monde entier, néolibéraux aussi bien que keynésiens, s'accordent à dénoncer les dangers que représente le plan d'aide à la Grèce. Et tout aussi surprenant, le fait qu'un certain nombre des membres des gouvernements successifs de la crise, finissent par reconnaître à un moment donné que ... « le programme de la Troïka est une impasse » ! En tout cas, dès qu'ils arrivent au pouvoir, ils se démènent, ils s'épuisent – toute leur énergie y passe – à satisfaire au mieux les exigences de la Troïka conquérante, se soumettent au *théâtre de l'absurde*, bafouant les intérêts de leur propre pays. Il ne fait aucun doute que les deux parties, la Troïka et les gouvernants, ont parfaitement conscience que les mesures imposées aux seconds par la première, privent l'économie de tout espoir de relance et aggravent la misère, l'appauvrissement et le désespoir du peuple grec. Ce sacrifice total n'est rien d'autre qu'une nouvelle forme de génocide méthodique.

Devant la gravité de la situation, il serait alors impardonnable de ne pas chercher à percer les motifs réels qui poussent la Troïka à commettre ce « crime contre l'humanité ». Avant tout, il est bon de rejeter les thèses qui veulent que la Troïka se trompe, ignorante des paramètres du problème grec, aveuglée par son fanatisme idéologique. En effet, ce genre d'interprétations tendent à détourner la recherche des enjeux réels de ce conflit qui, à n'en pas douter, vise la perte de la Grèce :

A. La fin de l'Etat-providence²

Le plus simple est de laisser la Troïka imposer sa vindicte idéologique contre le secteur public et contre surtout l'Etat-providence mais cette thèse est loin d'être satisfaisante : elle ne met pas en lumière les motifs barbares qui participent, semble-t-il, de l'instauration d'une gouvernance et d'une monnaie mondiale avec au passage la germanisation de l'Europe³. Or, cette économie mondiale, mise en place grâce à la mondialisation, suppose qu'une poignée d'individus – les banques et les banquiers – aura le contrôle absolu et illimité de la planète et qu'il amassera et accumulera toutes les richesses à son seul profit. Ce processus est déjà bien

¹ *Der Spiegel* (2012), 19.07.

² M. Schuman (2011) « Au revoir Welfare State », *Time*, 28.11.

³ M. Dassù (2011), « Une Europe allemande est née », *Courrier International*, no 1095, 27.10.

engagé. Sa principale arme, la baisse de l'imposition des hauts revenus, qui a réduit la taille de la classe moyenne aux Etats-Unis et en Europe¹, et a fait exploser les inégalités.

L'Etat-providence s'est incontestablement développé en Occident pour éviter la révolte des travailleurs influencés par les idées socialistes. Après l'effondrement du bloc soviétique, l'Etat-providence a brusquement perdu sa raison d'être et les travailleurs furent délaissés. Les gouvernements, aux Etats-Unis comme en Europe, cherchent en réalité à mettre en place au plus vite ce qu'on appelle des *réformes structurelles*, à faire disparaître donc les droits des travailleurs. Plus clairement, faire retourner le marché du travail à ce qu'il était au début du XIX^e siècle. C'est ainsi que l'idée très répandue dans les années 60 et 70² qui prévoyait que la croissance et la maturité du capitalisme s'accompagneraient d'une plus grande égalité et de la prospérité pour tous, est malheureusement démentie par la réalité.

La vérité est flagrante : la Grèce a été choisie pour servir de cobaye et la mission est presque accomplie, sans que cela ait provoqué de remous notoires. Or, la Grèce n'est pas un objectif en soi, c'est juste par elle que s'introduira et s'étendra l'appauvrissement des travailleurs européens, avec des salaires abaissés à ceux de la Chine ou de l'Afrique, et la disparition de toute forme de protection dans le marché du travail. C'est pour cela que l'on ne peut espérer aucune amélioration de ce programme délétère.

B. La spoliation des richesses de la Grèce

La spoliation de sa richesse nationale est la deuxième grande étape de la tentative d'anéantissement de la Grèce. Il va sans dire que le pays ne pourra pas satisfaire les exigences des Mémoires qui, entre parenthèses, n'ont pas été forcément vus et lus par ceux qui les ont signés au nom du peuple grec et pour son plus grand malheur. Pouvait-il d'ailleurs en être autrement ? Probablement non puisque les Mémoires en questions sont impossibles à tenir. Et le peuple, à force de voir sa dignité nationale bafouée, son présent et son avenir vidés de leur sens, convaincu de son inutilité et laissé à son triste sort, ne finira-t-il pas par abandonner sans résister sa vie et son sort à ses conquérants ?

Les termes extrêmement contraignants et désorientant de la prétendue « mise en valeur de la richesse publique », de « l'effort pour attirer les investisseurs », des « réformes nécessaires depuis longtemps » et autres subtilités du même acabit visent à justifier l'odieux crime contre la Grèce et son peuple : le bradage de sa richesse.

Ici, ce n'est pas mon point de vue idéologique par rapport à la privatisation que j'exprime ; je m'oppose simplement – ce que toutes les Grecques et tous les Grecs devraient également faire – à ce que les privatisations servent à rembourser la dette et non à valoriser les éléments du patrimoine public³.

¹ J. D. Sachs (2012), « Why America must revive its middle class », *Time*, 10.10.

² Qui par ailleurs est développée dans la thèse de doctorat de l'auteure de la présente étude, *L'Influence du développement économique sur la répartition du revenu national* (1959), Paris-SEDES-CNRS.

³ M. Negreponi-Delivanis (1993), *Entreprises privées et publiques*, éd. Sakkoula, Thessalonique (en grec).

Il apparaît en effet clairement que cette démarche peu patriotique ne vise pas des entreprises ou des éléments du patrimoine en général qui gagneraient en efficacité s'ils passaient du public au privé – à supposer qu'une étude comparative approfondie ait d'abord été effectuée. Même les services auquel le public est très attaché, comme l'électricité, l'eau, les télécommunications, la défense, la santé, ne sont pas épargnés par ce marché aux bonnes affaires.

Pression, intimidations et chantages, tout est bon pour obliger la Grèce à s'engager dans des privatisations hâtives. De sa conduite dépendent la nouvelle tranche d'aide, la faillite incontrôlée ou la relance, son exclusion de la zone euro ou non. Tout est à vendre, peu importe dans quelles conditions, à quel prix. Peu importe les sacrifices que cela implique. Indépendamment du fait que la privatisation d'entreprises prestataires de services est *rigoureusement* interdite¹, d'autant plus si elles passent dans des mains étrangères, cette période est bien la pire pour privatiser ou mettre en vente des éléments du patrimoine. Mais ce n'est pas seulement le mépris de tout ce qui a trait à la Grèce qui pose problème, ce sont aussi les propos inouïs du ministre des Finances grec lorsqu'il déclare que tout ce qui sera adjugé « pourra être payé en obligations grecques », c'est-à-dire... que le prix de vente du patrimoine dépendra de la dévaluation de la valeur nominale des obligations grecques. Dit autrement, le patrimoine grec sera vendu à 20% de sa valeur nominale.

Cette braderie, heureusement, est retardée pour des raisons artificielles, compte tenu des nombreuses difficultés à la vente², et même dans les cas les plus mûrs, il faudra deux ou trois ans pour achever les procédures. Il est donc permis d'espérer que quelque chose peut encore empêcher, ne serait-ce qu'au dernier moment, ce sacrilège qui équivaut à la faillite définitive de la Grèce.

C. La Grèce sous protectorat européen

Et enfin, cette comédie, ces attermolements, ces hésitations, toutes ces séances nocturnes dans le but non pas de trouver des solutions, mais de gagner un peu de temps, toutes ces menaces et exhortations semblent obéir à un troisième objectif, imposé lui aussi sous la menace, et qui apparaît maintenant sous son véritable jour. La zone euro, si elle survit à la tempête, ce qui semble en fin de compte peu probable, ne sera plus constituée d'Etats-membres « égaux », mais de puissants qui tiennent les plus vulnérables en servitude. La ligne qui démarquera ces deux catégories sera le degré d'assainissement de leurs finances. Le professeur d'économie Philippe Murer³ souligne très justement qu'il s'agit d'un retour, sous une forme différente, de la servitude pour dettes qui avait été abolie par les Romains il y a 2000 ans. En effet, on pouvait lire récemment dans la presse européenne qu'Angela Merkel avait l'intention de placer un « superviseur » au budget en Grèce, ce qui revient à faire du pays un protectorat européen.

¹ Ibidem.

² P. Pavlopoulos (2012), «Les limites constitutionnelles des privatisations» de l'*Olympiada*, 21.07 (en grec).

³ Vidéo ici http://www.dailymotion.com/video/xrv99o_une-guerre-invisible-contre-la-population-l-esclavage-moderne-par-une-dette-

Le sort qui est réservé à la Grèce – à moins qu'elle ne finisse par réagir et prendre son destin en main – risque fort de s'étendre à tout le reste de l'Europe du Sud. Ce scénario d'une Europe à deux vitesses ou plus a déjà été avancé par le directoire européen. Rappelons que ce schéma avait été soumis dès le début de l'Union, et qu'il avait été catégoriquement rejeté par les responsables politiques d'alors.

Tous les signes sont là, pour ne pas dire les preuves, et confirment le fait que la Grèce sert d'animal de laboratoire pour tester l'abandon volontaire de sa souveraineté nationale. Le processus électoral dans ce cas ne serait plus qu'une parodie de démocratie. Cela a été rendu possible parce que ceux qui sont élus – « préparés » de l'extérieur - et sont amenés à occuper des postes-clés appartiennent à un réservoir d'hommes puissants et bien choisis, étroitement liés avec le groupe Bilderberg entre autres clubs de l'ombre. Par conséquent, on ne peut raisonnablement rien attendre de ces individus dont la priorité ne sera certainement jamais de servir les intérêts nationaux mais plutôt d'expédier les directives de leurs mandants.

Partie II. Les effets de la politique d'austérité

La deuxième partie portera sur quelques-unes des conséquences de l'utilisation de la Grèce comme premier « animal de laboratoire » de l'Union Européenne. L'économie, la société, l'éducation, l'administration, la défense tout autant que les perspectives de la Grèce ont été durement touchés par la cure d'extrême austérité et il est important de comprendre qu'il ne s'agit pas d'une « exclusivité grecque » mais bien d'une « chronique de la mort annoncée » de l'ensemble des Etats endettés du Sud de l'Europe. La Grèce est en train de perdre la totalité de sa souveraineté, elle est en train de disparaître et prépare malgré elle la voie aux autres pays du Sud¹ auxquels le même sort ou à peu près est réservé.

Dans un deuxième temps, nous aborderons succinctement l'étendue des dégâts en Grèce, et le flétrissement de l'idée européenne :

1. L'anéantissement de l'économie grecque

Si la Grèce avait la possibilité de reprendre un processus de croissance – et ramener la récession en-dessous de la barre des 2% – elle pourrait équilibrer son budget en 2013, elle n'aurait donc pas besoin d'emprunter en permanence et à partir de 2014, elle serait en mesure de rembourser sa dette. Le fait est que les partenaires européens ont sciemment exclu cette possibilité, contraignant le pays à se plier à un programme qui tue littéralement tout espoir de relance économique.

La récession de l'économie grecque, sans précédent en temps de paix, tant du point de vue de la durée que de celui de l'intensité, met le pays à l'épreuve pour la cinquième année consécutive. Une récession comme on le voit, encore plus longue que celle des Etats-Unis à suite de la crise de 1929. Outre sa longueur, la récession a ravagé littéralement l'économie grecque, puisque son PIB a chuté de plus de 20%, le pouvoir d'achat de la classe moyenne de 50%, le chômage est en constante augmentation, de l'ordre de 22%, 52% chez les jeunes. La

¹ A peu près, car la Grèce est un cas spécial du point de vue de sa position géostratégique mais aussi de sa richesse minière et sous-marine, jugée importante.

non valorisation d'éléments du patrimoine, la diminution de l'épargne, le découragement des propensions au développement, mais surtout celle de l'investissement représenteraient 500 milliards d'euros. On ne peut espérer sérieusement qu'une économie à ce point malmenée puisse reprendre vie, surtout quand les investissements sont limités à quelques milliards, alors qu'il faudrait des investissements à rendement rapide d'au moins 10 ou 12% de son PIB.

En des périodes perturbées où l'économie, la société, la politique et la morale sont à ce point dégradés, le facteur psychologique prend une ampleur décisive. Ainsi, la Grèce vit dans la peur, l'insécurité, la méfiance à l'égard des annonces gouvernementales, et plus rien ne fonctionne. Il n'est pas surprenant dans ces conditions, que le pays figure aujourd'hui parmi les cinq pays les plus pessimistes de la planète¹. Il n'est pas étonnant non plus que sept jeunes sur dix pensent s'expatrier. La Grèce, depuis le début du fléau, a enregistré une baisse des salaires et des retraites de 25% en moyenne – la Troïka juge pourtant cette baisse insuffisante et demande une nouvelle coupe d'au moins 20% – 439 000 enfants vivent dans la pauvreté², des élèves le ventre vide s'évanouissent à l'école, les plus démunis qui cherchent à manger dans les poubelles et les sans-abris ont envahi les grandes villes, cinq fois plus de repas ont été servis à Athènes, à l'initiative notamment de l'Église, juste pour le mois de juin de cette année, 350 désespérés se sont suicidés. La production industrielle a chuté de plus de 30%. Plus de 500 000 magasins ont déjà fermé, tandis que quatre consommateurs sur dix déclarent que leur porte-monnaie est vide après avoir couvert leurs besoins de base³. Des enfants sont abandonnés dans les orphelinats par leurs parents qui se suicident, le nombre des naissances, dans les milieux démunis mais aussi dans la classe moyenne, a baissé dans ce pays qui souffrait déjà de sous-natalité. Certains sont assez désespérés pour vendre leurs organes. Nombre de « bas salaires » et de « basses retraites » n'ont plus les moyens de se chauffer au mazout et se chauffent de nouveau au charbon. Les hôpitaux ne disposent plus des médicaments de base et de gazes, la défense nationale est abandonnée à son sort, tout cela parce que chaque euro prêté retourne tel quel aux créanciers. L'ESY, le Système de Santé National, est en train de disparaître. Les impôts n'entrent plus dans les caisses. Bref, la machine étatique se détériore chaque mois un peu plus et le grand « crash » est attendu pour le début de l'automne.

Ainsi, le plan barbare de sauvetage de la Grèce ne l'aura pas sauvée. Le pays est même déjà beaucoup plus près du chaos qu'il ne l'était au début de la crise. Le risque de faillite, d'après le CMA, est monté à 96,7% au deuxième trimestre 2012. Les recettes fiscales, comme il fallait s'y attendre, se sont effondrées, emportées par la lubie névrotique de certains gouvernants néophytes qui mettaient toute leur énergie à inventer de nouveaux subterfuges pour ponctionner toujours plus. Des impôts anticonstitutionnels, qui portent atteinte à la démocratie, à la croissance mais surtout inefficaces au possible. Et en dépit de toutes ces trouvailles, les recettes qu'aurait dû apporter la TVA étaient inférieures de 13,4% au mois d'avril de cette année par rapport à l'an dernier, soit 221 millions d'euros, aggravant ainsi le problème, tandis que la perte pour l'ensemble de l'année 2012 devrait s'élever à un milliard. La récession qui échappe à tout contrôle, le taux du chômage qui atteint des sommets, les

¹ Selon l'enquête en ligne Nielsen sur la Confiance des Consommateurs, effectuée au deuxième trimestre de 2012.

² D'après un récent rapport de l'Unicef sur la pauvreté dans les pays considérés comme riches.

³ Newsbomb.gr

revenus qui ont subi une baisse importante, l'Etat-providence qui perd du terrain, les différentes « ponctions fiscales » : tout cela contribue à précipiter le pays à la catastrophe.

Et pourtant, les envoyés de la Troïka continuent, imperturbables. Ils demandent toujours plus de sacrifices et insistent sur la poursuite des réformes contre toute logique. Ils ne veulent même pas entendre parler d'une restructuration ou d'une renégociation de la dette. Ils répètent que les Grecs sont fautifs de l'échec du programme de la Troïka. Le même discours est tenu par les dignitaires de certains Etats-membres manifestement convaincus de la bonne tenue des finances de leur pays. Ils en ont « assez de ce pays ...qui profite du fruit de leur travail et n'honore pas ses engagements », disent-ils. Même son de cloche de la part de la presse¹.

Ils savent parfaitement que le programme est inefficace. Ils savent aussi qu'ils mènent la Grèce à la catastrophe. Alors, le but n'a jamais été de sauver le pays. Le but est de le mener à la faillite. Les conditions et les détails, ce sont eux qui les définissent, à leur convenance. Faire disparaître la Grèce en tant qu'Etat indépendant. Mais maintenant qu'ils sont sur le point d'y arriver, ils hésitent à franchir le pas, car ils craignent les effets imprévisibles sur le reste de l'Europe du Sud. Et puis, comme l'Espagne et l'Italie sont elles aussi au bord de la catastrophe, la Grèce est en train de passer au second plan.

2. La destruction de l'Europe

La destruction de la Grèce et de l'Europe du Sud en général marque aussi par conséquent la fin de l'Europe, du moins, telle que nous la connaissions. L'Europe a très mal géré son autre moitié et se trouve maintenant sur des sentiers dangereux sans retour possible. A cause de la crise de la dette, du chômage qui atteint 11,5% et de la récession, son image s'est fortement détériorée. Elle s'est surtout détériorée à cause de son manque de démocratie, de l'explosion des inégalités, du manque de cohésion et de solidarité. C'est justement à cause de l'effondrement de l'Europe du Sud contrainte d'assainir rapidement ses finances, que la croissance économique de la zone euro devrait ralentir en 2013. Exemple significatif, George Soros, et bien sûr il n'est pas le seul, pour qui « l'Allemagne pousse l'Europe au désastre économique ». Au-delà de tout ce qui se passe en son sein, on est en droit de se demander comment il est possible que l'Union Européenne abandonne ainsi son sort aux mains du chef d'un seul de ses vingt-sept membres, aidé par la patronne du FMI, Christine Lagarde qui semble en plus éprouver le même mépris à l'égard de la Grèce et des pays du Sud en général.

Dans ces conditions, les conclusions des sondages effectués au cours de l'année 2012 dans les vingt-sept pays membres, où 30% seulement des personnes interrogées avouent avoir une bonne opinion de l'euro et de la zone euro, contre 52% en 2007, n'ont rien de surprenant. Il faut bien se rendre à l'évidence que l'Union Européenne n'est pas en mesure d'assurer à la nouvelle génération des conditions de vie meilleures que celle d'avant. Pire encore, le recul flagrant de la démocratie. Ainsi la mise en place, en Grèce et en Italie, de premiers ministres non élus et le soutien d'Angela Merkel au candidat Sarkozy lors de la dernière campagne des présidentielles, ouvertement hostile à l'élection de son adversaire François Hollande, lequel sera finalement élu.

¹Al Jazeera, 22-07-2012.

Les scénarios de la catastrophe de l'Europe sont multiples et ils sont tous valables. Je vais toutefois me limiter à ma propre version.

Conclusion générale

La Grèce, tout comme le Sud de l'Europe, subit une attaque sans équivoque de la part du Nord et se trouve littéralement en danger de mort. Les dirigeants Grecs, au lieu de se soumettre aux Mémoires, au lieu de se perdre dans d'interminables débats et d'évaluer mollement laquelle des méthodes de ponction sera à la hauteur des exigences de la Troïka, auraient dû déclarer que le programme mémorandien est criminel, qu'il dépasse les limites de l'humainement acceptable, et qu'ils l'abandonnent. Ils auraient dû créer une alliance avec les autres économies du Sud de l'Europe.

Aussi inconcevable et inacceptable que soit le comportement de ses partenaires européens vis-à-vis de la Grèce, sensée être elle aussi un Etat-membre à l'égal des autres, la triste réalité est là : les Mémoires sont en train de tiersmondialiser le pays, ce qui ne semble nullement les préoccuper.

Bien au contraire, ils persistent dans les déclarations insultantes et les piques, ils ne reconnaissent pas les sacrifices inouïs imposés à la population, ils menacent et font du chantage, dénigrent impitoyablement le pays, et passent énergiquement au cran supérieur du « toujours plus ». D'ailleurs, les perspectives qui s'ouvrent à la Grèce sont accablantes, rien ne permet d'espérer quoi que ce soit. Avec l'effondrement des grandes économies de l'Europe du Sud, c'est-à-dire l'Espagne et l'Italie, et peut-être bientôt la France, s'est éteint aussi le dernier espoir d'un arrangement des conditions qui permettraient de résoudre le problème de la dette.

Si les épreuves, l'infortune, la guerre psychologique de la dégradation, odieuse caricature sensée illustrer la Nation grecque et son peuple, celle qu'ont dessinée et qu'ont répandue partout dans le monde ses « partenaires », l'indescriptible peur qu'ils cultivent avec une grande habileté – « Vous allez voir ce qui vous attend une fois sortis de la bergerie » – ... si donc, après deux années et demie, cette pression écrasante nous a laissé un tant soit peu l'envie de vivre, il est temps pour nous, les Grecs, de quitter la zone euro sans tarder, pour sauver ce qui reste à sauver. Si nous restons, nous sommes définitivement perdus. Pour la simple raison que tous les sacrifices qui nous ont été infligés n'ont servi qu'à engraisser nos créanciers, le fond du problème a été dès le début ignoré. Si nous prenons notre avenir en main, les difficultés ne disparaîtront pas mais nous aurons au moins l'espoir de voir notre situation s'améliorer et notre avenir dépendra enfin de nos décisions.

La chose est simple. Tout dépend de notre capacité à faire la distinction entre la peur qui nous empêche de franchir le pas et la conviction que nous pouvons nous en sortir.

Bibliographie sélective

Al Jazeera (2012), "The Greek Mass Media are under the control of the troika!", 22.07
Bank of Greece, July/2012
« Consumer Confidence », Nielsen.

- Cyran, O. (2012), "L'effroi du retraité allemand face à l'épouvantail grec", *Le Monde Diplomatique*, No 700-59^e année, Juillet.
- Dassù M. (2011), "Une Europe allemande est née", *Courrier International*, n° 1095, 27.10-2.11.
- Der Spiegel by *economicos*, 22.07.2012.
- Eleftherotypia* of 9.5.1995 signed MAR. ΠΟΛ
- Ewing J. (2012), "Berlin clings to austerity despite pleas", *IHT*, 9.1.
- Fehrie B. (2011), "Pourquoi Mme Merkel a raison de douter", *Frankfurter Rundschau*, publié dans le *Courrier International* du 6 au 12 octobre.
- FMI sur la Grèce : <http://blogs.mediapart.fr/blog/mehdi-zaaf/050212/la-grece-en-panne-de-democratie>
- «Greece is a crime scene», (2011) Video CNBS από την εκπομπή του «Dylan Ratigan Show», 15.11.
<http://www.ethnos.gr/article.asp?catid=22769&subid=2&pubid=63592023>
http://www.epikaira.gr/epikairo.php?id=41095&category_id=88
http://www.defencenet.gr/defence/index.php?option=com_content&task=view&id=43278&
http://news.kathimerini.gr/4dcgi/_w_articles_politics_2_01/07/2012_487609
<http://www.bbc.co.uk/news/business-18099336>
- Krein N. (2010 for the Greek translation, *The Shock dogma*, Livanis.
- Krugman P. (2012), "Europe's great illusion", *IHT*, 5.6.
- Negreponti-Delivanis M. (1993) *Private and public enterprises*, Thessaloniki-Athens, Sakoula (in greek).
- Negreponti-Delivanis M. (2004), *The fate of the euro*, Thessaloniki, Delivanis Foundation and Cornelia Sfakianaki (in Greek).
- Negreponti-Delivani M. (2012), «Lettre ouverte à Madame Christine Lagarde», *Le Monde électronique*, 18.06.
- Olympiada (publication 18.7. 2012).
- Pavlopoulos P. (2012), "The constitutional limits of privatization", *Olympiada*, 21.07.
- Russia Today, "TV with the economic analyst MaxKeiser".
- Sachs J.D. (2012), "Why America must revive its middle class", *Time*, 10.10.
- Schuman M. (2011), "New Faces, Old Problems", *Time*, 28.11.
- Slavoj Zizek (2012), «Lamentable fiction, l'austérité continue de servir et de servir les Banques, », *Le Monde*, 13.07.
- Studies by Carmen M. Reinhart and Kenneth S. Rogoff.
The Economist (2011) "The troika's scenarios are irrational" article published in the electronic newspaper of *New York Times*, 7.
- Unicef for Greece.
- Vidéo http://www.dailymotion.com/video/xrv99o_une-guerre-invisible-contre-la-population-l-esclavage-moderne-par-une-dette-

Conseils de rédaction des articles

1. Structure du texte

Résumé

L'auteur propose un résumé en français et en anglais qui n'excède pas 250 mots. Il limite son propos à une brève description du problème étudié et des principaux objectifs à atteindre. Il présente à grands traits sa méthodologie. Il fait un sommaire des résultats et énonce ses conclusions principales.

Mots-clés

Ils accompagnent le résumé. Ne dépassent pas 5-6 mots et sont indiqués en français et en anglais.

Classification JEL

Elle est disponible à l'adresse: <http://www.aeaweb.org/jel/guide/jel.php>

Introduction

- La problématique: l'auteur expose clairement la question abordée tout au long de l'article et justifie son intérêt. Il formule des hypothèses qui sont des réponses provisoires à la question.
- La méthodologie et les principaux résultats : l'auteur précise la raison du choix d'une méthode particulière et les outils utilisés de collecte de l'information, si nécessaire. Il cite ses principaux résultats. Il annonce son plan.

Développements

- Le contexte : l'auteur situe la question posée dans son environnement théorique en donnant des références bibliographiques et en évoquant les apports d'autres chercheurs.
- La méthode: l'auteur explique en détails comment il a mené son étude et quel est l'intérêt d'utiliser ses outils de collecte de données par rapport aux hypothèses formulées.
- Les résultats (si le papier n'est pas uniquement conceptuel): l'auteur présente un résumé des données collectées et les résultats statistiques qu'elles ont permis d'obtenir. Il commente les tableaux et graphiques.
- La discussion: l'auteur évalue les résultats qu'il obtient. Il montre en quoi ses résultats répondent à la question initiale et sont en accord avec les hypothèses initiales. Il compare ses résultats avec les données obtenues par d'autres chercheurs. Il mentionne certaines des faiblesses de l'étude et ce qu'il faudrait améliorer en vue d'études futures.

Conclusion

L'auteur résume en quelques paragraphes l'ensemble de son travail. Il souligne les résultats qui donnent lieu à de nouvelles interrogations et tente de suggérer des pistes de recherche susceptibles d'y apporter réponse.

Bibliographie

Il reprend tous les livres et articles qui ont été cités dans le corps de son texte.

2. Conseils techniques

Mise en page:

- Format B5 (18,2 x 25,7 cm);
- Marges: haut 2,22 cm, bas 1,90 cm, gauche 1,75 cm, droite 1,75 cm, reliure 0 cm, entête 1,25 cm, bas de page 1,25 cm;

Style et volume:

Arial, taille 12 pour le titre de l'article et pour le rest du texte Times New Roman, taille 11 (sauf pour le résumé, les mots-clés et la bibliographie qui ont la taille 10), simple interligne, sans espace avant ou après, alignement gauche et droite. Le texte ne doit pas dépasser 12 pages au maximum en format B5 du papier. Le titre de l'article, l'introduction, les sous-titres principaux, la conclusion et la bibliographie sont précédés par deux interlignes et les autres titres/paragraphes par une seule interligne.

Titres:

Le titre de l'article est en gras, aligné au centre. Les autres titres sont alignés gauche et droite; leur numérotation doit être claire et ne pas dépasser 3 niveaux (exemple: 1. – 1.1. – 1.1.1.). Il ne faut pas utiliser des majuscules pour les titres, sous-titres, introduction, conclusion, bibliographie.

Mention des auteurs:

Sera faite après le titre de l'article et 2 interlignes, alignée à droite. Elle comporte: **Prénom, NOM** (en gras, sur la première ligne), *Nom de l'institution* (en italique, sur la deuxième ligne), e-mail du premier auteur (sur la troisième ligne).

Résumé et mots-clés:

Leur titre est écrit en gras, italique, taille 10 (***Résumé, Mots-clés, Abstract, Key words***). Leur texte est rédigé en italique, taille 10. Les mots-clés sont écrits en minuscules et séparés par une virgule.

Notes et citations:

Les citations sont reprises entre guillemets, en caractère normal. Les mots étrangers sont mis en italique. Les pages de l'ouvrage d'où cette citation a été extraite, doivent être précisées dans les notes. Les notes apparaissent en bas de page.

Tableaux, schémas, figures:

Ils sont numérotés et comportent un titre en italique, au-dessus du tableau/schéma. Ils sont alignés au centre. La source (si c'est le cas) est placée en dessous du tableau/schéma/figure, alignée au centre, taille 10.

Présentation des références bibliographiques:

- Dans le texte : les citations de référence apparaissent entre parenthèses avec le nom de l'auteur et la date de parution. Dans le cas d'un nombre d'auteurs supérieur à 3, la mention *et al.* en italique est notée après le nom du premier auteur. En cas de deux références avec le même auteur et la même année de parution, leur différenciation se fera par une lettre qui figure aussi dans la bibliographie (a, b, c,...).

- A la fin du texte : pour *les périodiques*, le nom de l'auteur et le prénom sont suivis de l'année de la publication entre parenthèses, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique (sans abréviation) en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et numéro des pages. Lorsque le périodique est en anglais, les mêmes normes sont à utiliser avec toutefois les mots qui commencent par une majuscule. Pour *les ouvrages*, on note le nom et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication entre parenthèses, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication et du nom de la société d'édition. Pour *les extraits d'ouvrages*, le nom de l'auteur et le prénom sont à indiquer avant l'année de publication entre parenthèses, le titre du chapitre entre guillemets, le titre du livre en italique, le lieu de publication, le numéro du volume, le prénom et le nom des responsables de l'édition, le nom de la société d'édition, et les numéros des pages concernées. Pour *les papiers non publiés*, les thèses etc., on retrouve le nom de l'auteur et le prénom, suivis de l'année de soutenance ou de présentation, le titre et les mots « rapport », « thèse » ou « papier de recherche », qui ne doivent pas être mis en italique. On ajoute le nom de l'Université ou de l'Ecole, et le lieu de soutenance ou de présentation. Pour *les actes de colloques*, les citations sont traitées comme les extraits d'ouvrages avec notamment l'intitulé du colloque mis en italique. Si les actes de colloques sont sur CD ROM, indiquer : les actes sur CD ROM à la place du numéro des pages. Pour *les papiers disponibles sur l'Internet*, le nom de l'auteur, le prénom, l'année de la publication entre parenthèses, le titre du papier entre guillemets, l'adresse Internet à laquelle il est disponible et la date du dernier accès.

INSTITUT CEDIMES

Réseau Académique International Francophone

Membre du Researchers Alliance for Development (RAD) de la Banque Mondiale

Partenaire de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF)

Président Fondateur : Jacques AUSTRUY

Président : Claude ALBAGLI

Vice-Président : Recteur Maria NEGREPONTI-DELIVANIS

Vice-Président : Ion CUCUI

Sécretaire général : Jean-Charles SIDA

CENTRES NATIONAUX

ALBANIE
ALGERIE
AUSTRALIE
BELGIQUE
BULGARIE
CAMEROUN
CANADA
CHINE
CONGO
CROATIE
FRANCE
GRECE
HAÏTI
ITALIE
JAPON
KAZAKHSTAN
LETTONIE
LIBAN
MACEDOINE (ERY)
MADAGASCAR
MALI
MAROC
POLOGNE
ROUMANIE
RUSSIE Occ.
RUSSIE Ori.
TUNISIE
TURQUIE
UKRAINE
VIETNAM

DIRECTEURS

Bardhyl CEKU
Abderraman CHENINI
Tim DYCE
Pierre DUPRIEZ
Iskra CHRISTOVA-BALKANSKA
Claude BEKOLO
Yvon GASSE
Rong WANG
Etienne KOULAKOUMOUNA
Vinko KANDZIJA
Alain BIENAYME
Maria NEGREPONTI -DELIVANIS
Narcisse FIEVRE
Sergio CONTI
Seiji YOSHIMURA
Yerengaip OMAROV
Baiba ŠAVRINA
Ibrahim MAROUN
Mileva GUROVSKA
Sahondravololona RAJEMISON
Issa SACKO
Mohamed EL FAIZ
Léon OLSZEWSKI
Ion CUCUI
Nina SLANEVSKAYA
Vitali MITCHENKO
Salma ZOUARI
Kamil TUGEN
Petro SAPOUN
Le QUAN

Mouvements Economiques et Sociaux

Collection dirigée par Claude ALBAGLI



La collection « les Mouvements Economiques et Sociaux » présentée par L'HARMATTAN et l'INSTITUT CEDIMES se propose de contribuer à l'analyse des nouveaux aspects de la mondialisation en embrassant les phénomènes économiques, sociaux et culturels. Elle vise à faire émerger des recherches et des contributions originales sur les mutations du développement et de la mondialisation.

CULTURES, TECHNOLOGIE ET MONDIALISATION

KIYINDOU Alain (sous la Direction de)

Cultures, technologies mondialisation, trois termes qui s'interpénètrent et se fécondent mutuellement. Dans le « magma » de la mondialisation, les cultures se croisent, s'observent, s'imitent, se confrontent et dialoguent, quand elles ne s'ignorent, ne s'excluent ou ne se rejettent. Elles s'enchevêtrent, s'enlacent et s'écartèlent. Mais au-delà de ce brassage, que deviennent les cultures minoritaires ? Comment les réseaux techniques prennent-ils place dans des espaces particuliers et comment les cultures se construisent ou se détruisent ?

Les différentes contributions regroupées dans cet ouvrage apportent un éclairage distancié de ce bouillonnement technico-culturel, fondement de la mondialisation. Les mutations se situent à tous les niveaux, mais les auteurs prennent garde de ne pas confondre changement technologique, culturel, mondialisation au progrès social. Les bénéfices de ces évolutions sont plus complexes et inégalement répartis, à l'image de la société elle-même.

ISBN : 978-2-296-12267-3 • Juin 2010 • 180 pages. Prix éditeur : 18,00 €

LE DEVELOPPEMENT AUX PERILS DE LA FINANCE, ESSAI

TRAIMOND Pierre

Au tournant des deux millénaires, les pays émergents deviennent parties prenantes des bulles et des crises financières mondiales, qu'ils les subissent ou qu'ils les amortissent. Le développement durable remet en question les conditions de l'accumulation originelle et les étapes du développement de ces pays. Une finance des extrêmes se développe, fruit de l'usure, de la finance informelle et de la microfinance. L'informatique, le numérique, dans leur essor, constituent des vecteurs nouveaux de ces mutations mondiales. Il résulte de ces changements que certains pays émergents comme la Chine et les pays asiatiques vont s'imposer au monde à la faveur de la crise actuelle, tandis que d'autres, notamment en Afrique, ne sortiront pas des marais du sous-développement mais en seront les premières victimes.

ISBN : 978-2-296-10804-2 • Janvier 2010 • 268 pages. Prix éditeur : 26,00 €

VERS UNE FRANCOPHONIE ENTREPRENEURIALE

GASSE Yvon (sous la Direction de)

Cet ouvrage regroupe les textes des communications présentées lors du colloque international Vers une francophonie entrepreneuriale, qui s'est tenu en mars 2008 à Québec (Canada), et dont l'objectif était de réfléchir aux différentes problématiques en lien avec l'entrepreneuriat et la culture entrepreneuriale dans les pays francophones. Ce fut aussi l'occasion de partager entre les pays de la francophonie les expériences en matière d'entrepreneuriat, et d'identifier des mesures visant à mutualiser ce savoir-faire. L'ouvrage actualise les connaissances de l'entrepreneuriat moderne et réaffirme que le développement du potentiel entrepreneurial dans une société passe par la sensibilisation, la promotion et la mise à la disposition de moyens appropriés.

ISBN : 978-2-296-10795-3 • Décembre 2009 • 376 pages. Prix éditeur : 34,00 €

LES SEPT SCENARIOS DU NOUVEAU MONDE

ALBAGLI Claude

Préface de Jean-François LE GRAND, Sénateur, Président de Commission du Grenelle de l'Environnement

Alors que le sommet de Copenhague nous interpelle, pour une large part de l'humanité, la concrétisation des attentes consuméristes sont bien peu probables. Leur réalisation s'avère même infaisable au regard des ressources disponibles. Et si cela eut été possible, les conséquences écologiques de nos savoir-faire actuels n'en rendraient même pas souhaitable l'avènement. Ce constat suscite une myriade d'initiatives bien trop diverses cependant pour s'inscrire dans une même logique et faire système.

L'ouvrage débusque les différentes cohérences pour parvenir à réduire l'impact de cette empreinte écologique. Les interférences dans tel paramètre du marché ou tel principe de la mondialisation, définissent sept scénarios :

L'innovation technologique constitue la plus optimiste des perspectives. L'adjonction de la Nature au Capital et au Travail, comme troisième facteur de production modifie la rationalité des calculs. Si ces deux premiers scénarios constituent des ajustements, deux autres s'appuient sur une rétention consumériste soit en préconisant davantage de frugalité (L'état stationnaire), soit en en réduisant l'accès (la partition sociale). Deux scénarios proposent des schémas de rupture : l'un remet en cause la mondialisation et débouche sur un monde en alvéoles, l'autre s'écarte du paradigme d'un bonheur consumériste au profit de nouvelles valeurs sacralisées. Enfin, un septième soumet la logique économique au quitus des scientifiques.

Nourrie des solives du passé (l'histoire) et des tourbillons du présent (l'actualité), cette exploration éclaire les chemins du possible. Quelles remises en cause seront acceptées ? Quel scénario finira par s'imposer ? Un monde plus écologique n'est pas nécessairement plus radieux, les scénarios oscillent des attentes du grand soir aux affres des petits matins blêmes. Mais si rien n'est décidé, l'Humanité risque de s'engager vers un funeste destin : l'écosuicide, un ultime scénario en quelque sorte...

ISBN : 978-2-296-10140-1 • Novembre 2009 • 278 pages. Prix éditeur : 27,00 €

L'ECONOMIE SOLIDAIRE DANS LES PAYS EN DEVELOPPEMENT

TSAFACK NANFOSSO Roger A. (sous la Direction de)

L'économie sociale et solidaire (ESS) désigne l'ensemble des activités économiques qui, dans une économie développée ou en développement n'ont pas pour motif principal le profit. Ces activités peuvent prendre des formes juridiques variées : associations, mutuelles, coopératives, groupes d'initiatives communautaires, groupements d'initiatives économiques, etc. L'ESS regroupe des activités économiques de dimensions hétérogènes, et la nature de leurs activités se caractérise également par une grande diversité (soutien scolaire, insertion sociale, sport, culture, service à la personne, finance de proximité, logement, troisième âge, parents d'élèves, développement communautaire, etc.). Indépendamment des pays et des régions, l'ESS s'est progressivement constituée pour répondre à des besoins peu ou mal pris en compte par les institutions conventionnelles, notamment par l'Etat ou le marché, tant au niveau national qu'international.

Cet ouvrage présente des travaux discutés pour une part lors du XVème colloque fédérateur de l'Institut CEDIMES organisé à Alexandrie en Egypte. L'objectif poursuivi est de proposer une analyse documentée de l'ESS en se focalisant particulièrement sur les pays en développement.

ISBN : 978-2-296-04405-0 • Janvier 2007 • 146 pages. Prix éditeur : 16,00 €

DYNAMIQUE ENTREPRENEURIALE ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

PATUREL Robert (sous la Direction de)

S'insérant dans la collection CEDIMES, « Dynamiques Entrepreneuriales et Développement Economique » est un ouvrage collectif, coordonné par le professeur Robert PATUREL, qui rassemble des travaux réalisés essentiellement dans le cadre du Laboratoire ERMES (Laboratoire d'Etudes et de Recherches Méditerranéennes en Management des Entreprises). Cet ouvrage offre un éclairage original sur la problématique du développement des économies en relation avec l'entrepreneuriat.

Partageant une philosophie systémique et processuelle de l'entrepreneuriat, les auteurs mettent notamment l'accent sur les dynamiques individuelles, pierre angulaire du développement économique local, régional et national. Le découpage opéré se veut respectueux d'une cohérence thématique et offre successivement aux lecteurs de voyager au cœur de la dynamique entrepreneuriale et de son accompagnement, de mieux comprendre l'essor de l'entrepreneuriat singulier et de discuter les problématiques propres à trois publics différents sur lesquels se focalise l'action des pouvoirs publics.

ISBN : 978-2-296-02367-3 • Janvier 2007 • 320 pages. Prix éditeur : 25,50 €

JEAN-CHARLES BORDA (1733 – 1799) OU LE SYSTEME METRIQUE

TRAIMOND Pierre

Le Borda de Pierre Traimond, sans oublier combien la vie et l'œuvre du savant paraissent indissociables, vise à rappeler que cet homme de science fait encore autorité au XXIe siècle.

Le Mémoire sur les élections au scrutin, plus connu sous le no, de paradoxe de Borda-Condorcet, continue à interroger les politologues et les économistes, comme le montre son influence sur l'école anglo-saxonne des choix publics sur le prix Nobel comme l'américain Arrow ou le britannique Sen. De manière plus générale, Borda introduit au problème non résolu du passage des choix individuels aux décisions collectives.

L'aventure du système métrique, deux fois centenaire, mérite d'être contée, mais le système décimal s'impose chaque jour davantage avec les progrès du numérique et des nanotechnologies.

ISBN : 97862629660248467 • Janvier 2006 • 210 pages. Prix éditeur : 18,5 €

MARCHES ET MARCHANDS DE VIVRES A DOUALA

TCHAWÉ Hacheu Emile

Préface de Georges COURADE

Quel est le rôle des marchands de vivres dans l'approvisionnement de Douala ? Quelle place y occupe les marchés ? Cet ouvrage montre que les campagnes peuvent nourrir les villes d'Afrique quand existent des réseaux marchands efficaces. Plus que l'Etat, c'est le grossiste-citadin, chef du réseau et animateur de tontines, qui est le principal régulateur du système alimentaire de Douala.

L'intérêt de l'étude tient aux enquêtes approfondies réalisées auprès des commerçants, mais aussi à la méthodologie qui différencie ravitaillement et approvisionnement dans la problématique de l'alimentation urbaine africaine.

ISBN : 2-296-01132-2 • Juillet 2006 • 190 pages. Prix éditeur : 17 €

LES SCIENCES SOCIALES CONFRONTEES. AU DEFI DU DEVELOPPEMENT

GERN Jean-Pierre (sous la Direction de)

Pratiques et théories du développement sont en crise ; une partie des pays du « Tiers-Monde » sont devenus émergents, tandis que les autres subissent la pression de la mondialisation. Claude ALBAGLI en retrace l'histoire. Tandis que la Banque mondiale renouvelle sa politique (Deux artisans de ce changement, Michael M. CERNEA et Alexandre MARC, le décrivent), l'Afrique élabore un programme, le

« NEPAD » dont Henri-Philippe CART fait la présentation critique. L'importance de la politique, de l'action collective au niveau de l'Etat, c'est Gérard LAFAY qui la rappelle.

Y a-t-il une spécificité des approches francophones ? Leur contribution face à la théorisation anglo-saxonne (à laquelle s'oppose Maria NEGREPONTI-DELIVANIS) c'est leur pragmatisme, ancré dans les problèmes de la pratique du développement, ce que montrent Alain REDSLOB et Philippe HUGON. En conclusion Jean-Pierre GERN rappelle que les théories datant de l'industrialisation de l'Europe offrent un regard critique sur nos conceptions actuelles.

ISBN : 2-296-00543-8 • Juin 2006 • 226 pages. Prix éditeur : 12,50 €

ISLAM FACE AU DEVELOPPEMENT

AUSTRUY Jacques

Il est toujours délicat de faire des prévisions et plus encore de proposer des solutions aux problèmes de l'avenir. Cependant l'Histoire s'accélère, comme il est devenu banal de le remarquer, et par conséquent, le meilleur moyen d'être actuel est sans doute de risquer son regard au loin. Ainsi les hypothèses sur la nature essentielle du type d'économie que peut concevoir l'Islam, si elles doivent nécessairement rester assez vagues, peuvent cependant être soumises à l'épreuve des faits dans un futur prochain.

C'est pourquoi s'interroger sur le sens d'une économie musulmane ne nous paraît pas une chimère, mais une réflexion nécessaire sur une voie possible de l'évolution dans laquelle nous sommes engagés. Pour cerner la spécificité de cette économie musulmane qui se dessine, il convient d'examiner, d'abord, les moyens dont elle peut disposer pour actualiser les fins qu'elle se propose. La nature des moyens mis en œuvre détermine, en effet, dans une large mesure, la réalité des fins poursuivies, mais, à l'inverse, la prise de conscience de la spécificité des fins peut influencer sur le choix des moyens...

ISBN : 2-296-00543-8 • Mars 2006 • 132 pages. Prix éditeur : 12,50 €

UNIVERSITES ET ENTREPRENEURIAT. DES RELATIONS EN QUETE DE SENS

SCHMITT Christophe (sous la Direction de)

La place de l'entrepreneuriat au sein de l'université se généralise de plus en plus et ce quelque soit le pays. Mais derrière cette réalité, le sens de la relation entre Université et entrepreneuriat prend souvent des formes différentes. Dans cet ouvrage dix chercheurs s'intéressent à cette relation à travers des expériences menées dans huit pays (Belgique, France, Iran, Maroc, Mexique, Canada, Turquie, Vietnam).

Les auteurs s'attachent tout particulièrement, pour chaque pays, non seulement au sens de la relation et à son évolution mais aussi aux actions et moyens mis en œuvre au sein des universités pour la faire vivre. Pour aborder cette relation, l'ouvrage s'articule autour de trois parties qui correspondent à l'initialisation, à l'institutionnalisation et à l'intégration de la relation.

ISBN : 2-7475-9627-3 • Décembre 2005 • 322 pages. Prix éditeur : 26 €

INTELLIGENCE ECONOMIQUE ET VEILLE STRATEGIQUE. DEFIS ET STRATEGIES POUR LES ECONOMIES EMERGENTES

GUERRAOUI Driss & RICHEL Xavier (Coordination)

Le concept d'intelligence économique est-il opérationnel pour répondre aux défis auxquels font face les économies émergentes dans le nouvel environnement concurrentiel ?

Il faut voir dans ce concept un prolongement de l'économie de la connaissance, qui elle-même indique un dépassement de la fonction de production classique : la concurrence entre firmes se déplace de plus en plus en amont, vers la conception des produits et des procédés, là où les découvertes et leur exploitation peuvent donner un avantage concurrentiel durable. L'autre approche relève de l'économie de l'information. Ce mouvement implique la mobilisation importante de ressources, notamment en formation et en capital humain, pour pouvoir dominer ces connaissances.

Les économies émergentes peuvent-elles s'engager dans ce mouvement, réaliser des raccourcis en accumulant les savoirs et les expériences ?

ISBN : 2-7475-9096-8 • Novembre 2005 • coédition ARCI • 280 pages. Prix éditeur : 25 €

LA SOCIO-EUPHÉMIE. EXPRESSIONS, MODALITES, INCIDENCES

COURTHEOUX Jean-Paul

La socio-euphémie adoucit, déguise, embellit les réalités sociales notamment dans la désignation des activités professionnelles (l'éboueur devient "technicien benniste", les élèves faibles sont dits "élèves en phase d'appropriation", les grèves sont présentées comme "mouvements sociaux"). Cet ouvrage décrit ses manifestations, caractérise ses modalités et analyse ses incidences avec entre autre ses effets pervers : pertes de sens, dispersion du langage, langue de bois, police de la parole, illusions diverses...
ISBN : 2-7475-9066-6 • septembre 2005 • 138 pages. Prix éditeur : 13 €

**ENTREPRISES ROUMAINES EN TRANSITION
ETUDES DE CULTURES ORGANISATIONNELLES**

DUPRIEZ Pierre (sous la Direction de)

Tout management est culturel. Tout acte de gestion est occasion de rencontre entre plusieurs systèmes de valeurs. D'une façon ou d'une autre, par le conflit ou par le compromis, par voie d'autorité ou de consensus, ces systèmes devront trouver le moyen de composer. Universel, ce constat est ressenti avec une acuité toute particulière dans les économies en transition. Très présentes, les références culturelles peuvent constituer un frein ou un moteur pour le développement des activités économiques. Au-delà des entreprises roumaines, la question concerne tous ceux qui ont choisi de s'investir dans les pays de l'Europe de l'Est.

ISBN : 2-7475-8714-2 • juillet 2005 • 270 pages. Prix éditeur : 23 €

GOVERNANCE, COOPÉRATION ET STRATÉGIE DES FIRMES CHINOISES

HUCHET Jean-François et RICHET Xavier (sous la Direction de)

Les études rassemblées dans cet ouvrage visent à présenter les facteurs et les mécanismes à l'origine de la transformation de l'économie chinoise, considérée aujourd'hui comme "l'atelier du monde". Comment une économie en transition où les principaux préceptes du "consensus de Washington" sont absents a-t-elle pu connaître une si forte croissance, avec une montée en gamme qui en fait aujourd'hui une économie redoutée y compris parmi les économies le plus développées ?

ISBN : 2-7475-8056-3 • mars 2005 • 212 pages. Prix éditeur : 18,5 €

NOUVEL EMPIRE AMÉRICAIN

CAUSES ET CONSEQUENCES POUR LES ETATS-UNIS ET POUR LE MONDE

TREMBLAY Rodrigue

Quelles sont les origines du mouvement impérialiste néo-conservateur aux Etats-Unis ? Qu'est-ce qui se cache derrière les visées impériales du gouvernement américain de Georges W. Bush ? Que signifie concrètement la "Doctrine Bush" d'hégémonie américaine dans le monde ? Pourquoi le gouvernement s'est-il opposé à la création de la Cour pénale internationale ? Pourquoi Georges W. Bush veut-il mettre les Nations unies au rancart, leur préférant des coalitions fortuites de pays ? Est-il possible que les Etats-Unis du XXI^{ème} siècle deviennent une menace ?

ISBN : 2-7475-6287-5 • avril 2004 • 314 pages. Prix éditeur : 27 €

CORÉE DU SUD. LE MODELE ET LA CRISE

KIM Yersu & ALBAGLI Claude (coordination)

La Corée s'est imposée dans les médias avec la coupe du monde de football. Voici un pays dont le PNB par tête d'habitant était similaire à celui du Sénégal dans les années 60 et qui, aujourd'hui, s'impose comme la 11^{ème} puissance économique de la planète. En 97 éclata toutefois une crise qui prit la plupart des opérateurs au dépourvu. Les différents auteurs coréens de cet ouvrage suivent pas à pas ce cheminement d'exception, la brusque embardée de 1997 et le ressaisissement obtenu sans tarder.

ISBN : 2-7475-6224-7 • mars 2004 • Coédition UNESCO • 212 pages. Prix éditeur : 18,5 €

CAHIER DU CEDIMES

ALBAGLI Claude (coordination)

Cet ouvrage reprend des textes présentés à l'occasion de l'Hommage réalisé en l'honneur de Jacques AUSTRUY, fondateur du CEDIMES. Ont contribué à cet ouvrage : Jean-Paul COURTHEOUX « Expressions, modalités et incidence de la socio-euphémie », Alain REDSLOB « La politique de coopération internationale de l'Union européenne », Xavier RICHET « Changements institutionnels et réorganisation industrielle, les nouveaux contours de la firme », Guy CAIRE « Crise du syndicalisme et mondialisation », Sergio CONTI « Développement local : réseaux, institutions et complexité », Yves-Marie LAULAN « Comment sauver l'Afrique du chaos ? » et Colette NEME « La notion de pouvoir chez Jacques AUSTRUY ».

ISBN : 2-7475-5779-0 • janvier 2004 • 224 pages. Prix éditeur : 19,5 €

ALTER DÉVELOPPEMENTS ET DÉVELOPPEMENTS ALTÉRÉS

ALBAGLI Claude (coordination)

Les auteurs replacent la pensée du développement dans l'histoire des idées économiques, soulignent les réussites, les paradoxes, voire les chimères de certains aspects de cette quête, prolongent l'analyse de Jacques AUSTRUY, situent le débat avec les éclairages de l'actualité. La richesse de ce contenu fait que les décideurs et les opérateurs du développement y trouveront de nombreux sujets de réflexion : un regard critique sur les tentatives de décollage, les développements altérés, mais aussi des jalons pour des alter-développements dégagés d'utopies perverses ou de doctrines plaquées.

ISBN : 2-7475-5681-6 • janvier 2004 • 208 pages. Prix éditeur : 18 €

GOVERNANCE DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

MAYOUKOU Célestin, THUILLIER Jean-Pierre, ALBAGLI Claude et TORQUEBIAU Emmanuel (sous la Direction de)

La gouvernance du développement local part du principe qu'il serait possible d'agir au niveau local sans s'en remettre à l'autorité de l'Etat. Le rôle de l'Etat ne consiste plus à intervenir directement, mais à innover dans les techniques et outils à utiliser pour orienter et guider l'action collective. Les autorités au niveau local doivent identifier et offrir des possibilités, favoriser et créer des partenariats et jouer un rôle protecteur à l'égard de l'environnement local. Dans cette nouvelle approche, l'Etat a besoin de nouvelles formes de régulation. La décentralisation en constitue une.

ISBN : 2-7475-5363-9 • novembre 2003 • Coédition CIRAD • 244 pages. Prix éditeur : 21,2 €

MUTATIONS CONTEMPORAINES ET DÉVELOPPEMENT

ALBAGLI CLAUDE et RAJEMISON Sahondravololona (coordination)

Préface de M. le Ministre Jean-Théodore RANJIVASON

Cet ouvrage dessine quelques pistes sur les liaisons entre la mondialisation et le développement en abordant les problèmes d'un point de vue académique et en prenant pour référence diverses situations dans les pays émergents. Si la première partie couvre quelques conséquences du changement de l'environnement économique, notamment en ce qui concerne la structure des prix, les mouvements de capitaux et les fondements du libéralisme, la seconde, étayée par des analyses nationales, illustre les impacts de ce changement en milieu africain et en Europe Centrale.

ISBN : 2-7475-4027-8 • juin 2003 • 162 pages. Prix éditeur : 13,75 €

UNE MONDIALISATION HUMANISTE

RUBY Marcel

Préface de M. le Ministre Pierre-André WILTZER

A l'heure de l'ordinateur et de la conquête du cosmos, la mondialisation est irréversible. Une globalisation libérale anarchique, sans contre-pouvoir, risque de provoquer d'immenses drames sociaux. Le Centre Solidariste a alors réuni des théoriciens de l'économie et des réalisateurs d'actions solidaires pour réfléchir sur un monde solidaire, plus respectueux, plus équitable économiquement et socialement.

ISBN : 2-7475-4325-0 • avril 2003 • 158 pages. Prix éditeur : 13,75 €

MONDIALISATION CONSPIRATRICE

NEGREPONTI-DELIVANIS Maria

La mondialisation, un terme d'un contenu remarquablement vague et qui reste intentionnellement obscur, ce qui permet toutes sortes d'interprétations. La mondialisation conspiratrice présente de nombreux aspects jusqu'ici méconnus. De nombreuses références et données statistiques ainsi qu'une argumentation économique fondée donnent une nouvelle dimension à la mondialisation qui fait de nombreuses victimes... Et peu de vainqueurs.

ISBN : 2-7475-3317-4 • décembre 2002 • Coédition Fondation DELIVANIS • 402 pages. Prix éditeur : 30 €

LE SURPLUS AGRICOLE. DE LA PUISSANCE A LA JOUISSANCE

ALBAGLI Claude

Les sociétés agraires n'avaient, autrefois, pas d'autres issues que d'être autosuffisantes pour survivre. La très faible productivité de leurs agricultures faisait de la captation du micro-surplus auprès de chaque cultivateur un enjeu fondamental. Mais lorsque ce résidu vivrier se transforme en part majeure de la production, il transforme toute la chaîne des cohérences et devient capable d'enclencher le processus du développement. Il ouvre les voies de la démocratie comme celle de la division sociale du travail, verrou du monde industriel...

ISBN : 2-7475-0880-3 • 2001 • 272 pages. Prix éditeur : 22,9 €

Historique des "Cahiers du Cedimes"

2007:

- Vol. 1, n°1 : *Economie du développement* ▪ *Changements organisationnels. Perspectives européennes* ▪ *Transformations économiques et sociales actuelles*
- Vol. 1, n°2 : *Economie de la transition* ▪ *Politiques monétaires et croissance* ▪ *Transformations économiques et sociales actuelles*

2008:

- Vol. 2, n°1 : *Géopolitique de la mondialisation* ▪ *Mondialisation, culture, entreprises* ▪ *Transformations sociales en Europe*
- Vol. 2, n°2 : *Pauvreté et développement* ▪ *Reformes agraires* ▪ *Finance et gouvernance*

2009:

- Vol. 3, n°1 : *Analyses macroéconomiques* ▪ *Stratégies des firmes* ▪ *Tourisme et développement durable*
- Vol. 3, n°2 : *Développement durable* ▪ *Finance et développement*

2010:

- Vol. 4, n°1 : *La crise économique et ses conséquences*
- Vol. 4, n°2 : *Développement durable et responsabilité sociale des entreprises*
- Vol. 4, n°3 : *Microéconomie du développement*
- Vol. 4, n°4 : *Logistique, transports et développement*

2011:

- Vol. 5, n°1 : *TIC Mobiles et développement*
- Vol. 5, n°2 : *Management interculturel et performance d'entreprise*
- Vol. 5, n°3 : *Le développement durable en manque de communication*
- Vol. 5, n°4 : *Les processus de développement dans le monde : Prix Cedimes 2011*

2012:

- Vol. 6, n°1 : *Varia*
- Vol. 6, n°2 : *Chine*

Adresse Internet de la revue:

<http://www.cedimes.com/index.php/publications/les-cahiers-du-cedimes.html>

Les propositions de publications peuvent être envoyées au Directeur de publication Marc Richevaux (marc_richevaux@yahoo.fr) ou au rédacteur en chef invité du numéro thématique (voir les appels à articles en cours sur le site www.cedimes.com).

Institut Cedimes

Université Valahia de Târgoviște

Publication semestrielle

Articles du numéro précédent des *Cahiers du Cedimes*

Vol. 6, N° 2, 2012

ANALYSE MACROECONOMIQUE

Le cheminement international chinois

(C. Albagli, France)

Les conséquences des modèles déséquilibres de développement des Etats-Unis et de la Chine (vers la convergence ou la divergence ?)

(M. Negreponi Delivanis, Grèce)

ANALYSE MICROECONOMIQUE

The Innovation Strategy of Industrial Transformation Evidence from Pearl River Delta in China

(Yu YONGDA, Wang HAO, Chine)

STRATEGIE DES ENTREPRISES

Réforme et internationalisation des entreprises chinoises :

Parallélisme ou antagonisme ?

(Adel ARAB, France)

Contextualisation des méthodes de recherche en gestion : comment conduire des entretiens avec les managers chinois ?

(Huiyi GAO, France)

The Entrepreneurship Model in Taiwan: Past and Present

(Pang-Hsiang YU, Ching-Ping CHIU, Taiwan)

TERRITOIRES

Le rôle des dirigeants villageois dans la Chine contemporaine : la coopérative des terres agricoles en participation de Shanglin

(Yi REN, Chine)

ISSN 2110 - 6045